

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 4 OCTOBRE 2012

VOLUME 23

ORDONNANCE DE NON-PUBLICATION

**ROSA FANIZZI
CLAUDE MORIN
Sténographes officiels**

RIOPEL, GAGNON, LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 1020
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me DENIS GALLANT,
Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me DAVE KIMPTON pour le Directeur général des élections
Me BENOIT BOUCHER pour Procureur général du Québec
Me LUCIE JONCAS pour Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)
Me MARTIN ST-JEAN pour Ville de Montréal
Me PIERRE HAMEL pour l'Association de la construction du Québec
Me SYLVIE CHAMPAGNE pour le Barreau du Québec
Me SIMON LAROSE pour Procureur général du Québec
Me ISABELLE PIPON pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me CLAUDE GIRARD pour Directeur des poursuites criminelles et pénales
Me GENEVIÈVE GAGNON pour la Société de Radio-Canada
Me MARK BANTEY pour CTV, Global Television, Transcontinental, The Gazette et The Global Mail

TABLE DES MATIÈRES

| | <u>PAGE</u> |
|--------------------------------|--------------------|
| LISTE DES PIÈCES | 4 |
| PRÉLIMINAIRES | 6 |
| LINO ZAMBITO | |
| INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT | 9 |

LISTE DES PIÈCES

| | <u>PAGE</u> |
|------------|---|
| 13P-182 : | En liasse. Constat d'infraction de Lino Zambito au DGEQ, plaidoyer de non-culpabilité de Lino Zambito au DGEQ, lettre de modification de libellé du chef d'accusation du DGEQ, plumitif du dossier au DGEQ de Lino Zambito (sera renommée 13NP) |
| | 77 |
| 13NP-182 : | En liasse, constat d'infraction de Lino Zambito au DGEQ plaidoyer de non-culpabilité de Lino Zambito au DGEQ, lettre modification libellée du chef du DGEQ et plumitif du dossier au DGEQ de Lino Zambito. |
| | 89 |
| 13NP-184 : | Invitation P. Descoteaux 2006-11-03. (Sera renommée -183) |
| | 111 |
| 13NP-183 : | Invitation P. Descoteaux 2006-11-03 |
| | 126 |

| | | |
|------------|--|-----|
| 13NP-184 : | Invitation de Violette Trépanier 2007- 11-02 | 142 |
| 13NP-185 : | Confirmation de la liste d'invités 2008-01-31 | 149 |
| 13NP-186 : | Activité financement PLQ 2008 | 168 |
| 13NP-187 : | Invitation Paolo Catania 2008-01-10 | 172 |
| 13NP-188 : | Invitation France Michaud 2008-01-31 | 173 |
| 13NP-189 : | Lettre de remerciements de Nathalie Normandeau | 177 |
| 13NP-176 : | Confirmation golf 28-09-2007. | 202 |
| 13NP-177 : | Liste d'invités du souper de Noël Infrabec 2008-12-04 | 202 |

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce quatrième (4^e) jour du
2 mois d'octobre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Si les procureurs veulent s'identifier pour les
10 besoins de l'enregistrement, s'il vous plaît.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Alors, Denis Gallant pour la Commission. Bon matin.

13 Me KEITH RITI :

14 Keith Riti pour la Commission.

15 Me DAVE KIMPTON :

16 Bonjour. Dave Kimpton pour le Directeur général des
17 élections.

18 Me BENOIT BOUCHER :

19 Bonjour. Benoit Boucher pour le Procureur général
20 du Québec.

21 Me LUCIE JONCAS :

22 Bonjour. Lucie Joncas pour le Conseil provincial
23 des métiers de la construction.

24 Me MARTIN ST-JEAN :

25 Bon matin. Martin St-Jean, Ville de Montréal.

1 Me PIERRE HAMEL :

2 Bonjour. Pierre Hamel pour l'Association de la
3 construction du Québec.

4 Me SYLVIE CHAMPAGNE :

5 Bonjour. Sylvie Champagne pour le Barreau du
6 Québec.

7 Me SIMON LAROSE :

8 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du
9 Québec.

10 Me ISABELLE PIPON :

11 Bonjour. Isabelle Pipon pour l'ACRGTQ.

12 Me CLAUDE GIRARD :

13 Bonjour. Claude Girard pour le Directeur des
14 poursuites criminelles et pénales.

15 Me GENEVIÈVE GAGNON :

16 Bonjour. Geneviève Gagnon pour la Société Radio-
17 Canada.

18 Me MARK BANTEY :

19 Bonjour. Mark Bantey pour CTV, Gesca, Global
20 Television, Transcontinental, The Gazette et The
21 Globe and Mail.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Bon matin.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Bon matin, Madame la Présidente.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui.

3 Me DENIS GALLANT :

4 On va assermenter le témoin.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Oui.

7

8

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce quatrième (4^e) jour du
2 mois d'octobre,

3

4 A COMPARU :

5

6 LINO ZAMBITO,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[1]** Bon matin, Monsieur Zambito.

12 R. Bon matin.

13 Q. **[2]** Monsieur Zambito, on va revenir un petit peu en
14 arrière, à la fin de votre témoignage, les deux
15 rencontres... les deux rencontres respectivement de
16 mai deux mille neuf (2009) et de juin deux mille
17 neuf (2009), là. La deuxième était, je pense, au
18 restaurant Tutti-Frutti à Laval, c'est exact?

19 R. À Sainte-Thérèse.

20 Q. **[3]** À Sainte-Thérèse.

21 R. Oui.

22 Q. **[4]** Parfait. Alors, on revient sur ces rencontres-
23 là. Ce que vous nous avez dit, c'est : à la demande
24 des firmes d'ingénieurs, qui ont des contrats dans
25 la Ville de Boisbriand, ainsi que certaines firmes

1 d'avocats, on vous mandate pour tenter de
2 rapprocher les parties parce que rien ne va plus à
3 l'Hôtel de Ville, c'est ce qu'on a compris.

4 R. Bien, à la demande... c'est à la demande... les
5 rencontres ont eu lieu à la demande de monsieur
6 Thifault. Qu'est-ce que je vous ai dit, c'est que
7 les firmes d'ingénieurs et d'avocats étaient au
8 courant que ces rencontres-là avaient lieu.

9 Q. **[5]** Parfait. O.K. Je voulais juste spécifier.
10 Alors, est-ce qu'on peut dire que monsieur
11 Thifault, il allait là, à la demande ou les firmes
12 d'ingénieurs avaient juste... étaient juste
13 informées de ces rencontres-là?

14 R. Moi, je les avais informés qu'il y a des rencontres
15 qui se tenaient.

16 Q. **[6]** Parfait. Et comme vous avez dit, le but,
17 c'était de tenter de trouver une solution et
18 d'également, s'il n'y avait pas d'élection, je
19 pense que ça servirait les intérêts de tout le
20 monde, ce qu'on a à peu près compris, là, de la
21 teneur de vos propos lors de ces rencontres-là.

22 R. Oui.

23 Q. **[7]** Parfait. Je veux juste mettre les choses en
24 perspective tout de suite. Le Directeur général des
25 élections a porté une infraction pénale contre vous

1 d'avoir...

2 R. Oui.

3 Q. **[8]** Et je vais, Madame la Présidente, je vais
4 déposer en liasse, ça va être... Madame Blanchette,
5 ça va être sous l'onglet 9, en liasse, dans un
6 premier temps, constat d'infraction adressé à Lino
7 Zambito par le DGEQ; un plaidoyer de non-
8 culpabilité, dans un premier temps; une lettre qui
9 nous vient - puis on va la défiler à l'écran - qui
10 nous vient du DGEQ qui dit que le chef initial a
11 été modifié; et un plunitif nous donnant la
12 sentence que monsieur Zambito a reçue.

13 Alors, ce qu'on comprend, c'est... je vais en faire
14 la lecture et je pense que c'est le document qu'on
15 a reçu de cette manière-là et c'est à quoi vous
16 avez plaidé coupable, je comprends :

17 À Sainte-Thérèse, le ou vers le quatre
18 (4) juin deux mille neuf (2009), a
19 tenté d'obtenir que Marlene Cordato,
20 s'abstienne de poser sa candidature à
21 un poste de membre du conseil lors de
22 l'élection tenue le premier (1^{er})
23 novembre deux mille neuf (2009) en lui
24 promettant un avantage, commettant
25 ainsi l'infraction prévue à l'article

1 590, paragraphe 1 de la Loi sur les
2 élections et des référendums dans les
3 municipalités et se rendant passible
4 de l'amende prévue à l'article 640 de
5 cette même loi.

6 Et si on défile le constat, on comprend qu'il y
7 avait une peine réclamée de mille dollars (1 000 \$)
8 plus deux cent soixante dollars (260 \$) de frais.
9 Et ce qui nous donnait un total de mille deux cent
10 soixante (1 260 \$).

11 Si on va au prochain document, Madame
12 Blanchette. Alors, dans un premier temps, vous
13 avez, le quatre (4) novembre deux mille dix (2010),
14 par le biais de votre avocat, enregistré un
15 plaidoyer de non-culpabilité, c'est exact?

16 R. Oui.

17 Q. **[9]** Par la suite, nous avons reçu un document du
18 DGEQ nous expliquant que, le vingt-six (26) avril,
19 votre avocat s'est présenté au palais de justice de
20 Saint-Jérôme et a plaidé coupable en votre nom au
21 chef modifié que j'ai lu tantôt, c'est exact?

22 R. Oui.

23 Q. **[10]** Et que, finalement, vous avez eu une amende,
24 de ce qu'on peut comprendre, mille deux cent
25 cinquante dollars (1 250 \$). Et il y avait

1 également une pénalité rattachée à ça, laquelle?

2 R. La pénalité, là, c'est que pendant cinq ans, on m'a
3 enlevé le droit ou le privilège, là, je ne sais pas
4 comment qu'on peut appeler ça, de voter aux
5 élections provinciales et aux élections
6 municipales, ainsi qu'aux élections scolaires et de
7 plus, le droit de contribuer à des partis
8 politiques.

9 Q. [11] Parfait. Ceci étant dit, une fois que ça est
10 déposé, visiblement les trois rencontres n'ont pas
11 abouti. Donc, ce qu'on vous avait mandaté, de
12 tenter de rapprocher les parties n'a pas
13 fonctionné. Et pour les élections de novembre deux
14 mille neuf (2009), il y avait les deux équipes, là,
15 il y avait madame Cordato qui se présentait avec
16 une équipe et il y avait madame St-Jean qui se
17 présentait avec une équipe. Pouvez-vous nous nommer
18 les gens qui faisaient partie de chacune de ces
19 équipes-là pour les élections de novembre, en tout
20 cas, les principales personnes que vous
21 connaissiez?

22 R. Bien, pour l'équipe St-Jean, il y avait Gilles
23 Sauriol, Lyne Levert, Mario Lacombe,
24 essentiellement c'est eux que je me rappelle. De
25 l'autre côté, bien, il y avait, à la mairie, il y

1 avait madame Cordato, il y avait monsieur Patrick
2 Tifault.

3 Q. **[12]** Gendron, est-ce qu'il était encore dans le
4 décor, lui?

5 R. Non. Gendron, il n'était plus... c'est madame
6 Cordato qui, en deux mille neuf (2009), s'est
7 présentée à la mairie, Gendron n'était plus là. Les
8 conseillers, les autres, je ne m'en souviens pas de
9 leur nom, qui s'était présenté.

10 Q. **[13]** Parfait. Vous avez dit hier, quand vous avez
11 commencé votre témoignage, quand vous avez commencé
12 votre témoignage sur la situation à Boisbriand,
13 qu'en deux mille cinq (2005) vous ne vous êtes pas
14 mêlé, là, vous ne vous êtes pas rangé dans un camp
15 ou dans l'autre, mais que vous avez contribué à la
16 hauteur de dix mille dollars (10 000 \$) chacun pour
17 chacun des groupes. C'est exact?

18 R. Oui.

19 Q. **[14]** Vous nous avez quand même annoncé que pour
20 l'élection de deux mille neuf (2009), ça allait
21 être différent, et vous avez visiblement choisi
22 votre camp. C'est exact?

23 R. Oui.

24 Q. **[15]** Parfait. Activement, dans la campagne de deux
25 mille neuf (2009), pouvez-vous nous dire qu'est-ce

1 que vous avez fait, pendant cette campagne-là, pour
2 aider le camp St-Jean?

3 R. Moi, on m'avait demandé de donner un coup de main,
4 plus le côté financier, du côté de la campagne
5 électorale, là, de financement. Donc, je m'étais
6 entendu pour verser, je vous dirais, vingt-cinq
7 (25 000 \$) à trente mille dollars (30 000 \$) pour
8 la formation de madame St-Jean. Au point de vue...

9 Q. **[16]** Vous vous étiez engagé auprès de qui?

10 R. Les organisateurs, qui étaient monsieur Claude
11 Brière, qui était...

12 Q. **[17]** De BPR-Triax.

13 R. Qui travaillait pour BPR-Triax, qui, lui, était, on
14 pourrait dire, l'organisateur en chef de la
15 campagne de madame St-Jean.

16 Q. **[18]** Donc, juste avant... Parce que là c'est
17 important parce qu'on parle, cette campagne-là elle
18 est très importante. Mis à part monsieur Brière de
19 BPR-Triax, qui a pris part activement dans
20 l'organisation politique de la campagne de madame
21 St-Jean? Et vous, là, bien entendu, là, mais...

22 R. Bien, moi je n'étais pas actif. Je n'étais jamais
23 sur le terrain, je n'étais pas nulle part.

24 Q. **[19]** O.K. Alors, je vous poserai...

25 R. Je donnais un support financier...

1 Q. **[20]** Parfait.

2 R. ... mais je n'étais pas... Personne ne m'a vu nulle
3 part dans les comités, nulle part.

4 Q. **[21]** O.K.

5 R. J'étais vraiment... Je donnais un coup de main du
6 côté financier.

7 Q. **[22]** C'est qui les bailleurs de fonds? C'est qui
8 les gens qui sont proches de cette campagne-là, en
9 deux mille neuf (2009)?

10 R. Bien, écoutez, c'est tout le temps les mêmes
11 bureaux d'ingénieurs qui reviennent, mêmes bureaux
12 d'avocats. Moi je vous confirme du montant que moi
13 je devais fournir. Les montants que les bureaux
14 d'ingénieurs, les bureaux d'avocats et les autres
15 devaient fournir, ce n'est pas moi qui ai fait les
16 démarches pour aller chercher les montants. C'est
17 plus au niveau de l'organisation, comme je vous
18 dis, par le biais de monsieur Brière, ou
19 probablement aussi le biais de monsieur
20 Maisonneuve. C'est eux qui ont fait les démarches à
21 rencontrer les autres...

22 Q. **[23]** Votre principal interlocuteur, vous, on dit,
23 « Monsieur Zambito, Lino, on a besoin de toi
24 financièrement pendant la campagne, et on va te
25 demander comment tu peux contribuer. » Qui est

1 votre principal interlocuteur?

2 R. Moi, c'est monsieur Brière. Je faisais affaire avec
3 monsieur Brière.

4 Q. **[24]** Et dans son entourage, il y a qui? Des noms?

5 R. Bien, lui, comme je vous dis, il travaillait pour
6 BPR-Triax, donc il se rapportait directement à
7 monsieur André De Maisonneuve. Lui, j'étais au
8 courant qu'il travaillait en étroite collaboration
9 avec les avocats, qui était Jean-François Gagné du
10 bureau de Deveau Lavoie. Ça fait que,
11 essentiellement, c'était les deux piliers de la
12 campagne.

13 Q. **[25]** Parfait. Et de l'autre côté, l'équipe Cortado,
14 est-ce qu'on a également des firmes de génie-
15 conseil et des bureaux d'avocats qui s'occupent de
16 la campagne électorale en deux mille neuf (2009), à
17 votre connaissance personnelle?

18 R. Oui, je suis au courant que Genivar sont dans le
19 portrait avec l'équipe Cordato. Il y a la firme
20 CIMA+ qui rentre comme nouveau joueur. Il y a tout
21 le temps le bureau d'avocats Dunton Rainville qui
22 est dans le portrait. Et s'est joint aussi le
23 bureau Prévost Auclair, qui sont situés, je vous
24 dirais...

25 Q. **[26]** Un bureau de quoi, ça?

1 R. Des bureaux d'avocats, Prévost Auclair... Prévost
2 Auclair Fortin, qui sont situés à Boisbriand.

3 Q. [27] Parfait. La firme Roche, qui s'occupe de
4 l'usine d'épuration d'eau de Boisbriand, est-ce
5 qu'elle prend part à cette élection-là?

6 R. Écoutez, ma compréhension que j'ai eue de la façon
7 de faire, les autres bureaux d'ingénieurs qui
8 supportaient la campagne électorale de madame St-
9 Jean ne voulaient pas l'avoir dans le portrait,
10 quand même, parce que le Groupe Roche avait eu
11 quand même un gros mandat pour l'usine d'épuration
12 de Boisbriand, et de plus, je pense qu'on l'a vu
13 par après, il y a des honoraires qui ont été
14 rajoutés pour la surveillance et la réalisation des
15 travaux. Donc, je pense que l'intention, c'était à
16 ce que Roche ne soit pas actif dans les travaux de
17 génie civil. Si Roche a contribué à la campagne de
18 madame St-Jean ou pas, je ne suis pas en mesure de
19 vous répondre.

20 Q. [28] Parfait. Je vais aller maintenant spéci... Je
21 vais vous demander spécifiquement, là, on vous
22 demande de contribuer pour une certaine somme
23 d'argent, est-ce qu'on vous demande d'autre chose,
24 outre une contribution financière, pour les
25 élections de deux mille neuf (2009)?

1 R. Moi, essentiellement, c'était... C'était une
2 contribution financière, puis moi, qu'est-ce que
3 j'ai fait... Parce que souvent, comme je vous ai
4 dit, puis je pense que je l'ai élaboré un peu
5 depuis mon témoignage, c'était tout le temps la
6 difficulté, puis aussi, il fallait aller chercher
7 de l'argent comptant pour financer, puis évidemment
8 que, on en donnait à Montréal, on en donnait un peu
9 partout, ça fait que ça devenait un peu fastidieux
10 pour nous aussi d'aller chercher du comptant.

11 Ça fait que j'ai proposé à monsieur Brière
12 que j'étais prêt, au lieu de donner du comptant,
13 que je sois facturé pour divers services qu'ils
14 avaient besoin. Comme des sondages, comme la
15 formation, comme système informatique pour la
16 campagne, et je vous dirais aussi...

17 Q. **[29]** Je vais y aller en détail...

18 R. Oui.

19 Q. **[30]** ... sur chacun des éléments que vous nous
20 donnez. Donc, ce que je comprends de votre
21 témoignage, hors de question de ressortir du
22 comptant et de faire, aller en fausse facturation,
23 vous dites à monsieur Brière, « Moi je vais rendre
24 des services. Je veux dire, on me facturait. » Qui
25 on facturait? Est-ce que Infra... on facturait

1 Infrabec Incorporée, Les Constructions Infrabec, ou
2 on facturait Lino Zambito?

3 R. Non non. C'était Constructions Infrabec. Comme, il
4 y a un sondage qui a été fait par une firme de
5 Québec, le nom m'échappe, puis le sondage a été
6 fait, puis moi, Infrabec a été facturée. Et puis
7 c'est Infrabec qui a payé... Il y a un programme...

8 Q. **[31]** Est-ce que c'était un sondage qui a été
9 demandé pour... À quel moment à peu près, là? Un
10 peu... J'imagine avant les élections, là, le but
11 d'un sondage...

12 R. Je vous dirais au courant de l'été... Au courant de
13 l'été deux mille neuf (2009).

14 Q. **[32]** O.K. Et est-ce qu'il était fait pour le compte
15 de l'équipe St-Jean?

16 R. Écoutez, il était fait... C'est moi qui l'ai fait
17 faire, mais c'est sûr que c'est moi qui l'ai payé,
18 et je l'ai... l'équipe St-Jean l'a utilisé, ils en
19 ont...

20 Q. **[33]** Ça coûte combien, faire faire un sondage comme
21 ça, un sondage politique, dans une municipalité?

22 R. Je vous dirais aux alentours de... Écoutez, ce
23 n'est pas un sondage Léger, là, Léger. J'avais pris
24 une firme quand même compétente, mais on allait sur
25 un bassin plus restreint.

1 Q. **[34]** Mais ça ne doit pas être donné?

2 R. Ça m'a coûté huit mille (8 000).

3 Q. **[35]** Huit mille (8 000). Est-ce que c'est la seule
4 fois que vous avez fait faire un sondage pour
5 Boisbriand?

6 R. Non, en deux mille cinq (2005) j'en avais fait
7 faire un autre. Puis cette fois-là ça avait été
8 fait par ma... plus pour ma curiosité, comme je
9 vous avais dit, j'avais contribué aux deux partis
10 politiques et j'avais fait faire le sondage par un
11 analyste des HEC - le nom m'échappe, là - que
12 j'avais rencontré, il m'avait fait un sondage.

13 Q. **[36]** En deux mille cinq (2005), c'était quoi :
14 « Pour mesurer la température pour voir qui je...
15 peut-être je vais faire affaire après », est-ce que
16 c'est pour ça?

17 R. Non. Bien, écoutez, moi, je suis une personne
18 curieuse. J'aime savoir où je m'en vais, qu'est-ce
19 que je fais. Puis, comme je vous ai dit, en deux
20 mille cinq (2005), j'ai contribué aux deux partis
21 politiques, puis il y avait tout le temps monsieur
22 Poirier qui disait qu'il voulait revenir, se
23 représenter, donc j'avais fait faire un sondage
24 puis, une fois que je l'ai eu en main, je l'ai
25 partagé. J'en ai donné, puis les gens peuvent vous

1 le confirmer, j'en ai donné une copie à l'équipe de
2 St-Jean puis l'équipe à Gendron ont eu connaissance
3 du sondage aussi.

4 Q. **[37]** O.K. Alors, on va rester en deux mille neuf
5 (2009). Donc...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[38]** Monsieur Zambito.

8 R. Oui?

9 Q. **[39]** Je comprends que vous aviez un intérêt... je
10 comprends que vous aviez une curiosité mais vous
11 aviez un intérêt personnel aussi, là. Parce que la
12 curiosité qui vous coûte... combien ça vous a coûté
13 cette fois-là?

14 R. Cette fois-là ça m'avait coûté, je pense, un trois
15 mille dollars (3 000 \$). Ce n'était pas autant...
16 bien, ce n'était pas un sondage...

17 Q. **[40]** Je comprends...

18 R. ... à la même ampleur, on est allé...

19 Q. **[41]** ... mais pour satisfaire... vous payez
20 beaucoup d'argent pour satisfaire purement et
21 simplement votre curiosité.

22 R. Bien, écoutez, j'étais implanté à Boisbriand,
23 j'avais deux partis politiques qui me demandaient
24 de contribuer à leur campagne électorale...

25 Q. **[42]** Ça servait vos intérêts aussi de savoir...

1 R. Oui, absolument, c'était une curiosité, voir mes
2 intérêts, là. Je l'ai confirmé, c'était une
3 curiosité...

4 Q. **[43]** Ça c'est une réponse plus complète, je pense.

5 R. Oui. Bon. Parfait.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[44]** Et, pour la prochaine, celle à huit mille
8 (8 000), ça, ce n'était pas de la curiosité,
9 c'était carrément une commande, là?

10 R. Non, ça, je vous l'ai confirmé, c'est un sondage
11 que j'ai fait faire et que l'équipe St-Jean a
12 bénéficié.

13 Q. **[45]** Parfait. D'autres commandes? Vous avez parlé
14 de formation, c'est la formation de quoi, ça?

15 R. Il y a une formation qui a été donnée aux
16 conseillers et l'ancienne mairesse St-Jean. C'est
17 une formation par un formateur, Pierre D'Amour,
18 qui, lui, prépare plus les candidats, la façon à
19 répondre à des questions et à faire face aux
20 médias.

21 Q. **[46]** O.K. Qui a bénéficié, outre madame St-Jean, de
22 cette formation-là?

23 R. Écoutez, il y avait... de mémoire, il y avait trois
24 conseillers, je pense, madame Lyne Levert, Gilles
25 Sauriol et Mario Lacombe, je pense.

1 Q. [47] O.K. Et ça a coûté combien, ça?

2 R. Ça avait coûté deux mille (2 000).

3 Q. [48] Pour l'ensemble de ces personnes-là?

4 R. Oui. C'était une journée de formation.

5 Q. [49] Où est-ce que cette journée de formation là
6 s'est déroulée?

7 R. Ça a eu lieu à nos bureaux, dans la salle de
8 conférence de Constructions Infrabec.

9 Q. [50] Puis êtes-vous capable de nous donner un
10 moment précis, là, en prenant comme point de
11 référence les élections de novembre deux mille neuf
12 (2009)?

13 R. Ça avait été... de mémoire, là, au début du
14 printemps, je dirais, là, février, mars, avril,
15 dans ce coin-là.

16 Q. [51] Parfait. Alors, on est à huit mille (8 000),
17 on est deux mille (2 000) de formation, on est
18 juste à dix mille (10 000), là. On vous demande de
19 contribuer à la hauteur de trente mille (30 000).
20 Qu'est-ce qui va être... quels autres services vont
21 être rendus pour compenser ce montant-là?

22 R. Il y avait, comme je vous ai mentionné, un
23 programme informatique. C'est un programme que,
24 moi, je ne suis pas familier mais c'est supposément
25 pour faire du pointage téléphonique quand il y a

1 des... par les bénévoles, il y a des appels qui se
2 font, pour pouvoir pointer les pour et les contre,
3 là. Honnêtement, je ne connais pas le programme,
4 mais c'était un programme informatique pour faire
5 du pointage.

6 Q. **[52]** Combien ça a coûté?

7 R. Écoutez, de mémoire, je pense que c'est un
8 programme qui était aux alentours de sept mille
9 dollars (7 000 \$).

10 Q. **[53]** Donc, on est rendu à dix-sept mille (17 000),
11 à peu près. Est-ce qu'il y a d'autres choses qui
12 vont être fournies?

13 R. Non, c'est les seules choses, parce que, qu'est-ce
14 qui est arrivé, bien, le quinze (15) octobre deux
15 mille neuf (2009), il y a eu l'émission Enquête, où
16 est-ce qu'on a mis l'emphase sur Boisbriand et
17 l'usine d'épuration de Boisbriand. Donc, à partir
18 de ce moment-là, j'ai... j'ai coupé mes liens avec
19 la formation de Sylvie St-Jean.

20 Q. **[54]** À partir du quinze (15) octobre?

21 R. Oui.

22 Q. **[55]** Donc, après ça, la journée des élections, vous
23 n'avez pas participé en quoi que ce soit, avez-vous
24 fait du bénévolat, avez-vous mis vos employés à la
25 tâche?

1 R. Aucunement, je pense que les médias et les équipes
2 de Radio-Canada étaient à l'affût, on me cherchait
3 partout dans les locaux politiques puis je n'ai
4 pas... je n'ai pas participé à la journée du vote.
5 Puis, je vous dis, à partir du quinze (15) octobre,
6 ça a été terminé pour moi.

7 Q. [56] Parfait. Et ce qu'on comprend, c'est public,
8 madame St-Jean a été battue par madame Cordato.

9 R. Oui.

10 Q. [57] Parfait. Je vais revenir un peu en arrière, je
11 me rendais jusqu'aux élections. Vous, là, vous
12 estimez, tout le temps que vous avez commencé à
13 Boisbriand, en termes de pourcentage des contrats
14 octroyés à Boisbriand, combien, en termes de
15 chiffre, vous pourriez nous dire que vous aviez eu,
16 vingt (20), trente (30), cinquante (50), soixante
17 (60), soixante-dix pour cent (70 %) des contrats de
18 Boisbriand?

19 R. Écoutez, il y a bien des chiffres qui ont été
20 véhiculés puis, moi, je pense qu'il faut être
21 réaliste et regarder les choses de la façon
22 qu'elles sont faites. Les études que, moi, j'ai
23 vues, qui étaient plus sérieuses, révélaient
24 qu'Infrabec a eu, possiblement, cinquante-deux pour
25 cent (52 %) des contrats d'appels d'offres qui

1 étaient à la Ville de Boisbriand. Cependant, moi,
2 je pense qu'il est important de spécifier que
3 Boisbriand n'était pas Montréal. Montréal, il
4 sortait, en moyenne, cinquante (50), soixante (60),
5 soixante-dix (70) contrats d'infrastructures dans
6 le domaine des égouts par année. À Boisbriand,
7 lorsqu'on avait un, deux, trois contrats par année,
8 trois c'était l'exception à la règle.

9 Q. **[58]** Puis je vais mettre l'usine d'épuration à part
10 parce que c'est vraiment... ça, ça fait exploser
11 les coûts.

12 R. Oui.

13 Q. **[59]** Mais, en moyenne, Boisbriand sort des contrats
14 d'une valeur de combien, quand vous parlez de deux,
15 trois par année?

16 R. Écoutez, moi, je pense que... de qu'est-ce que,
17 moi, j'ai vu et j'ai constaté, en moyenne, c'était
18 cinq (5) à six millions (6 M) par année quand
19 c'était une grosse année pour Boisbriand.

20 Q. **[60]** O.K. Donc, sur le cinq (5) à six millions
21 (6 M) par année, combien Infrabec en a en termes de
22 pourcentage?

23 R. Je vous dirais, là, possiblement, les deux tiers.

24 Q. **[61]** O.K. Est-ce qu'à Boisbriand, on a voulu, à un
25 moment donné, les entrepreneurs, recréer le système

1 de collusion Montréal et de donner des contrats en
2 alternance? Puis, Boisbriand, je pourrais même vous
3 l'ouvrir, peut-être à une partie des villes
4 avoisinantes, Sainte-Thérèse, Rosemère, et caetera,
5 ce qui est dans le coin. Est-ce que ça s'est fait
6 ça, à un moment donné?

7 R. Écoutez, il y a des contrats sur lesquels, à
8 Boisbriand, il y a eu de la collusion, il y a des
9 contrats sur lesquels, que moi j'ai organisé à
10 Boisbriand, mais qu'est-ce qu'il est important de
11 comprendre c'est qu'à Boisbriand l'ouvrage que je
12 vous ai expliqué qui était fait à Montréal depuis
13 plusieurs années pour gonfler les budgets pour
14 avoir des budgets, des prix unitaires qui étaient
15 valables, c'était, c'était une ville, ça n'avait
16 pas été fait ce processus-là. Donc, même si moi
17 comme entrepreneur j'organisais un contrat, la
18 marge de profit se limitait à dix pour cent (10 %)
19 au gros maximum parce qu'au-dessus de ça les
20 budgets défonçaient puis les contrats étaient
21 annulés puis ça retournait en appel d'offres. Ça
22 fait que, ça devenait beaucoup plus compliqué
23 d'oeuvrer de la même façon qu'on le faisait à
24 Montréal où les budgets étaient déjà pré-établis et
25 la marge de manoeuvre était là.

1 Q. **[62]** Mais est-ce que c'était l'intérêt alors de
2 commencer à être, excusez-moi l'expression,
3 « chummy, chummy » avec les bureaux d'ingénieurs
4 parce que, ce que vous nous dites, c'est que dans
5 les villes autres que Montréal, c'est des firmes
6 privées qui font la conception et qui font la
7 surveillance.

8 R. Oui, c'est des firmes privées qui font la
9 conception et la surveillance puis c'est un long
10 processus qui devait s'entamer pour peu à peu
11 augmenter les budgets.

12 Q. **[63]** O.K. Mais ma question, je vais être plus
13 précis...

14 R. Oui.

15 Q. **[64]** Est-ce que vous étiez avec les firmes de
16 génie-conseil privées à vous développer un genre de
17 Gilles Surprenant pour pouvoir éventuellement faire
18 augmenter les budgets pour les contrats. Est-ce que
19 c'est possible, ça?

20 R. Mais c'est un peu différent puis c'est ça que c'est
21 important de comprendre. Les bureaux, la dynamique
22 change en banlieue puis la façon de faire parce que
23 les firmes d'ingénieurs qui ont les mandats, ces
24 compagnies-là, ces firmes-là contribuent aussi aux
25 formations politiques des villes. En bout de ligne,

1 là, c'est les entrepreneurs, c'est les firmes
2 d'ingénieurs et les bureaux d'avocats qui paient
3 les campagnes électorales de ces partis politiques
4 là. Donc les ingénieurs ont intérêt aussi à peu à
5 peu augmenter les budgets pour avoir, je dirais, du
6 « loose » dans les budgets pour que l'entrepreneur
7 fasse de l'argent, pour que l'entrepreneur puisse
8 donner une cote au bureau d'ingénieur qui, lui, lui
9 permet de dégager de l'argent pour que quand on
10 contribue à la campagne électorale d'un parti
11 municipal, l'ingénieur ne soit pas obligé d'aller
12 piger dans ses poches. C'est un peu la mentalité
13 qui est faite dans les banlieues. C'est de cette
14 façon-là que le processus diffère de Montréal.

15 Q. **[65]** Parfait. Puis là, on est, on est théorique,
16 vous l'expliquez, êtes-vous capable de nous le
17 transposer en exemple à Boisbriand, sur un contrat
18 spécifique?

19 R. Bien, écoutez, Rivière-aux-Chiens...

20 Q. **[66]** Bon, allez-y.

21 R. Un contrat que j'ai fait de collecteur, Rivière-
22 aux-Chiens... excusez, Rivière Cachée, un contrat
23 de trois point... trois point huit millions
24 (3,8 M\$).

25 Q. **[67]** Quelle année?

1 R. Quelle année? Deux mille six (2006), deux mille
2 sept (2007), de mémoire.

3 Q. **[68]** Allez-y.

4 R. Je fais le contrat, on a... on a des extra, O.K.
5 Les extra sont là, l'ingénieur, on se met d'accord,
6 les extra sont autorisés, sont présentés au
7 fonctionnaire de la Ville, l'entrepreneur c'est sûr
8 que les extra on les gonfle, on les met surévalués.
9 Une fois que l'ingénieur les signe, les autorise,
10 on se fait payer par la Ville et on donne un
11 « kickback », une ristourne au bureau d'ingénieurs
12 qui peut être de l'ordre de vingt-cinq pour cent
13 (25 %).

14 Q. **[69]** O.K. Puis dans Rivière Cachée, là, des firmes
15 d'ingénierie, des noms, des montants donnés.

16 R. Écoutez, c'était, ce projet-là avait été sous...
17 c'est Genivar qui avait fait les documents d'appel
18 d'offres, c'est eux qui avaient fait, qui avaient
19 fait la surveillance et, écoutez, les montants
20 donnés, je pense qu'il y avait eu un total d'un
21 deux cent mille (200 000 \$) d'extra d'autorisés et
22 en contrepartie on avait donné un vingt mille
23 (20 000 \$) en retour. Vous allez me dire, ça fait
24 dix pour cent (10 %), mais il ne faut jamais
25 oublier qu'il y a une partie des extra qui sont

1 réels, c'est des extra qu'on a faits puis qui sont
2 payables, donc la différence, là, fait que... où
3 est-ce qu'on a mis de la chair puis qu'on sait que
4 ça ne valait pas ce montant-là exactement, c'est là
5 qu'on donne en contrepartie notre ristourne.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [70] Donc le vingt mille dollars (20 000 \$), lui...

8 R. Oui.

9 Q. [71] ... il va à l'ingénieur?

10 R. On le donne au bureau d'ingénieurs, oui.

11 Q. [72] O.K. Et l'élu, lui, est-ce qu'il reçoit
12 quelque chose?

13 R. Écoutez, moi, à Boisbriand, dans tout le temps que
14 j'ai été - j'ai oeuvré pendant, je vous dirais de
15 deux mille trois (2003), puis j'ai commencé à avoir
16 des travaux en deux mille cinq (2005) jusqu'en deux
17 mille dix (2010) - moi, personnellement, je n'ai
18 jamais, jamais, remis aucun montant à aucun élu.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. [73] Mais vous avez donné des montants à des firmes
21 de génie-conseil et en ayant deux tiers des
22 contrats de la Ville de Boisbriand sur une période,
23 quoi, de, on l'a calculé hier, six, sept ans?

24 R. Cinq ans, là.

25 Q. [74] Cinq ans?

1 R. De deux mille cinq (2005) à deux mille dix (2010).

2 Q. [75] Chiffre conservateur, cinq ans, deux tiers des
3 contrats, vous avez donné des montants à combien de
4 reprises à des firmes de génie-conseil comme
5 « kickback » sur un contrat?

6 R. Écoutez, je vous dirais, là... mettez en moyenne
7 deux contrats par année, quatre, cinq ans, ça fait
8 dix (10) contrats. Je n'ai pas... Puis,
9 honnêtement, les derniers contrats en deux mille
10 dix (2010), vu qu'est-ce qui m'était arrivé, mes
11 affaires ont resté en suspens, il n'y a rien qui
12 s'est réglé. Mais je vous dirais, là, qu'à huit
13 reprises j'ai donné des « kickback », des
14 redevances à des bureaux d'ingénieurs.

15 Q. [76] À huit reprises vous évaluez ça à combien en
16 argent sonnait environ?

17 R. Je vous dirais, là, aux alentours de, facilement,
18 au-dessus de deux cent... deux cent vingt mille
19 (220 000 \$) à peu près.

20 Q. [77] À quelle firme de génie-conseil vous avez
21 donné, outre celle que vous avez parlé tantôt, là,
22 qui était Genivar.

23 R. Genivar, moi, j'ai fait affaire avec Genivar et
24 BPR-Triex.

25 Q. [78] À Boisbriand?

1 R. À Boisbriand.

2 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

3 Q. **[79]** Est-ce que c'était déversé en argent comptant
4 ou en chèque?

5 R. Toujours en argent comptant.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[80]** Donc ce qui fait en sorte, encore là, on passe
8 toujours par le système de fausse facturation que
9 vous avez élaboré et ce qui vous servait de payer
10 des ristournes à Montréal.

11 R. C'est bien ça.

12 Q. **[81]** Parfait. Au niveau des, au niveau du
13 financement des partis politiques municipaux à
14 Boisbriand en tant que tels, moi je fais le
15 décompte, là, j'ai un vingt mille (20 000 \$) en
16 argent comptant qui est donné en deux mille cinq
17 (2005). C'est exact?

18 R. Oui, dix (10 000 \$), dix (10 000 \$).

19 Q. **[82]** Comptant?

20 R. Oui.

21 Q. **[83]** Parfait. Toujours avec le stratagème de fausse
22 facturation.

23 R. Oui.

24 Q. **[84]** Parfait. Ensuite de ça, jusqu'à l'élection de
25 deux mille neuf (2009) où est-ce que vous avez

1 donné des services en compensation d'un montant
2 qu'on vous demandait, là, puis vous n'avez jamais
3 pu arriver au total, est-ce qu'il y a eu d'autres
4 sommes d'argent qui ont été versées à différents
5 partis municipaux à Boisbriand, outre ces deux
6 moments-là?

7 R. Ça, essentiellement, c'était les montants qui ont
8 été versés aux campagnes électorales des partis
9 politiques. Il y a un moment donné, en deux mille
10 cinq (2005), deux mille six (2006), lors de la
11 course, lors des élections, il y avait eu des
12 pamphlets qui avaient été distribués au porte-à-
13 porte, où l'équipe St-Jean, dans le pamphlet, il y
14 avait une sorte de diffamation qui était faite.
15 Donc, le candidat à la mairie défait, Pierre-Marc
16 Gendron, avait pris des poursuites contre l'équipe
17 St-Jean. C'était une poursuite, je ne pourrais pas
18 vous dire le montant initial que la poursuite avait
19 été faite.

20 Q. **[85]** Ça, c'était au lendemain de l'élection de deux
21 mille cinq (2005)?

22 R. Oui, quelques jours ou quelques mois après, il y a
23 une poursuite qui avait été prise.

24 Q. **[86]** Parfait.

25 R. Donc, au courant de l'année deux mille six (2006),

1 je vous dirais, on a été approché par...

2 Q. **[87]** Quand on dit « on », c'est Infrabec?

3 R. Moi.

4 Q. **[88]** Vous?

5 R. Oui, moi. J'ai été approché par Bernard Brunet, qui
6 était le patron de monsieur Pierre-Marc Gendron.

7 Q. **[89]** Ça c'est Béton Brunet?

8 R. C'est bien ça. Et on m'a demandé si j'étais prêt à
9 contribuer pour une somme de dix mille dollars
10 (10 000 \$), et qu'il s'apprêtait à aller voir
11 Genivar, BPR-Triax et le bureau d'avocats Dunton
12 Rainville pour qu'on contribue à la hauteur de dix
13 mille dollars (10 000 \$) chacun, pour ramasser une
14 somme de quarante mille dollars (40 000 \$), pour la
15 verser à monsieur Pierre-Marc Gendron, ce qui, lui,
16 ce montant-là le satisfaisait, l'aurait satisfait,
17 puis lui il aurait mis fin aux poursuites de
18 diffamation contre l'équipe St-Jean.

19 Q. **[90]** Là, je veux comprendre, là.

20 R. Vous voulez comprendre.

21 Q. **[91]** Monsieur Gendron dit qu'il est diffamé pendant
22 la campagne, poursuit au civil madame St-Jean et
23 son équipe, ou madame St-Jean personnellement?

24 R. C'était l'équipe, je pense.

25 Q. **[92]** L'équipe?

1 R. Oui.

2 Q. **[93]** O.K. Pour un montant dont vous ne vous
3 souvenez plus?

4 R. Écoutez, je pense, c'était aux alentours de cent
5 mille (100 000 \$). Je n'ai pas le montant exact,
6 mais c'est vérifiable par les documents.

7 Q. **[94]** Puis ensuite de ça, son propre patron...

8 R. Oui.

9 Q. **[95]** Parce qu'il travaille pour Béton Brunet, c'est
10 ce qu'on a compris hier de votre témoignage?

11 R. Oui.

12 Q. **[96]** Fait le tour du monde pour... fait un tour du
13 chapeau, là?

14 R. Oui.

15 Q. **[97]** Collecte de l'argent puis dit : « Vous allez
16 régler à l'amiable la poursuite de mon employé »?
17 C'est ça que j'ai compris?

18 R. Vous avez très bien compris.

19 Q. **[98]** O.K. Et quelle était l'attitude des firmes de
20 génie, votre attitude face à ça, face à une demande
21 comme ça?

22 R. Écoutez, quelle était mon attitude? C'est sûr que,
23 je pense que... moi je n'étais pas trop en faveur
24 de verser de l'argent à monsieur Gendron. Je pense
25 que ça a ressorti hier. Mais c'était comme... les

1 bureaux d'ingénieurs, bureaux d'avocats sont prêts
2 à le faire, puis on m'a demandé si moi
3 j'embarquais, puis on réglait un dossier à tout
4 jamais. Donc, j'ai donné mon O.K., mais la seule
5 différence, que pour régler ce dossier-là, moi j'ai
6 dit à monsieur Brunet que je n'étais pas prêt à
7 fournir du comptant. J'ai dit : « Moi je suis un
8 client chez Béton Brunet, j'achète l'équivalent de
9 un (1 M\$) à un million et demi (1,5 M\$) de tuyaux
10 chez vous par année, ça fait que je vais te
11 demander de me facturer, m'envoyer une facture sur
12 un contrat pour le montant, dix mille dollars
13 (10 000 \$). Je vais te faire un chèque et tu
14 t'arrangeras avec monsieur Gendron, tu t'arrangeras
15 pour aller chercher l'argent au comptant et régler
16 ses affaires. » Et c'est de cette façon-là qu'on a
17 procédé et que moi j'ai donné ma quote-part de ce
18 règlement-là.

19 Q. [99] Mais les principales personnes concernées,
20 dont madame St-Jean, c'est eux qui sont poursuivis,
21 ce que vous nous dites c'est que ces gens-là n'ont
22 pas eu voix au chapitre? Ce n'est pas eux autres
23 qui vous ont approché? Ce n'est pas... Laissez-moi
24 finir. Ce n'est pas madame St-Jean qui vous a dit :
25 « Écoutez », ça fait longtemps que vous la

1 connaissez, « Écoutez, Lino, peux-tu m'aider, je
2 suis poursuivie puis j'aimerais peut-être régler à
3 l'amiable »?

4 R. Non. Madame St-Jean n'était pas au courant de ces
5 démarches-là, puis c'est important de comprendre,
6 puis c'est là que vous allez voir l'importance des
7 bureaux d'avocats et des bureaux d'ingénieurs dans
8 les villes. C'est vraiment eux, quand je vous
9 disais hier que c'était des équipes, des
10 « partners » d'affaires qu'on retrouve dans une
11 ville puis qu'on va retrouver ailleurs, c'est
12 vraiment la façon de faire. Puis c'est de là que
13 souvent, dans certaines villes, on voit le
14 phénomène des élections clé en main. Moi je peux
15 vous dire par expérience que dans bien des villes,
16 les gens qui sont en place, puis je sais que ça va
17 ébranler pas mal de monde, il y a bien des maires
18 et mairesses qui sont en place dans des villes qui
19 ne contrôlent rien. C'est vraiment les firmes de
20 professionnels qui mènent la Ville.

21 Q. **[100]** J'y reviendrai plus tard, mais je vais rester
22 à Boisbriand, pour le moment, là. Et ce que vous
23 nous dites, c'est que l'équipe en place, là, parce
24 que, à partir de deux mille cinq (2005) je
25 comprends que c'est madame St-Jean et son équipe

1 minoritaire qui est au pouvoir, ce que vous nous
2 avez dit hier?

3 R. Oui, oui.

4 Q. **[101]** Ce que vous nous dites, c'est que ça c'est
5 des marionnettes?

6 R. Écoutez, moi je vous dis, ils sont là, puis...

7 Q. **[102]** Ils ne contrôlent pas grand-chose, c'est ce
8 que vous nous dites?

9 R. Moi je pense que c'est les bureaux d'ingénieurs et
10 les bureaux d'avocats qui mènent les villes.

11 Q. **[103]** O.K. Ce qui m'amène, là, et on va se coller
12 sur notre mandat, ce qui m'amène aux contrats
13 publics dans l'industrie de la construction à
14 Boisbriand, parce qu'on va rester à Boisbriand, on
15 ira plus tard ailleurs, là, ce sont les firmes de
16 génie-conseil qui, au final, les donnent aux
17 entrepreneurs? Malgré un système d'appel d'offres?

18 R. Les firmes de...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[104]** Vous me permettez?

21 R. Oui.

22 Q. **[105]** Juste avant d'entrer dans ces contrats
23 publics là, qu'est-ce qui fait que les maires et
24 mairessees qui sont élus ne jouent pas leur rôle?

25 R. Écoutez, il y a bien du monde, puis ça c'est simple

1 constatation personnelle, il y a bien du monde, des
2 maires et des mairesses, qui vont en politique, qui
3 ne connaissent pas le système, les dessous.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[106]** Madame St-Jean, elle faisait quoi dans la
6 vie, elle, avant de commencer, avant d'être
7 mairesse?

8 R. Madame St-Jean, avant d'être mairesse, elle était
9 directrice d'une garderie à Lachine. Le monde
10 politique... Comme je vous dis, moi je l'ai connue
11 en quatre-vingt-dix-huit (98), elle était
12 conseillère municipale pour l'équipe Poirier, puis
13 son rôle c'était de cogner aux portes puis
14 rencontrer le monde, mais qu'est-ce qui se passait
15 en haut avec les bureaux d'ingénieurs et tout ça,
16 moi je peux vous garantir que la majorité des
17 conseillers ne sont pas au courant de qu'est-ce qui
18 se passe.

19 Q. **[107]** Mais au-delà, là, dans une ville, qu'elle
20 soit de petite ou de moyenne taille, tu sais, on
21 dit toujours les élus partent mais les
22 fonctionnaires restent. Ces villes-là ont quand
23 même des gens qui travaillent. Vous avez parlé que
24 Boisbriand avait quand même un service de...

25 R. Oui.

1 Q. [108] ... d'ingénierie, puis il y a d'autres
2 fonctionnaires qui autorisent, au bout de la ligne.
3 Est-ce que vous nous dites que ces gens-là
4 abandonnaient également leur rôle pour le privé?

5 R. Non. Ils faisaient leur rôle. Mais comme je vous
6 dis, une fois qu'on met en place... Je vous donne
7 l'exemple, je reviens avec l'exemple des mandats
8 pour les ingénieurs. Une fois qu'on met en place
9 une grille d'évaluation qui est contrôlée par le
10 parti politique qui a le pouvoir, c'est une
11 méthode, une marche à suivre. Le fonctionnaire qui
12 est en place, il peut juste constater qu'il y a un
13 processus d'attribution, puis lui il voit aller un
14 contrat d'un bord, un contrat de l'autre, puis il
15 peut juste dire, « Oui, on a les budgets, oui,
16 c'est fait selon la méthode qu'on a. » D'un côté,
17 il a les mains liées.

18 C'est vraiment les partis politiques, les
19 machines qui mettent en place la façon de
20 fonctionner. Les fonctionnaires, ils font leur
21 ouvrage, mais ils n'iront pas jouer, ils ne
22 s'impliqueront pas du côté politique. Ils savent
23 qu'eux ils ont une ma... pas une marche, mais une
24 façon de faire, puis il y a un côté politique
25 qu'eux ils laissent aller, puis que... Comme je

1 vous dis, c'est les machines de bureaux
2 d'ingénieurs et les machines de bureaux d'avocats
3 qui dictent la façon de faire.

4 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5 Q. [109] Mais je comprends que les firmes de génie
6 civil, lorsqu'elles appuient un candidat donné...

7 R. Oui.

8 Q. [110] Bon. Si leur candidat donné gagne...

9 R. Oui.

10 Q. [111] ... ils réussissent après ça à avoir des
11 contrats par le fait qu'au comité de sélection on
12 met des joueurs qui sont favorables aux firmes de
13 génie civil qui ont appuyé le candidat gagnant.

14 Est-ce que c'est comme ça?

15 R. C'est bien ça. Sur le comité de sélection, comme je
16 vous ai un peu fait part, quand madame Cordato
17 avait la majorité au conseil, c'était son mari,
18 c'était un ancien candidat, elle, défait, puis une
19 autre personne. Donc, on peut déjà présumer... Tu
20 sais, moi j'ai vécu le fait qu'à un moment donné on
21 a refusé, puis c'est là que je trouve qu'ils ne
22 savent plus où s'arrêter. Parce que des ingénieurs
23 présentent des soumissions, cet ingénieur-là ça
24 fait cinq, six ans qu'il travaille dans la ville de
25 Boisbriand, mais là, parce qu'on a changé

1 d'administration qui est au pouvoir, on n'ouvre
2 même plus son enveloppe, on dit qu'il n'est pas
3 qualifié. Le comité de sélection n'aura pas retenu
4 sa soumission. Moi je vous le dis, c'est étirer
5 l'élastique au maximum. Parce que quand même, ce
6 bureau d'ingénieurs-là était là pendant cinq ans,
7 puis là, parce que c'est une nouvelle formation
8 politique, il n'est plus qualifié. Puis ça se fait
9 des deux bords. Ça s'est fait du côté de madame St-
10 Jean, puis ça s'est fait du côté de madame Cordato.
11 Le problème, il est existant, puis ça se fait à
12 tous les jours. Puis ça se fait... La couronne
13 nord, c'est la façon de faire. C'est la façon
14 d'attitrer les mandats aux bureaux d'ingénieurs,
15 donc les bureaux d'ingénieurs, sur les
16 entrepreneurs, ils ont quand même une bonne
17 emprise.

18 Moi je n'ai jamais vu, rarement vu des
19 bureaux d'ingénieurs piger dans leur poche pour
20 contribuer à des campagnes électorales. On se
21 retourne tout le temps vers l'entrepreneur.
22 « Écoute, ça me prend tant, je vais te le passer en
23 extra, tu me le redonneras en liquide, tu vas être
24 payé, et tout le monde est heureux. » C'est une
25 chaîne qui se tient.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[112]** Et je vais y arriver bientôt, est-ce que ça
3 également, parce que là on parle, vous parlez de
4 ça, vous parlez des partis politiques municipaux
5 qui sont très présents, en tout cas vous parlez de
6 votre expérience sur la couronne nord, mais est-ce
7 qu'on parle de la même chose au niveau des partis
8 politiques provinciaux?

9 R. Écoutez, c'est exactement la même chose. Sur des
10 projets du ministère des Transports du Québec, il y
11 a des firmes d'ingénieurs qui sont mandatées à
12 faire la conception, à faire la surveillance. Ces
13 bureaux d'ingénieurs là se font donner des
14 commandes politiques, ils ont des montants à verser
15 aux caisses po... aux caisses...

16 Q. **[113]** Électorales?

17 R. ... électorales des partis politiques. Puis je vous
18 le dis, puis je vous le reconfirme : c'est très
19 rare que ces gens-là vont piger dans leur poche. Le
20 maillon, la chaîne facile, c'est d'aller vers
21 l'entrepreneur. On passe des extra, on facture, on
22 fait... on vous donne des quantités de plus, on
23 vous donne ça de plus, il y a une part qui reste à
24 l'entrepreneur, une part qui va au bureau
25 d'ingénieurs, par l'intermédiaire de l'entrepreneur

1 qui le remet de façon comptant, et eux, ça leur
2 permet de financer les partis politiques.

3 Q. **[114]** Parfait, on est rendu là. Infrabec...

4 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5 Q. **[115]** Donc, si vous permettez, donc vous... Si vous
6 me permettez...

7 Me DENIS GALLANT :

8 Oui.

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Q. **[116]** Donc, vous, vous avez vraiment, dans des cas
11 du MTQ, vécu ceci, là, ce que vous décrivez là.

12 R. Sur des projets, j'ai deux, trois projets... Moi,
13 comme je vous dis, je n'ai pas été un joueur, un
14 grand joueur au ministère des Transports. J'ai eu
15 des contrats, mais sur des projets donnés, j'ai été
16 approché par des bureaux d'ingénieurs où il y avait
17 des contributions à faire, puis on me l'a dit :
18 « Donne-moi un coup de main, donne-moi vingt
19 (20 000), trente mille (30 000), j'ai besoin de
20 vingt (20 000), trente mille (30 000) comptant,
21 puis sur le contrat je vais te le passer en
22 extra. »

23 C'est la même chose. On se faisait
24 solliciter, je ne vous dirais pas à toutes les
25 semaines, mais aux deux semaines. Il y avait un

1 cocktail de financement pour tel ministre, pour tel
2 député, pour tel... Donc, les ingénieurs avaient,
3 on leur donnait cent (100) billets à vendre. Vers
4 qui vous pensez qu'ils se retournaient? On se
5 retournait vers les entrepreneurs. On m'appelait :
6 « Tu peux-tu m'en placer cinq? Peux-tu m'en placer
7 dix (10)? » Là on achetait les billets, puis
8 c'était tout le temps, « Bien, donne-moi un coup de
9 main, puis sur tel chantier ou sur le prochain
10 chantier qu'on aura ensemble, je vais te donner un
11 coup de main. Ça ne te coûtera rien de tes
12 poches. » C'était la façon de faire.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[117]** J'y reviendrai, pour le MTQ, un petit peu
15 plus tard. Je vais terminer Boisbriand parce qu'on
16 est en non-publication.

17 R. Oui.

18 Q. **[118]** Je vais... Au ni... Ça va?

19 LA PRÉSIDENTE :

20 (Inaudible - micro fermé).

21 Me DENIS GALLANT :

22 Oui.

23 Q. **[119]** Quant à Boisbriand en tant que telle, vous
24 êtes, puis ça va être quand même en lien, là,
25 pendant cinq ans, pendant cinq ans vous obtenez le

1 deux tiers des contrats à Boisbriand. Et quand vous
2 dites, tantôt, des firmes de génie-conseil ne
3 mettent jamais la main dans leur poche, ils se
4 revirent vers les entrepreneurs, est-ce qu'on peut
5 dire que vous étiez la cible, l'entrepreneur qui
6 les finançait?

7 R. Pas uniquement, parce qu'il y a des fournisseurs
8 aussi, il y a... Il y a des... Il ne faut pas
9 oublier, il y a d'autres professionnels qui
10 travaillent là. Il y a des architectes, il y a des
11 huissiers, des compagnies de huissiers. Il y a des
12 compagnies de déneigement. Ça fait que...

13 Q. **[120]** Mais tantôt vous parliez, puis je vais rester
14 avec vous, comme entrepreneur en construction. Vous
15 parliez que vous avez donné à peu près un deux cent
16 mille (200 000) facile en « kickbacks ».

17 R. Oui.

18 Q. **[121]** Est-ce que ça ce sont les montants totaux ou
19 vous avez donné encore plus que ça?

20 R. À Boisbriand?

21 Q. **[122]** À Boisbriand?

22 R. Non. À Boisbriand, c'était le gros maximum, je vous
23 dirais.

24 Q. **[123]** Que vous avez donné...

25 R. Oui.

1 Q. **[124]** ... sur une période que vous évaluez à cinq
2 ans.

3 R. Oui. Oui.

4 Q. **[125]** Parfait. Je vous ai demandé hier s'il y avait
5 de la compétition à Boisbriand. Il y a un groupe
6 que vous n'avez pas parlé, c'est le Groupe
7 Panthère, André Durocher. Est-ce que ça vous dit
8 quelque chose, ça?

9 R. Oui, je connais très bien.

10 Q. **[126]** Est-ce que ces gens-là étaient à Boisbriand,
11 est-ce que ces gens-là voulaient entrer à
12 Boisbriand?

13 R. Monsieur Durocher, il a soumissionné à Boisbriand,
14 puis je veux juste vous expliquer c'est qui
15 monsieur Durocher puis on...

16 Q. **[127]** Oui, oui, parce que j'ai quelques questions à
17 propos de monsieur Durocher, donc mettez-nous en
18 contexte.

19 R. Parfait. Monsieur Durocher c'est quelqu'un qui m'a
20 approché, au mois d'avril...

21 Q. **[128]** Quelle année?

22 R. Je vous dirais, deux mille huit (2008). C'est
23 quelqu'un que je connaissais auparavant, c'est
24 quelqu'un de qui j'ai acheté du sable, c'est
25 quelqu'un de qui j'ai loué de l'équipement.

1 Monsieur Durocher est venu...

2 Q. **[129]** Juste avant, allez-y tout de suite, monsieur
3 André Durocher, tantôt je vous ai dit, du Groupe
4 Panthère.

5 R. Oui.

6 Q. **[130]** Ils sont spécialisés en quoi? Il est
7 spécialisé en quoi, est-ce que c'est un
8 entrepreneur général?

9 R. Ils font... monsieur Durocher fait... c'est un
10 entrepreneur général qui oeuvre un peu dans le même
11 domaine que nous, génie civil, égout, un peu des
12 travaux similaires que, nous, on faisait. Mais...

13 Q. **[131]** Son siège social est où, lui?

14 R. Il est basé à Blainville. Mais, aujourd'hui, je
15 pense qu'il a fermé les portes.

16 Q. **[132]** Mais, à l'époque, Blainville.

17 R. Oui.

18 Q. **[133]** Donc, si on se situe, couronne nord, ça ce
19 n'est vraiment pas loin de Boisbriand?

20 R. C'est la ville voisine.

21 Q. **[134]** O.K. Continuez.

22 R. Comme je vous disais, monsieur Durocher, au mois
23 d'avril, est venu à quelques reprises à mes bureaux
24 en me disant qu'il était en train de faire une
25 tournée. Il voulait faire un genre d'association

1 des entrepreneurs de la Rive-Nord, où on allait
2 être, je vous dirais, entre une quinzaine et une
3 vingtaine d'entrepreneurs pour tenter de mettre en
4 place un système de collusion. Il voulait s'assurer
5 qu'on puisse faire des ententes entre entrepreneurs
6 pour collusionner (sic) sur la Rive-Nord, comme ça
7 se faisait à Laval et à Montréal.

8 Q. **[135]** Là vous avez parlé de quinze (15), vingt (20)
9 entrepreneurs, est-ce qu'ils sont identifiés, à ce
10 moment-là, ces entrepreneurs-là?

11 R. Écoute, monsieur Durocher a fait une rencontre, un
12 déjeuner dans un hôtel de Blainville, au mois de
13 mai...

14 Q. **[136]** Étiez-vous présent?

15 R. Oui, j'étais présent, c'est un samedi matin, à six
16 heures (6 h) du matin, il avait fait ça très tôt.
17 Où on était... je vous dirais, écoutez, entre
18 quinze (15) et vingt (20) entrepreneurs étaient
19 présents. Donc, il était assis à l'avant avec son
20 frère et ils ont commencé à parler du fait que, les
21 entrepreneurs, on devait se tenir puis éviter un
22 peu, sur la couronne nord, de se déchirer comme on
23 faisait tout le temps. Puis beaucoup de compagnies
24 fermaient les portes parce que les prix n'étaient
25 pas aussi bons qu'ailleurs. Donc, il y avait, comme

1 je vous dis, entre quinze (15) et vingt (20)
2 entrepreneurs qui étaient présents, puis monsieur
3 Durocher a commencé à sortir la liste des appels
4 d'offres qui étaient en cours dans les
5 prochaines... dans le prochain mois, qu'est-ce qui
6 était public. Et il a commencé à demander aux
7 entrepreneurs lesquels qui avaient des intérêts
8 pour tel ou tel projet. Un peu, là, excusez le mot
9 anglais, mais il commençait à « dispatcher » des
10 « jobs » pour que chacun ait un contrat.

11 Ça fait qu'il partait sur la base qu'en
12 étant déjà vingt (20) entrepreneurs là, mais si on
13 se mettait d'accord, les vingt (20) entrepreneurs,
14 ça aurait été plus facile. Il dit : « Les gars de
15 Laval ont déjà leur système de collusion, ça fait
16 qu'ils ne nous dérangeront pas. Les gars de
17 Montréal, ils ont leur système de collusion, donc
18 ils ne nous dérangeront pas. » Il était un peu
19 froid que, moi, je fasse partie un peu du système
20 de la Rive-Nord parce que j'étais à Montréal et
21 c'était connu que j'avais des contrats à Montréal.
22 Moi, j'avais été clair, j'ai dit : « Regardez, moi,
23 je suis à Boisbriand, c'est sûr que je vais
24 travailler sur la couronne nord aussi. Je ne veux
25 pas vous mettre de bâton dans les roues. »

1 En faisant le tour, on avait distribué,
2 comme je vous dis, certains contrats à certains
3 entrepreneurs. Moi, quand ils sont arrivés à moi,
4 on m'a demandé qu'est-ce qui m'intéressait. Puis,
5 sincèrement, ma réponse a été que pour le moment
6 j'avais de l'ouvrage et rien ne m'intéressait. Le
7 but, j'avais trouvé ça très, très malhabile de la
8 façon que ça avait été fait.

9 Q. **[137]** Pourquoi, c'est quelque chose que vous étiez
10 habitué, vous connaissiez, est-ce que vous
11 reprochiez à monsieur Durocher d'importer ce que
12 vous faisiez déjà à Montréal?

13 R. On est assis avec vingt (20) entrepreneurs, qu'on
14 connaît plus ou moins...

15 Q. **[138]** Qui est là?

16 R. Écoutez, il y avait... moi, j'étais là, il y avait
17 des représentants de Doncar, il y avait des
18 représentants de Pavage 4 Saisons, il y avait des
19 représentants de G. Giuliani, Poly Excavation,
20 Civex. Comme je vous dis, c'était des entreprises
21 de la Rive-Nord, des gens qu'on était en
22 compétition mais que je n'avais pas l'aisance que
23 je pouvais avoir avec le cercle d'entrepreneurs de
24 Montréal.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[139]** Est-ce que je comprends que vous trouviez ça
3 malhabile parce que c'était trop ouvert et que,
4 normalement, ça devrait être plus caché puis vous
5 ne connaissiez pas les gens qui en faisaient partie
6 et vous ne leur faisiez pas nécessairement
7 confiance?

8 R. Exactement. C'est un peu suicidaire, devant des
9 gens qu'on ne connaît pas, de dire : « Bien, moi,
10 je vais prendre ce contrat-là », puis j'ai, je ne
11 sais pas, dix-huit (18) témoins qui... Je trouvais
12 ça illogique leur façon de faire. Puis, quand je
13 suis sorti de cette réunion-là, j'étais convaincu
14 que ça ne durerait pas... ça ne durerait pas plus
15 que deux, trois mois, leur stratagème et, en effet,
16 ça ne s'est pas tenu. Parce que...

17 Me DENIS GALLANT :

18 Q. **[140]** « Ça ne s'est pas tenu », est-ce que ça a
19 commencé?

20 R. Écoutez, les premiers entrepreneurs ont pris des
21 contrats, il y en a quelques-uns que ça a marché
22 dans la Ville de Mirabel, ça a marché sur des
23 contrats à Blainville, ça a marché, je pense, dans
24 le coin de Saint-Jérôme. Je vous dirais que ça a
25 fonctionné deux, trois mois puis, par après, ça a

1 tombé. Parce qu'il avait appelé une vingtaine
2 d'entrepreneurs mais comme, moi, mon point à cette
3 réunion-là avait été de dire : « Vous n'avez pas
4 appelé les gros », ABC Rive-Nord, qui était un
5 entrepreneur imposant sur la Rive-Nord, n'était pas
6 à la table; Asphalte Desjardins n'était pas là,
7 Simard Beaudry n'était pas là. Je dis : « C'est
8 bien beau que vous discutiez entre nous puis vous
9 décidez de quoi que ce soit, mais le jour que vous
10 allez aller appeler ces gros-là puis vous lui dites
11 " Tasse-toi parce qu'on a décidé ", je pense que la
12 ligne va se couper assez vite. »

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. [141] C'est là que vous avez compris pourquoi eux
15 n'étaient pas là?

16 R. Non, eux n'étaient pas là parce que ces gens-là ne
17 les ont pas convoqués. Ils pensaient honnêtement
18 pouvoir former un genre de force puis imposer...
19 imposer la force à ces entreprises-là. Moi, par mon
20 vécu, qu'est-ce que j'ai vécu à Montréal puis j'ai
21 vécu quand j'ai tenté de rentrer au ministère des
22 Transports, j'ai compris que ça n'aurait pas été si
23 facile que ça de leur imposer quoi que ce soit.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Q. [142] Mais quand vous dites... j'ai un peu de la

1 misère à cerner, c'est-à-dire, c'est monsieur
2 Durocher qui convoque la réunion, les quinze (15),
3 vingt (20) entrepreneurs, et il dit qu'en premier
4 il est froid à l'idée que vous puissiez participer
5 à un tel système de collusion, est-ce que c'est lui
6 qui vous a convoqué?

7 R. Oui, il m'a convoqué. Mais qu'est-ce que je veux
8 dire, froid, les gens dans l'assemblée étaient un
9 peu, dire : « Écoute, toi tu es sur la Rive-Nord,
10 oui, tu fais partie, tu es ici, mais n'oublie pas
11 que tu as quand même des contrats à Montréal, donc
12 tu as ta part de gâteau ailleurs, tu ne peux pas
13 être aussi gourmand que les autres on peut l'être.
14 Nous, on n'a pas le droit d'aller à Montréal, on se
15 concentre juste sur la Rive-Nord, donc fait la part
16 des affaires. » Il y a des entrepreneurs qui
17 avaient manifesté le fait que j'étais présent à
18 Montréal, et je ne l'avais pas nié, j'étais présent
19 à Montréal.

20 Q. **[143]** Puis quand on parle de gros, on va peut-être
21 mettre à part Simard Beaudry, mais Infrabec est
22 aussi gros qu'Asphalte Desjardins, est aussi gros
23 que... Non? Je me trompe? Que ABC Rive-Nord?

24 R. Non.

25 Q. **[144]** C'est beaucoup plus gros?

1 R. C'est, écoutez, Asphalte Desjardins, ABC Rive-Nord,
2 c'est des compagnies qui ont des carrières, c'est
3 des compagnies qui ont des plans d'asphalte, c'est
4 des compagnies qui ont leur propre matière
5 première.

6 Q. **[145]** D'accord.

7 R. Donc, ils ont une plus grande indépendance que moi
8 je pouvais avoir. Moi, j'avais besoin de pierre,
9 j'avais besoin d'asphalte si je voulais être
10 compétitif sur des contrats à compétition. Ils sont
11 beaucoup, beaucoup plus autonomes que moi je
12 pouvais l'être.

13 Q. **[146]** Puis une explication pourquoi on ne voit pas
14 ces gens-là, ces grosses compagnies-là à
15 Boisbriand, (inaudible), par exemple?

16 R. Lesquelles? Excusez-moi?

17 Q. **[147]** ABC Rive-Nord, outre un contrat dont vous
18 nous avez parlé, et Asphalte Desjardins, par
19 exemple, est-ce qu'on les voyait à Boisbriand
20 également?

21 R. Oui, on les voyait très bien. Sur les contrats
22 d'asphaltage, ABC en a fait, Asphalte Desjardins en
23 a fait, Pavage Dion en a fait. Comme je vous dis,
24 il faut tout le temps rester en perspective qu'il y
25 avait deux à trois contrats par année.

1 Q. **[148]** O.K.

2 R. Ce n'était pas des villes où est-ce qu'on sortait
3 des contrats à profusion, donc c'était le volume
4 qui était en appel d'offres.

5 Q. **[149]** O.K. Donc, si je continue, finalement, le
6 plan, en tout cas la tentative d'élaborer un
7 système sur la Rive-Nord, à l'initiative de
8 monsieur Durocher, va foirer, là, si je peux
9 prendre l'expression?

10 R. Ça n'a pas fonctionné.

11 Q. **[150]** Parfait. Ensuite de ça, monsieur Durocher,
12 est-ce que vous allez avoir affaire avec cette
13 personne-là dans d'autres contrats ou dans
14 l'avenir?

15 R. Oui. Monsieur Durocher, il est venu me voir pour
16 des contrats de Mirabel, malgré que, comme je vous
17 ai dit, l'entente a duré deux, trois mois. Il est
18 venu me voir à deux, trois reprises pour des
19 contrats à Mirabel, pour un contrat à Saint-Jérôme,
20 pour me demander si j'étais prêt à l'appuyer, le
21 laisser aller dessus, que lui tentait de faire de
22 quoi. Moi, ma réponse a été : « Écoute, si ça
23 fonctionne, ce n'est pas moi qui vais te nuire, je
24 vais... »

25 Q. **[151]** Je ne tournerai pas alentour du pot, puis

1 vous allez avoir votre procès, là, éventuellement,
2 mais monsieur Durocher, vous avez eu des problèmes
3 avec lui, là?

4 R. Pardon?

5 Q. **[152]** Vous avez eu des problèmes avec lui, là?

6 C'est-à-dire que vous lui avez demandé, vous ou
7 votre père, vous lui avez demandé carrément de se
8 tasser de certaines jobs? C'est exact?

9 R. On regardait certains contrats à Boisbriand, on l'a
10 rencontré, on lui a demandé à un moment donné de...

11 Q. **[153]** De se tasser?

12 R. De se tasser, puis...

13 Q. **[154]** À combien de reprises?

14 R. Je vous dirais deux fois.

15 Q. **[155]** O.K. N'est-il pas exact de dire que Infrabec
16 s'est montré très, très insistant, là, à l'endroit
17 de monsieur Durocher pour qu'il se tasse, parce
18 que... est-ce qu'on pourrait le qualifier d'une
19 tête de cochon, monsieur Durocher?

20 R. Écoutez, on s'est montré insistant, on l'a
21 rencontré, et puis à un moment donné, quand ça n'a
22 pas fonctionné, il a rentré ses prix, j'ai rentré
23 mon prix, puis les deux contrats ont resté... ont
24 été à la libre compétition, parce qu'il n'y avait
25 pas moyen de s'entendre avec lui.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [156] Ça veut dire quoi, être insistant, pour vous?

3 R. Bien, écoutez, c'est parce qu'à un moment donné, si
4 quelqu'un vient me voir deux semaines avant pour
5 que je collabore avec lui, puis une semaine ou deux
6 semaines après c'est moi qui l'appelle sur un
7 contrat, puis on refuse, à un moment donné on tente
8 de lui faire comprendre que peut-être dans un mois
9 tu vas avoir une prochaine fois, puis viens pas me
10 revoir pour que moi, là, tu vas me dire : « Bien
11 là, c'est du passé, on s'est », excusez
12 l'expression, « on s'est pogné, mais là on repart à
13 neuf. » Moi je te demande cette fois-ci, j'ai
14 besoin de toi, puis : « Oui, mais je vais y penser,
15 je vais revenir. » Bien là, on le rappelle. On fait
16 quoi? À un moment donné, quand on voit qu'il n'y a
17 pas d'issue, on laisse aller.

18 Q. [157] Si je comprends bien, vous, vous vouliez
19 instaurer un système de collusion à petite échelle?

20 R. Bien, instaurer, c'était vraiment du cas par cas,
21 là. Lui, comme je vous dis, il y avait des contrats
22 qui sortaient, on tentait de faire de quoi sur un
23 contrat. Lui, il le faisait dans d'autres villes.
24 Comme je vous dis, lui, il était présent à Mirabel,
25 il était présent à Blainville, il était présent à

1 Saint-Jérôme. Donc, à un moment donné...

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. **[158]** C'est exact de dire que vous ne vouliez pas
4 le voir à Boisbriand? On va se parler des vraies
5 choses, là, il n'avait pas d'affaire à Boisbriand?

6 R. Bien, il n'avait pas d'affaire! Il avait d'affaire
7 à être là, mais je m'attendais à lui, vu que je lui
8 rendais des services ailleurs, que quand je lui en
9 demande un à Boisbriand, qu'il respecte le fait que
10 je lui demande un service, parce que je lui rendais
11 des services ailleurs dans d'autres villes.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[159]** Alors, si je comprends bien, au fond, ce que
14 vous reprochiez à la personne dont j'oublie le nom,
15 qui avait voulu vous rencontrer, monsieur Brunet,
16 qui avait voulu vous rencontrer tout le monde, tous
17 les entrepreneurs ensemble dans un restaurant à six
18 heures (6 h 00) du matin...

19 R. Monsieur Durocher.

20 Q. **[160]** Ce n'est pas Brunet?

21 R. Monsieur Durocher.

22 Me DENIS GALLANT :

23 C'est le même monsieur Durocher.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Oui, c'est ça.

1 Q. [161] Vous lui reprochiez à lui de rassembler tout
2 le monde en même temps, mais individuellement, de
3 rencontrer les gens pour leur demander de passer
4 leur tour, c'était plus acceptable pour vous ou, en
5 tout cas, ça comportait moins de risques?

6 R. Non, ce n'est pas ça que je dis. Qu'est-ce que je
7 dis, c'est qu'à un moment donné, lui, il a voulu
8 créer une association pour la Rive-Nord, tenter de
9 contrôler toute la Rive-Nord. Mais moi, avec
10 qu'est-ce que je vous ai expliqué auparavant, le
11 fait que les bureaux d'ingénieurs, bureaux
12 d'avocats étaient implantés dans chaque ville, et
13 c'est eux qui finançaient les partis politiques, ce
14 n'est pas nous les entrepreneurs qui étaient en
15 mesure d'aller indiquer et impliquer, mettons je
16 vous donne un exemple aléatoire, que Infrabec, moi
17 je décidais que j'allais travailler à Blainville ou
18 à Mascouche, ou à Terrebonne. Ce n'était pas aux
19 entrepreneurs de décider ça. Parce que même si nous
20 on se mettait d'accord qu'Infrabec, moi je décidais
21 que j'allais travailler à Blainville avec les
22 entrepreneurs, ça ne passait pas, parce que les
23 gens qui étaient en place, les élus... pas les
24 élus, excusez, les bureaux d'ingénieurs et les
25 bureaux d'avocats, ça ne fonctionnait pas. Parce

1 que si moi je n'ai pas été impliqué dans la
2 campagne de financement à Blainville ou ailleurs,
3 les professionnels s'assuraient de me faire
4 comprendre que je n'étais pas le bienvenu.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[162]** Je veux comprendre quelque chose, peut-être à
7 l'aide, peut-être d'un exemple, parce qu'à un
8 moment donné on sait, là ce que vous nous dites
9 c'est que les... il faut contribuer, il faut
10 contribuer avec les... il faut marcher main dans la
11 main avec les bureaux d'ingénieurs dans les villes,
12 sans ça... sans ça, ça ne marche pas, on ne
13 travaillera pas. Mais une fois que ça c'est fait et
14 que le processus, là, d'appel d'offres, là, et vous
15 allez me dire si je suis très, très, mais très
16 naïf, là.

17 R. Oui.

18 Q. **[163]** Le processus d'appel d'offres est lancé.

19 R. Oui.

20 Q. **[164]** O.K. Et que quelqu'un arrive et carrément
21 brûle les prix, il dit « Moi... », monsieur, par
22 exemple, je vous mets monsieur Durocher qui dit
23 « Moi, je ne suis pas à Boisbriand, je veux rentrer
24 à Boisbriand, je vais faire un Lino Zambito de moi-
25 même, comme il a fait à Montréal, et je vais, là,

1 en bas du cost et je vais rentrer, je vais
2 l'avoir. ». C'est-tu possible ou je suis très, très
3 naïf de penser comme ça?

4 R. Non, c'est très, c'est très possible de le faire.

5 Q. **[165]** Alors vous me rassurez.

6 R. C'est très possible de le faire.

7 Q. **[166]** O.K. Alors, ça c'est une manière de
8 fonctionner mais est-ce que je comprends qu'on ne
9 pourrait pas faire ça deux, trois fois parce qu'on
10 ne vit pas, là?

11 R. Non, moi je vous dis, ça s'est fait souvent mais
12 quand un entrepreneur décide d'aller jouer dans les
13 plate-bandes de bureaux d'ingénieurs et de
14 professionnels, d'avocats qui ont une façon de
15 financer leurs campagnes et qu'on n'est pas le
16 bienvenu, moi je peux vous, avec l'expérience...

17 **[167]** Oui.

18 R. ... que j'ai, je l'ai fait, j'ai soumissionné, je
19 me suis entêté, je suis allé soumissionner des
20 contrats à Boisbriand... excusez, pas à Boisbriand,
21 à Saint-Jérôme puis ça a sorti dans les médias. On
22 a mis le feu à mes équipements, mes fenêtres ont
23 été cassées.

24 Q. **[168]** Donc quelqu'un ferait ça à Boisbriand, est-ce
25 que ça pouvait lui arriver?

1 R. Non, moi je laissais les ingénieurs faire leur
2 ouvrage, faire appliquer leur devis puis c'était,
3 je peux vous con... je peux vous dire que quand les
4 ingénieurs, parce que je l'ai vécu, quand les
5 ingénieurs décident que vous n'êtes pas le
6 bienvenu, croyez-moi que le devis est appliqué à la
7 lettre, il n'y a aucun extra qui vous est octroyé,
8 on vous fait la vie dure. Puis dans le
9 fonctionnement du génie civil, je vous donne juste
10 un exemple, on fait, on remblaie une rue, on met de
11 la pierre, il y a un laboratoire de surveillance
12 des travaux qui est là, si on se décide qu'on veut
13 vous faire la vie dure, on va vous demander
14 d'atteindre des niveaux de compaction de pierre à
15 quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %). Dans la
16 norme, une fois qu'on arrive à quatre-vingt-cinq
17 (85 %), quatre-vingt-huit pour cent (88 %), c'est
18 beau. Mais quand ils se mettent sur votre cas, je
19 peux vous dire que vous pouvez en baver longtemps.
20 Je l'ai vécu ailleurs où je n'étais pas le
21 bienvenu. Donc, à un moment donné il faut se faire
22 une raison, dire « Est-ce que... » Je vais y aller
23 une fois, j'apprends à la dure, « est-ce que je
24 suis en affaires pour retourner travailler dans
25 cette ville-là puis perdre de l'argent puis faire

1 aucun argent? » À un moment donné, le bon sens te
2 dit « Bien, peut-être que je suis mieux de ne pas
3 retourner à Saint-Jérôme, peut-être je ne suis pas
4 mieux... je suis mieux de ne pas retourner à
5 Blainville, à Mascouche. Je suis mieux peut-être de
6 rester à, où j'ai la faveur des bureaux
7 d'ingénieurs, où les bureaux d'ingénieurs je suis
8 le bienvenu, où les bureaux d'ingénieurs vont
9 m'aider. » Le plus bel exemple que je peux vous
10 donner : En deux mille dix (2010), printemps deux
11 mille dix (2010), je vous ai dit l'effet Marteau
12 était là, tout était ouvert un peu. Je soumissionne
13 un contrat à Mascouche, je mets mon prix, je
14 ramasse le contrat. Un entrepreneur connu qui était
15 à Mascouche m'appelle sur mon cellulaire « Tu n'as
16 pas d'affaire à Mascouche ». Je suis en enquête par
17 Marteau.

18 Q. **[169]** Là vous nous dites que Normand Trudel vous a
19 appelé?

20 R. Vous avez tout compris. Il dit : « Tu n'as pas
21 d'affaire à venir à Mascouche. » J'ai dit :
22 « Regarde, moi, là, à partir d'aujourd'hui, je vais
23 où je veux, je soumissionne où je veux puis si tu
24 as un problème avec ça, ce n'est pas le mien. »
25 Mais il a tenté, il a tenté de me rencontrer, il a

1 tenté, il a tout fait pour me faire laisser le
2 contrat. À un moment donné il m'a rappelé : « Faut
3 que tu me la donnes en sous-traitance. » J'ai dit :
4 « Non. Je vais faire le contrat et je vais le
5 terminer, le contrat. »

6 Ça fait que c'est un peu la dynamique que
7 j'essaie de dire, quand vous me posez la question
8 « Qu'est-ce qui va vous arriver? » Moi je peux vous
9 dire qu'à Mascouche les bureaux d'ingénieurs qui
10 faisaient la surveillance puis un peu les gens, les
11 administrations, étaient un peu contents de voir
12 d'autres entrepreneurs parce que les...
13 l'éclairage, les « spots » étaient pas mal sur eux
14 puis c'était tout le temps Trudel, Trudel, Trudel.
15 Là, le fait qu'un nouvel entrepreneur entre, ça
16 démontre qu'il y a de la compétition. J'ai été...
17 les gens ont été polis avec moi, j'ai fait mon
18 ouvrage selon les règles de l'art, je n'ai eu aucun
19 cadeau, j'ai été payé pour qu'est-ce que j'ai fait
20 puis ça s'est bien passé parce que, écoutez, je
21 n'étais pas quelqu'un qui était reconnu qui
22 laissait aller. Moi, quand je me mettais quelque
23 chose dans la tête puis je décidais que je m'en
24 allais par là, c'est par là que je m'en allais.
25 Puis j'étais en mesure de dire au bureau

1 d'ingénieurs « Regarde, moi je comprends vos
2 affaires mais là, je suis là, vous allez me laisser
3 faire mon travail puis je comprends que je ne fais
4 pas partie de votre clique, mais vous allez me
5 laisser terminer mon ouvrage puis je ne veux pas
6 être... en souffrir, puis à un moment donné,
7 regarde, je comprends que je ne suis pas dans mon
8 territoire. Là ça s'est adonné que je suis là puis
9 mon ouvrage je vais la faire puis je vais la
10 terminer. ». Ça fait que c'était bien clair et net
11 avec les gens. Puis ça m'a donné quand même un
12 certain respect envers les ingénieurs qui me
13 connaissaient. C'est pour ça qu'à un moment donné,
14 en deux mille neuf (2009), quand les ingénieurs,
15 les bureaux c'est tout le temps les mêmes qu'on
16 voit sur la couronne nord, on m'a dit ils étaient
17 au courant que j'allais avoir des rencontres pour
18 les élections.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. [170] Qu'est-ce qui faisait que vous étiez plus
21 respecté que d'autres?

22 R. Bien, je me tenais debout. Moi, écoutez, ça a peut-
23 être été à un moment donné une qualité qui m'a
24 servi, mais à un moment donné ça a été peut-être un
25 défaut à m'amener où est-ce que je suis

1 aujourd'hui. Parce que je n'aimais pas me faire
2 imposer des affaires par d'autres entrepreneurs.
3 Moi je me disais, je suis prêt à collaborer avec
4 tout le monde mais sauf que quand il y avait des
5 marchés comme le ministère des Transports où avec
6 le temps je m'étais donné la capacité de pouvoir
7 soumissionner ces contrats-là et j'avais les moyens
8 financiers de les financer, je n'aimais pas me
9 faire dire par d'autres entrepreneurs « Tu es trop
10 petit, tu n'as pas d'affaire là ».

11 Q. **[171]** D'une façon générale, Monsieur Zambito...

12 R. Oui.

13 Q. **[172]** On peut prendre pour acquis que les autres
14 entrepreneurs non plus n'aimaient pas se faire
15 mener par le bout du nez par d'autres personnes?

16 R. Absolument.

17 Q. **[173]** Alors, qu'est-ce qui fait que vous, ça
18 fonctionnait et que vous pouviez effectuer vos
19 contrats sans vous faire embêter?

20 R. Bien, comme je vous dis, moi les ingénieurs, je
21 connaissais... dans mon expérience, j'ai fait du
22 financement, tu sais, j'ai aidé des partis
23 politiques, je connaissais comment ça marchait. Il
24 y a du monde, il y a des entrepreneurs qui sont un
25 peu déconnectés de la réalité, des entrepreneurs

1 qui mènent leur compagnie. Moi j'étais courtisé par
2 des partis politiques...

3 Q. [174] Voulez-vous dire des entrepreneurs droits?

4 R. Non, qui font de la collusion, mais qui ne veulent
5 rien savoir. On les appelle pour leur vendre des
6 billets, eux, « regarde, moi, je ne veux rien
7 savoir de ça, je fais mon ouvrage, moi, je ne suis
8 pas... je ne suis pas intéressé à vous donner un
9 coup de main », tu sais. Il y en a que... ce n'est
10 pas tout le monde qui voit les affaires. Moi, je
11 voyais plus que quand on me demandait un coup de
12 main pour aider une campagne ou aider un candidat.
13 Dans mon livre à moi, c'était, tu donnes un coup de
14 main à un ingénieur, c'est un développement des
15 affaires parce que, éventuellement, je vais avoir
16 besoin de cette personne-là puis le jour que je
17 vais avoir besoin de lui, j'espère qu'il va se
18 souvenir que je lui ai déjà donné un coup de main,
19 tu sais. Ce n'était pas tout le temps dans un but
20 précis, dire « je te donne ça, il faut que tu me
21 donnes ça », tu sais. C'était vraiment... Moi,
22 c'était fait d'une façon... je lui donne un coup de
23 main en général, puis éventuellement l'ascenseur va
24 revenir, puis c'était ma façon de faire.

25 Donc, le monde qui me demandait de l'aide,

1 ce n'était pas tout le temps, je te donne ça, mais
2 il faut que tu me donnes ça en échange tout de
3 suite. Écoutez, « un service à rendre, on verra.
4 Je te donne un coup de main ». Ça fait qu'à un
5 moment donné, c'est un peu la réputation que je me
6 suis fait auprès des ingénieurs. Les ingénieurs me
7 connaissaient que, s'ils avaient besoin de quoi qui
8 était réaliste, je n'étais pas la personne qui
9 allait les revirer de bord. J'aurais dit « regarde,
10 je vais te donner un coup de main, si tu ne peux
11 pas m'aider là, tu m'aideras dans deux mois, dans
12 trois mois, dans quatre mois », tu sais, à un
13 moment donné, tu es en affaires pour longtemps. Je
14 n'étais pas en affaires pour un an ou deux ans. Ça
15 fait que c'était ma façon, moi, de faire les
16 affaires, mais pas tout le monde fait les affaires
17 de cette façon-là.

18 Q. [175] Et comment vous avez réagi lorsqu'on a mis le
19 feu à votre entreprise et qu'on a brisé les
20 fenêtres?

21 R. Écoutez, je savais d'où que ça venait. Puis, moi,
22 ma réaction quand c'est arrivé, je me suis fait
23 appeler le matin à six heures (6 h 00) chez nous,
24 mes employés m'ont appelé, ils disent : « Les
25 machines, on a tenté de mettre le feu, les vitres

1 sont brisées ». La réaction de bien des
2 entrepreneurs aurait été d'être... choqué, je
3 l'étais, mais d'avoir peur, de dire... être
4 craintif, moi, j'ai dit : « Non, non, non, non,
5 non ». J'ai embarqué sur mon auto. En m'en
6 allant... en m'en allant vers le chantier, j'ai
7 pris le téléphone, j'ai appelé Denis Thériault de
8 TVA. J'ai dit : « Regarde, tu t'en viens sur mon
9 chantier, j'ai le feu qui a été mis à mon
10 équipement ». Donc, il s'est présenté sur place, il
11 a filmé, il m'a demandé une entrevue. J'ai dit :
12 « Regarde, je ne suis pas au bon endroit. Il y en a
13 qui ne fait pas leur affaire que je travaille dans
14 Saint-Jérôme, je sais d'où que ça vient, puis je ne
15 me cache pas, je suis là quand même. Merci,
16 bonjour. On va faire réparer les fenêtres, on va
17 réparer l'équipement, mais on va finir le
18 chantier ».

19 D'un côté, ça ne m'a pas fait peur, je
20 savais d'où que ça venait, puis c'était bien
21 correct. Puis, à un moment donné, il y a deux
22 façons d'affronter ça : Soit qu'on a peur... Si
23 dans le domaine de la construction, à un moment
24 donné, on devient craintif et on a peur d'aller
25 dans des régions, on ne travaillera plus nulle

1 part. Moi, ma façon de faire, c'était tout le temps
2 de dire « regarde, ce n'est pas ça qui va
3 m'intimider, puis j'en ai fait des batailles
4 pendant longtemps ».

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[176]** Je vais...

7 R. Je me suis fait mettre souvent dehors de bureaux de
8 gros entrepreneurs aussi. On me mettait à la porte,
9 mais j'étais effronté, je retournais jusqu'à tant
10 que j'aie eu qu'est-ce que j'avais besoin d'avoir.

11 Q. **[177]** On va revenir sur certaines autres villes de
12 la Rive-Nord une fois qu'on aura terminé
13 Boisbriand.

14 R. Oui.

15 Q. **[178]** Juste, par contre, pour qu'on puisse...

16 R. Oui.

17 Q. **[179]** ... ouvrir cette porte-là et la refermer
18 ultérieurement, dans quelles autres villes...
19 Alors, là on comprend que vous êtes présent à
20 Montréal, un bon chiffre d'affaires. On va
21 également parler du MTQ...

22 R. Oui.

23 Q. **[180]** ... éventuellement. Boisbriand, vous êtes,
24 vous avez, sur une période de cinq ans, deux tiers
25 des contrats. Quelle autre ville? La couronne nord

1 où est-ce que vous êtes pas mal présent?

2 R. Écoutez, j'ai travaillé... j'ai travaillé... j'ai
3 fait des contrats à Sainte-Thérèse. J'ai travaillé
4 à Rosemère. Comme je vous ai dit, j'ai travaillé à
5 Mascouche. J'ai fait aussi des contrats un peu
6 dans... un peu dans l'ouest de la...

7 Q. **[181]** Saint-Eustache?

8 R. Oui. Deux-Montagnes, Saint-Joseph-du-Lac, Sainte-
9 Marthe-sur-le-Lac, Oka, j'ai travaillé dans Pointe-
10 Calumet. J'ai travaillé dans ces régions-là.

11 Q. **[182]** Parfait. On va y revenir plus tard sur ces
12 contrats-là. Peut-être juste terminer avec monsieur
13 Durocher. Monsieur Durocher, est-ce que finalement
14 il a pu avoir un quelconque contrat, là, à
15 Boisbriand?

16 R. Non. Le contrat de Cote-Sud, il est resté ouvert,
17 libre compétition, puis j'ai eu le contrat à quatre
18 millions... j'ai rentré à quatre millions cinq
19 (4,5 M\$), il était à quatre millions deux cents
20 (4,2 M\$), c'est moi qui ai eu le contrat. Il y a un
21 autre contrat dans... le nom m'échappe, là, dans
22 Faubourg Boisbriand, des grandes tourelles, je
23 pense. C'est un contrat où est-ce qu'il était le
24 plus bas soumissionnaire, puis il y a eu de la
25 controverse dans sa soumission. Il y a une opinion

1 légale qui a été émise par les avocats de la Ville
2 qui ont décidé de le disqualifier, puis il n'a
3 jamais eu le contrat. Mais c'est important, puis je
4 pense que c'est opportun de le dire, monsieur
5 Durocher a voulu en mettre plus que le client en
6 demandait. Il a fait des plaintes au ministère des
7 Affaires municipales. Le ministère des Affaires
8 municipales a enquêté et ses accusations ont été
9 non fondées, il a eu la réponse.

10 À un moment donné aussi, monsieur Durocher,
11 il faut comprendre, il avait des frustrations
12 contre moi. Lui, il avait un contrat de déneigement
13 à l'été de deux mille huit (2008), qui était en
14 appel d'offres pour Blainville où est-ce que lui
15 s'était arrangé avec d'autres entrepreneurs pour se
16 départager les secteurs de la Ville. Puis là-
17 dessus, monsieur Durocher ne m'avait pas appelé
18 pour avoir un O.K. sur ce contrat-là. J'ai eu le
19 contrat de déneigement, puis il a tout fait, il
20 était frustré. Il est allé à l'Hôtel de Ville de
21 Blainville, il a rencontré... Parce que dans le
22 temps, c'était monsieur Gilles Cloutier, je pense
23 que c'est un personnage connu, un ancien employé de
24 Roche qui tentait d'organiser toute cette
25 collusion-là de déneigement à Montréal.

1 Le lendemain de l'ouverture des
2 soumissions, il est venu me voir, monsieur
3 Cloutier, pour me dire que je n'avais pas d'affaire
4 là, que ce n'était pas mon contrat, puis, moi, j'ai
5 tout le temps tenu ma position que monsieur
6 Durocher ne m'avait jamais appelé là-dessus.
7 J'avais rentré un prix et j'étais le plus bas
8 soumissionnaire et que je m'attendais à ce que le
9 contrat me soit octroyé. Puis si la Ville de
10 Blainville décidait de ne pas me l'octroyer pour
11 une raison X, j'allais respecter la décision, mais
12 si la Ville m'octroyait le contrat, j'allais
13 exécuter le contrat. Et en effet, la Ville me l'a
14 octroyé et j'ai exécuté le contrat.

15 Q. **[183]** Parfait. Je vais demander une pause et, au
16 retour de la pause, je vais faire un saut dans le
17 temps avec vous. On va recommencer au début de
18 l'usine de filtration de Boisbriand, donc à partir
19 de deux mille six (2006) et j'aurai une série de
20 questions là-dessus.

21 R. Parfait.

22

23 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

24 REPRISE DE L'AUDIENCE

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 À la demande générale, on m'informe que je n'ai pas
3 coté la dernière pièce. Je vais la coter. Madame la
4 Greffière, c'est le constat d'infraction en liasse
5 avec le plaidoyer de non-culpabilité, la lettre de
6 modification de libellé du chef d'accusation et le
7 plumitif du dossier du Directeur général des
8 élections du Québec. En liasse sous 13P-182. Nous
9 ne le mettons pas en non-publication compte tenu
10 que ces documents-là sont publics et on a l'aval du
11 DPCP et des avocats des médias.

12

13 13P-182 : En liasse. Constat d'infraction de
14 Lino Zambito au DGEQ, plaidoyer de
15 non-culpabilité de Lino Zambito au
16 DGEQ, lettre de modification de
17 libellé du chef d'accusation du DGEQ,
18 plumitif du dossier au DGEQ de Lino
19 Zambito (sera renommée 13NP).

20

21 LINO ZAMBITO

22 Sous le même serment

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[184]** Je vous avais annoncé que nous allions faire
25 un bon dans le temps, mais je vais juste reprendre

1 un peu ce que vous avez dit au dernier, vos
2 derniers mots avant la pause. Il y a quelque chose
3 que, moi, que je veux savoir, c'est-à-dire que vous
4 allez porter des montants d'argent aux firmes
5 d'ingénieurs, puis notamment BPR-Triax et Genivar
6 qui sont à Boisbriand pendant le fameux cinq ans
7 que vous allez obtenir la majorité des contrats.
8 Personnellement, êtes-vous au courant si les firmes
9 de génie-conseil, ces firmes-là en tout cas,
10 donnaient de l'argent aux élus carrément? C'est-à-
11 dire vous donniez un « kick-back », je reprends vos
12 mots, aux firmes de génie-conseil, est-ce qu'il est
13 de votre connaissance personnelle que certaines
14 personnes des firmes de génie-conseil faisaient la
15 même chose, mais avec des élus en particulier?

16 R. Je n'ai pas eu connaissance de ça.

17 Q. **[185]** O.K. Vous avez eu connaissance, par contre,
18 que les firmes de génie-conseil donnaient peut-être
19 des invitations, des cadeaux, des invitations à des
20 activités partisanes, et cetera, ça, vous avez vu
21 ça?

22 R. Ça, oui, ça, j'ai vu des élus qui ont été invités
23 par des bureaux d'ingénieurs à des cocktails de
24 financement, à des tournois de golf, ça, je l'ai
25 vu, j'ai... je l'ai vu de mes yeux, là. Je suis au

1 courant de ça.

2 Q. **[186]** On verra tantôt les listes que j'ai déjà
3 déposées. Je n'ai pas déposées encore, mais que
4 j'avais réservé les cotes, notamment le souper de
5 Noël d'Infrabec, le tournoi de golf d'Infrabec. On
6 va voir qu'il y a des élus. Donc, vous, en tant
7 qu'entrepreneur vous invitiez des élus à certaines
8 activités. Est-ce que les élus payaient certaines
9 des dépenses engendrées par ces activités-là?

10 R. Non.

11 Q. **[187]** Jamais?

12 R. Jamais.

13 Q. **[188]** Et vous dites que vous avez été dans
14 certaines activités où est-ce que vous avez vu des
15 élus. Et, ça, c'était financé par les firmes de
16 génie-conseil, c'est ça que je comprends?

17 R. Bien, moi, quand j'échangeais avec les élus, on me
18 disait qu'ils avaient été invités par les firmes
19 d'ingénieurs ou par un cabinet d'avocats ou par un
20 entrepreneur. Donc, quand on était invité,
21 normalement, on ne paie pas, on ne paie pas nos
22 affaires, on est invité. Moi, quand j'invitais
23 quelqu'un, c'est moi qui payais.

24 Q. **[189]** Parfait. Je veux juste revenir également sur
25 les montants d'argent que vous allez redonner aux

1 firmes de génie-conseil, à savoir le « kick-back »
2 et la somme estimée d'environ deux cent mille
3 dollars (200 000 \$). On parle de deux firmes
4 principalement pour Boisbriand.

5 R. Oui.

6 Q. **[190]** On parle de BRP Triax et de Genivar. Voulez-
7 vous nous dire, aller plus en détail à qui ces
8 montants-là étaient remis et sous quelle forme
9 elles étaient remises?

10 R. C'était remis de façon liquide. Chez Genivar, je
11 faisais affaire avec monsieur Yannick Bouchard. Et
12 chez BPR-Triax, c'était soit par le biais de
13 monsieur Claude Brière ou soit par, directement
14 avec monsieur André De Maisonneuve.

15 Q. **[191]** Parfait. Quand vous faites affaire, on va
16 commencer avec monsieur Bouchard, à votre souvenir,
17 à au moins combien de reprises vous lui avez amené
18 de l'argent liquide?

19 R. Écoutez, je vous dirais, là, j'ai fait l'équivalent
20 avec Genivar de possiblement trois, quatre projets.
21 Ça fait que je l'ai possiblement croisé, je vous
22 dirais, peut-être à six, sept reprises.

23 Q. **[192]** Et on croise, parce que, ça, on en a déjà
24 parlé avec les fonctionnaires de la Ville de
25 Montréal, quand on dit « on les croise », on les

1 rencontre où? Est-ce qu'on les rencontre à leurs
2 bureaux, à vos bureaux, au restaurant?

3 R. Ça pouvait être dans mes bureaux. J'allais très
4 rarement dans leurs bureaux. Ça pouvait lors, un
5 déjeuner, on prenait un café et on réglait nos
6 affaires. Souvent, c'était à l'occasion de dîners
7 aussi.

8 Q. **[193]** Parfait. Et généralement, là, quand vous
9 amenez, on en a déjà parlé, est-ce qu'on parle
10 d'enveloppe?

11 R. Oui, absolument.

12 Q. **[194]** Et on parle à chaque fois de montants
13 oscillant aux alentours de?

14 R. Bien, écoutez, ce n'est jamais pareil. C'est
15 graduel au courant que le projet commence à être
16 réglé, les extras commencent à être facturés et
17 payés, on apporte des montants. Ça peut être à coup
18 de quinze mille (15 000 \$), vingt mille (20 000 \$).
19 Ce n'est jamais pareil. Il n'y a rien de
20 prédéterminé.

21 Q. **[195]** J'ai toujours voulu vous la poser cette
22 question-là quand on parlait de la Ville de
23 Montréal, mais, vous, on vous a vu à une seule
24 reprise sur des vidéos du Cosenza, mais
25 généralement les coupures, là, quand on paie des si

1 gros montants, est-ce qu'on a des vingt dollars
2 (20 \$), des cinquante dollars (50 \$), des cent
3 dollars (100 \$)?

4 R. C'est mélangé. Des vingt dollars (20 \$), cinquante
5 (50 \$), cent dollars (100 \$). Il n'y a pas...

6 Q. **[196]** Plus la coupure est petite, plus la pile est
7 haute.

8 R. Oui. Écoute, écoutez, comme je vous ai dit, je
9 faisais affaire avec une compagnie, puis je prenais
10 qu'est-ce qu'ils m'amenaient. Ça fait que je
11 n'étais pas... je n'étais pas placé pour commencer
12 à lui dire : « Amène-moi des coupures de cent
13 dollars (100 \$). » Je prenais qu'est-ce qu'ils
14 m'amenaient. Puis j'utilisais qu'est-ce qui m'était
15 donné.

16 Q. **[197]** Quand on parle de votre entreprise
17 accommodante?

18 R. C'est bien ça.

19 Q. **[198]** On parle de Gilles Transport?

20 R. Oui.

21 Q. **[199]** Toujours de Gilles Transport?

22 R. Oui. Comme je vous ai dit, c'était l'entreprise
23 principale qui me fournissait, mais j'ai fait
24 affaire aussi avec d'autres compagnies plus
25 petites, des compagnies à numéro, là, comme j'ai

1 spécifié jeudi passé.

2 Q. [200] Bon. Là on est chez Genivar, BPR-Triax vous
3 avez parlé de monsieur De Maisonneuve, vous avez
4 parlé de monsieur Brière?

5 R. Oui.

6 Q. [201] Vous avez rencontré ces gens-là à combien de
7 reprises pendant, je vous dis toujours les cinq,
8 six ans que vous êtes à Boisbriand?

9 R. Écoutez, je vous dirais, pour remettre de l'argent,
10 je vous dirais six, sept fois. BPR, j'ai fait quand
11 même un peu plus de projets avec eux, là.

12 Q. [202] Et, je pose toujours les mêmes questions, les
13 gens de BPR, est-ce qu'ils avaient un autre modus?
14 Est-ce que vous les rencontriez à d'autres endroits
15 que...

16 R. Non. C'était essentiellement la même façon de
17 faire. Soit à mon bureau, ils passaient à mon
18 bureau, ou je les rencontrais pour le déjeuner ou
19 pour le dîner. C'était essentiellement la façon de
20 faire.

21 Q. [203] Je vais paraître redondant, mais sous quelle
22 forme c'était payé?

23 R. Liquide, en coupures de cent (100), cinquante (50)
24 et vingt dollars (20 \$).

25 Q. [204] Parfait. Je retourne en arrière. Je retourne

1 en arrière et je vous amène à l'automne deux mille
2 six (2006).

3 R. Oui.

4 Q. **[205]** Ce que je comprends, ce que... Bien, ce que
5 je comprends, ce qui est en preuve, ce qu'on a
6 déposé hier, c'est que juin deux mille sept (2007),
7 on ouvre les enveloppes et vous êtes le seul
8 soumissionnaire de l'usine d'épuration des eaux
9 usées de la Ville de Boisbriand.

10 R. C'est bien ça, oui.

11 Q. **[206]** Parfait. À partir de quand vous commencez à
12 aller chercher des documents d'appel d'offres?
13 C'est parce que je veux vraiment vous situer dans
14 le temps, documents d'appel d'offres pour dire je
15 vais commencer à calculer la job, là. À partir de
16 quand? Est-ce qu'on monte à l'automne deux mille
17 six (2006)? Parce que ça doit être assez long,
18 faire ça.

19 R. Non, non, non, non. Je pense que, écoutez, puis
20 c'est vérifiable, les dates, là, c'est...

21 Q. **[207]** Oui?

22 R. C'est public, les avis d'appel d'offres. À ma
23 connaissance et au meilleur de ma mémoire, ça avait
24 été mis en appel d'offres en mai deux mille sept
25 (2007), je pense, l'usine d'épuration de

1 Boisbriand.

2 Q. **[208]** O.K.

3 R. Et la date exacte est vérifiable, là.

4 Q. **[209]** O.K.

5 R. Mais on a eu comme un deux mois, ou un mois et demi
6 pour soumissionner ce projet-là.

7 Q. **[210]** O.K. Puis ça c'est vos ingénieurs, les
8 ingénieurs internes d'Infrabec, qui vont avoir ce
9 travail-là à faire.

10 R. Oui.

11 Q. **[211]** O.K.

12 R. C'est mes ingénieurs à moi qui s'occupent de faire
13 l'estimation et d'arriver avec un coûtant.

14 Q. **[212]** O.K. Je vais profiter de l'occasion pour vous
15 demander, parce que je ne vous l'ai pas demandé
16 avant, j'aimerais avoir les noms de vos ingénieurs,
17 à l'époque.

18 R. Oui.

19 Q. **[213]** Qui travaillaient pour vous.

20 R. En deux mille sept (2007) j'avais monsieur Marc
21 Dagenais, j'avais monsieur Carlo Rivera, j'avais
22 monsieur Hugo de Paoli, et pour le projet de
23 l'usine d'épuration j'avais fait appel à un
24 ingénieur externe qui s'appelait Gaétan Lapointe.
25 C'est un ingénieur qui avait travaillé avec mon

1 père auparavant dans la compagnie chez Corival.

2 C'est une personne qui avait les capacités et les
3 habiletés à soumissionner, il avait fait des
4 projets d'usine d'épuration et tout ça. Donc,
5 j'avais fait appel à ses services pour nous donner
6 un coup de main à l'estimation de ce projet-là.

7 Q. **[214]** Parfait. Et la compagnie a fait cession de
8 ses biens en deux mille onze (2011), est-ce que ces
9 ingénieurs-là sont restés tout au long à l'emploi
10 d'Infrabec?

11 R. Monsieur Rivera a quitté, de mémoire en deux mille
12 huit (2008). Comme je vous ai dit, monsieur
13 Lapointe était un peu contractuel, mais monsieur
14 Dagenais et monsieur de Paoli ont resté à l'emploi
15 jusqu'à la fermeture de la compagnie.

16 Q. **[215]** Parfait. Aux alentours de l'automne deux
17 mille six (2006), est-ce que vous commencez à avoir
18 des coups de téléphone concernant l'usine de
19 filtration qui s'en vient, là, qui va être
20 octroyée? Est-ce que c'est dans l'air?

21 R. Bien, des coups de téléphone par rapport à l'usine,
22 non, mais je suis approché par un bureau
23 d'ingénieurs qui a la conception des plans de
24 l'usine d'épuration de Boisbriand.

25 Q. **[216]** Bon. Est-ce qu'on parle de Roche?

1 R. Le Groupe Roche, oui.

2 Q. [217] Qui va...

3 R. De...

4 Q. [218] Qui va vous approcher?

5 R. Madame France Michaud.

6 Q. [219] Puis elle vous approche, elle... Quand on dit
7 on vous approche, parce que... C'est pour ça que je
8 vous posais la question tantôt, quand est-ce que
9 vous avez commencé à plancher sur les plans et
10 devis. Pourquoi elle vous appelle à l'automne deux
11 mille six (2006), madame Michaud?

12 R. Elle m'appelle pour me demander si j'étais
13 intéressé, elle m'a demandé un coup de main. Roche
14 était présente à Boisbriand, comme je vous ai dit
15 c'était une firme qui était à Boisbriand, et il y a
16 un cocktail, ou un souper qui se tenait à Québec,
17 au restaurant Sirocco, et madame Michaud m'a
18 demandé si j'étais intéressé d'acheter... À
19 l'époque j'avais acheté trois ou quatre billets
20 pour assister à cet événement-là, c'était un
21 événement, un cocktail de financement pour le Parti
22 libéral du Québec sous la présidence de madame
23 Nathalie Normandeau, et qui était organisé par le
24 Groupe Roche à Québec.

25 Q. [220] Vous souvenez-vous de la date?

1 R. Écoutez, la seule chose que je peux vous dire,
2 c'était en octobre deux mille six (2006). La date
3 précise, je ne l'ai pas.

4 Q. [221] Je vais vous rafraîchir la mémoire. Je vais
5 déposer un document qui a été saisi chez Infrabec
6 lorsqu'ils ont perquisitionné, lorsque Marteau a
7 perquisitionné vos bureaux.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Je m'excuse, tantôt votre document que vous avez
10 déposé, c'est 13NP-182.

11 Me DENIS GALLANT :

12 On parle du constat... On parle du constat?

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Oui?

15 Me DENIS GALLANT :

16 Comme je disais, Madame la Présidente, compte tenu
17 que c'est un document qui est public, le document,
18 j'en ai parlé aux avocats du DPCP et des médias, et
19 on disait que, pas besoin de le coter NP. Il peut
20 être public, il l'est déjà.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Je veux bien. Sauf que c'est...

23 Me DENIS GALLANT :

24 Si vous voulez je vais le mettre NP, je n'ai pas de
25 problème.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Non, non, je n'ai pas de difficulté, mais si vous
3 voulez être logique dans votre...

4 Me DENIS GALLANT :

5 Bien, moi, compte tenu que le séquentiel, ça se
6 suit. Je peux mettre NP mais on va libérer tout de
7 suite après, là. C'est comme vous voulez, je n'ai
8 pas de problème avec ça. Donc, NP.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Non, non, faites comme...

11 Me DENIS GALLANT :

12 Regardez, ce n'est pas moi qui mène ici, c'est
13 vous.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Je veux bien, sauf que si vous voulez être logique
16 dans votre ordre, on est en non-publication.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Parfait.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Alors, vous voulez vous y retrouver tantôt...

21 Me DENIS GALLANT :

22 Parfait. NP.

23

24 13NP-182 : En liasse, constat d'infraction de

25 Lino Zambito au DGEQ plaidoyer de non-

1 culpabilité de Lino Zambito au DGEQ,
2 lettre modification libellée du chef
3 du DGEQ et plunitif du dossier au DGEQ
4 de Lino Zambito.

5

6 Q. [222] Alors, je vais vous montrer un autre
7 document, qui est copie d'une page de fax qui va
8 avoir été saisi à vos bureaux. Et c'est la pièce
9 14, Madame Blanchette. Parfait.

10 Je vous montre ce document. Alors, en date
11 du trois (3) novembre deux mille six (2006),
12 voulez-vous s'il vous plaît, juste nous le... il
13 est adressé à monsieur Pierre Descoteaux, député de
14 Groulx, de votre part.

15 Monsieur Descoteaux, tel que discuté,
16 veuillez trouver ci-joint la
17 confirmation de la soirée organisée
18 par Nathalie Normandeau et son équipe
19 dans le but d'échanger sur les enjeux
20 du monde municipal. Nous vous
21 rencontrerons donc au Café Sirocco
22 jeudi, le neuf (9) novembre deux mille
23 six (2006), à dix-huit heures (18 h).
24 Au plaisir de vous rencontrer. Lino
25 Zambito.

1 Et on a une seconde page, c'est le document qui a
2 été saisi chez vous. La prochaine page, s'il vous
3 plaît.

4 Alors, vous pouvez voir que c'est la preuve
5 d'envoi, là, à cette date-là. Alors, pouvez-vous
6 nous parler de ce document-là? Est-ce que vous vous
7 en souvenez de ce document-là, Monsieur Zambito?

8 R. Non, je ne m'en souviens pas.

9 Q. **[223]** O.K. Mais si je vous dis... si on regarde,
10 puis on regarde la date du « neuf (9) novembre deux
11 mille six (2006), à dix-huit heures (18 h), au Café
12 Sirocco, pour une soirée organisée par Nathalie
13 Normandeau et son équipe dans le but d'échanger sur
14 les enjeux du monde municipal », ça vous dit
15 quelque chose, ça, là? Est-ce que c'est la soirée
16 dont vous nous parlez, là?

17 R. Oui, oui, je vous disais, l'automne deux mille six
18 (2006), je disais, octobre, mais, comme on voit,
19 c'est novembre. C'est à l'automne deux mille six
20 (2006).

21 Q. **[224]** O.K. Moi, je n'en suis pas à la date près,
22 là, je...

23 R. Non, mais c'est pour ça que...

24 Q. **[225]** Je veux savoir, là...

25 R. C'est l'événement.

1 Q. **[226]** C'est l'événement. Donc, c'est France Michaud
2 de chez Roche qui vous demande de participer à
3 cette soirée-là?

4 R. C'est bien ça.

5 Q. **[227]** Est-ce que c'est la première fois que
6 madame... France Michaud de chez Roche vous demande
7 de participer à une activité de financement du
8 Parti libéral?

9 R. Oui.

10 Q. **[228]** Bien, dans ce cas-là, c'est madame
11 Normandeau.

12 R. Oui.

13 Q. **[229]** Parfait. Et est-ce qu'il y a une raison
14 particulière, là? Madame Normandeau, à cette
15 époque-là, elle est ministre des Affaires
16 municipales et vice-première ministre. Est-ce qu'il
17 y a une raison particulière pourquoi, une dame qui
18 est dans un bureau d'ingénieurs, vous demande de
19 participer à une activité de financement pour la
20 ministre des Affaires municipales? Pouvez-vous nous
21 expliquer ça?

22 R. Bien, écoutez, moi, comme je vous dis, j'ai eu un
23 appel, j'ai eu une invitation... bien, une
24 invitation. On m'a demandé si j'étais en mesure de
25 d'acheter puis, comme je vous dis, c'était trois ou

1 quatre billets, et ma réponse a été oui. On m'a dit
2 que l'événement se tenait à Québec. Et, dans la
3 discussion que j'ai eue avec madame Michaud, madame
4 Michaud m'a fait part que, si j'allais à la soirée,
5 ça aurait été plaisant que j'invite madame St-Jean,
6 qui était mairesse de Boisbriand. Donc, je lui ai
7 dit que j'allais communiquer avec madame St-Jean
8 pour voir si elle était disponible et voir si elle
9 voulait m'accompagner à cet événement-là, à Québec.

10 Q. **[230]** O.K. Là on voit que c'est adressé à un député
11 de l'Assemblée Nationale, le député de Groulx. Le
12 député de Groulx, est-ce que ça c'est Rosemère,
13 est-ce que c'est le comté électoral de Boisbriand?

14 R. Boisbriand se trouve dans le comté de Groulx.

15 Q. **[231]** Et Pierre Descoteaux, à ce moment-là, il est
16 qui, là, par rapport à vous, est-ce que vous le
17 connaissez, vous lui envoyez un fax?

18 R. Oui. Oui, Pierre Descoteaux c'est quelqu'un que je
19 connais, qui est député, c'est un avocat de
20 formation, que je connais très bien. Et...

21 Q. **[232]** C'est un député libéral?

22 R. Député libéral. Et la soirée, de mémoire, si on
23 vérifie, le neuf (9) novembre deux mille six
24 (2006), c'était un jeudi soir. Donc, j'étais au
25 courant que les députés siégeaient du mardi au

1 jeudi et je savais qu'il était à Québec. Et madame
2 Michaud m'avait fait part que, lors de cet
3 événement-là, monsieur Descoteaux serait là en tant
4 que député de Boisbriand et qu'à cet événement-là,
5 il y a une annonce, de la part de la ministre, qui
6 serait faite à la mairesse St-Jean. Mais on ne
7 m'avait pas dit plus, à savoir c'était quoi.

8 Q. **[233]** O.K. Moi, je veux comprendre quelque chose,
9 parce qu'on n'a pas le document qui suit, là. O.K.?
10 On a saisi ces pages-là... la police a saisi ça,
11 là, « ci-joint la confirmation ». J'ai de la misère
12 à vous suivre, j'ai de la misère à comprendre.
13 C'est une activité de financement pour une ministre
14 qui est libérale et c'est comme si vous invitez un
15 député qui est d'allégeance libérale dans une
16 activité de financement du Parti libéral. Pourquoi
17 on demande ça à un entrepreneur en construction?

18 R. Moi, je pense que ça a été plus un document que mon
19 assistante a envoyé pour dire à monsieur Descoteaux
20 que j'allais être présent puis que l'événement se
21 tenait là. Puis, de mémoire, j'ai parlé à monsieur
22 Descoteaux une journée ou deux à l'avance et je lui
23 avais mentionné que j'allais être présent à cet
24 événement-là et je lui avais demandé si lui était
25 là. Puis, écoutez, je pense qu'il m'avait demandé

1 si j'avais les coordonnées ou quoi que ce soit de
2 l'événement puis je les ai fait parvenir. Le député
3 Descoteaux était présent en tant que député de la
4 région quand l'annonce a été faite.

5 Q. **[234]** O.K. Donc, vous participez à cet activité-
6 là...

7 R. Oui.

8 Q. **[235]** ... et vous dites que vous avez invité madame
9 St-Jean.

10 R. J'ai invité madame St-Jean et il y a un conseiller
11 de la Ville de Boisbriand, monsieur Robert Fréneau,
12 qui s'est joint à nous à cette activité-là. Puis je
13 vous ferai remarquer que monsieur Fréneau, à ce
14 moment-là, il était rendu conseiller indépendant.
15 Il avait fait partie de l'équipe à Pierre-Marc
16 Gendron en deux mille cinq (2005) aux élections,
17 mais en deux mille six (2006) il était rendu
18 conseiller indépendant.

19 Q. **[236]** O.K. Et vous vous rendez là comment, à
20 Québec? En voiture?

21 R. En voiture.

22 Q. **[237]** O.K. Et vous êtes accompagné, est-ce que vous
23 êtes accompagné dans le même véhicule de monsieur
24 Fréneau et de madame St-Jean?

25 R. Oui. On a monté à Québec ensemble.

1 Q. **[238]** O.K. On demandait quel prix par personne pour
2 participer à cette activité de financement-là?

3 R. Cette activité-là, de mémoire, puis à ma
4 connaissance c'était mille dollars (1 000 \$) le
5 billet.

6 Q. **[239]** Mille dollars (1 000 \$) le billet. Est-ce
7 qu'on est à l'époque encore des trois mille dollars
8 (3 000 \$) permis par la loi?

9 R. À ce moment-là, oui, la contribution permise était
10 de trois mille (3 000 \$).

11 Q. **[240]** O.K. Vous, à ce moment-là, est-ce que vous
12 vous souvenez si vous aviez déjà atteint votre
13 quote-part?

14 R. Écoutez, je ne suis pas en mesure de vous le
15 confirmer exactement. Qu'est-ce que je peux vous
16 dire c'est que les trois billets avaient été payés
17 par moi, soit par un chèque personnel que j'avais
18 fait, ou un chèque personnel que j'avais demandé à
19 mon ex-conjointe. C'est moi qui avais fourni les
20 chèques. Si c'était mon nom précisément, je ne peux
21 pas vous le confirmer, mais c'est moi qui avais
22 payé les trois billets.

23 Q. **[241]** O.K. Là, on comprend que ce sont des élus
24 municipaux qui vont se rendre à une activité de
25 financement d'un parti provincial, et ce que vous

1 nous dites c'est que c'est vous qui payez?

2 R. C'est bien ça.

3 Q. **[242]** Est-ce que c'est une coutume usuelle de payer
4 pour des élus?

5 R. Écoutez, moi, dans tout le temps que j'ai oeuvré
6 dans le domaine municipal, toute activité de
7 financement à laquelle j'ai assisté au niveau
8 provincial, soit pour le Parti libéral, soit pour
9 le Parti québécois, soit pour l'ADQ, il était de
10 coutume que les élus municipaux étaient invités
11 soit par des bureaux d'ingénieurs, bureaux
12 d'avocats ou des entrepreneurs, à ma connaissance,
13 j'ai rarement vu des élus payer pour leur présence.

14 Q. **[243]** Et comment on fait pour... En tout cas, on va
15 y aller pour celle-là si vous vous en souvenez,
16 vous l'avez payé de quelle manière? Par chèque ou
17 par argent comptant?

18 R. Non, chèque, chèque.

19 Q. **[244]** Chèque. Et qui fait les chèques? Est-ce que
20 c'est ces gens-là qui font des chèques et vous les
21 remboursez?

22 R. Non. Moi, ça, ici, comme je vous dis, je ne me
23 rappelle pas si c'est moi qui avais fait un chèque
24 personnel ou mon ex-conjointe, mais les chèques, le
25 trois mille dollars (3 000 \$) qui avait été donné

1 venait soit de moi, mon ex-conjointe, ou un membre
2 de ma famille.

3 Q. **[245]** O.K. Il n'y avait pas de chèque émis au nom
4 de monsieur Frégeau et de madame St-Jean, c'est ce
5 que vous nous dites?

6 R. C'est bien ça.

7 Q. **[246]** Je veux juste vraiment qu'on comprenne le
8 contexte, là. Il y a dans l'air la plus grosse, je
9 vous dirais un des plus gros contrats qui va être
10 donné à Boisbriand. On parle déjà à cette époque-
11 là, vous n'avez pas encore soumis votre prix, mais
12 il y a déjà un règlement d'emprunt, à peu près dix-
13 huit millions (18 M\$), puis on pense déjà que ce
14 n'est pas suffisant, c'est exact? C'est ce que vous
15 nous avez dit hier?

16 R. Oui, mais je vais juste vous corriger. Au moment où
17 je m'en allais là, je n'étais pas au courant de
18 qu'est-ce qui allait être annoncé. La subvention a
19 été annoncée ce soir-là.

20 Q. **[247]** Oui, je sais, mais je comprends, mais madame
21 Michaud, là, madame Michaud... Non, attendez,
22 écoutez-moi.

23 R. Oui.

24 Q. **[248]** Vous dites que BPR-Triax et Genivar, ça vous
25 faites affaire avec ces gens-là dans la ville, il

1 n'y a aucun problème, mais c'est parce que j'essaie
2 de vous suivre.

3 R. Oui?

4 Q. **[249]** Et vous dites : « Roche, là, ils sont à
5 l'usine, ils sont dans l'usine depuis longtemps,
6 puis ils font leurs affaires. » O.K.? Et à un
7 moment, madame Michaud, là, quand elle vous
8 appelle, là, Monsieur Zambito, je ne sais pas si
9 elle vous appelle Lino, là, mais « j'ai une
10 activité à Québec, monte puis emmène du monde ».
11 Est-ce qu'il y a eu un échange pour en arriver à
12 là? Est-ce que...

13 R. Bien, qu'est-ce que je veux vous préciser, en deux
14 mille cinq (2005), deux mille six (2006)... deux
15 mille cinq (2005), j'ai fait un projet sur le
16 boulevard Curé-Boivin à Boisbriand, où est-ce que
17 c'était Roche qui était l'ingénieur qui s'occupait
18 de la conception et de la surveillance, donc c'est
19 un bureau d'ingénieurs que je connaissais, avec qui
20 j'avais fait affaire. Quand elle m'a appelé, c'est
21 parce qu'elle me connaissait. Elle ne m'a pas juste
22 appelé, à un moment donné elle a décidé de
23 m'appeler, puis « tu vas venir à Québec ». C'est du
24 monde avec qui j'avais fait un projet auparavant.

25 Q. **[250]** Oui, mais la question que je vous avais

1 demandée en premier, c'est : est-ce que c'était la
2 première fois qu'elle vous demandait vraiment de
3 participer à une activité de financement d'un parti
4 politique provincial? Vous m'avez dit oui.

5 R. Oui.

6 Q. **[251]** Elle vous a appelé comme ça : « Lino, je
7 pense à toi, ça te tente-tu de venir à Québec avec
8 du monde »?

9 R. Bien, comme je vous dis, je finalisais un projet
10 sur Curé-Boivin avec eux, j'étais en phase
11 terminale. Puis ça revient un peu à qu'est-ce que
12 je vous disais tantôt, quand on fait des projets,
13 souvent les ingénieurs ont besoin d'aide, ils
14 cherchent du financement, ça fait que le réflexe
15 c'est d'appeler les entrepreneurs avec qui ils font
16 affaire. J'étais à terminer un projet, Curé-Boivin,
17 qu'on était en train de finaliser, et à ce moment-
18 là monsieur Gilles Cloutier était à l'emploi de
19 Roche, donc monsieur Cloutier m'avait présenté
20 madame Michaud, et madame Michaud m'a appelé, je
21 vous dirais, je pense, une couple de jours avant
22 pour me mentionner qu'il y avait un cocktail qui
23 s'organisait à Québec sous la présidence de madame
24 Normandeau, et si j'avais de l'intérêt à lui donner
25 un coup de main. Eux ils avaient des montants de

1 financement à ramasser et ils avaient des
2 obligations envers le Parti libéral, il y avait des
3 sommes, donc on m'a demandé si j'étais prêt à lui
4 donner un coup de main.

5 Q. **[252]** Qui avait des engagements? Roche?

6 R. Bien, c'est eux qui organisaient la soirée. Moi,
7 quand j'ai organisé des soirées pour...

8 Q. **[253]** Non, mais je ne suis pas rendu là, là.

9 R. Oui?

10 Q. **[254]** À ce moment-là, là, est-ce que vous êtes au
11 courant que Roche avait des obligations envers le
12 Parti libéral du Québec?

13 R. Bien, écoutez, si on organise un cocktail pour le
14 Parti libéral, c'est parce qu'on s'attend, c'est
15 parce qu'on s'attend à ramasser un certain montant
16 pour leur caisse électorale. On ne le fait pas pour
17 le plaisir de le faire. C'est que sûrement
18 l'expérience que, moi, j'ai eu...

19 Q. **[255]** O.K.

20 R. ... il y avait un montant qui leur avait été promis
21 en faisant un cocktail qu'ils seraient en mesure de
22 ramasser.

23 Q. **[256]** O.K. Vous arrivez là à Québec au restaurant
24 Sirocco. Qui est là? Qui vous apercevez là-bas?
25 Vous, vous arrivez là avec monsieur Frégeau,

1 madame... madame St-Jean.

2 R. St-Jean.

3 Q. **[257]** Est-ce qu'il y a d'autres entrepreneurs de la
4 région de Montréal ou Rive-Nord qui sont là?

5 R. Écoutez, c'est un événement qui s'est tenu au
6 deuxième étage du restaurant. Moi, j'arrive là,
7 puis j'aperçois le député Pierre Descoteaux. C'est
8 sûr que je suis à Québec, je ne connais pas grand-
9 monde, c'est plus des gens de la région de Québec
10 qui sont là. On m'introduit, mais madame Michaud
11 est là, elle était là avec certains de ses
12 ingénieurs que je connais avec qui j'ai fait le
13 projet de Curé-Boivin. Je rencontre monsieur
14 Bélanger, Éric Bélanger. On me présente madame
15 Normandeau, on me présente son directeur...

16 Q. **[258]** Est-ce que c'était la première fois que vous
17 rencontriez madame Normandeau?

18 R. Oui. On me présente monsieur Bruno Lortie.

19 Q. **[259]** Qui est qui?

20 R. Qui est son directeur de cabinet. Et j'ai rencontré
21 madame Violette Trépanier qui elle était... qui
22 s'occupait du financement et du recrutement des
23 candidats pour le Parti libéral du Québec.

24 Q. **[260]** O.K. D'autres personnes que vous avez pu, à
25 votre souvenir, que vous avez pu croiser cette

1 soirée-là?

2 R. Ce soir-là aussi, oui, on m'a présenté monsieur
3 Marc-Yvan Côté qui était, je pense, un vice-
4 président, qui est vice-président chez Roche, il
5 travaille pour Roche, il était présent à cette
6 soirée-là.

7 Q. **[261]** D'autres personnes?

8 R. Essentiellement, je pense que ça fait le tour. Les
9 autres, comme je vous dis...

10 Q. **[262]** Et on parle de quoi dans ces activités-là? On
11 fait quoi? On prend un verre, on mange des petites
12 bouchées, on parle au monde?

13 R. Non, c'était un... c'était un souper.

14 Q. **[263]** C'est un souper.

15 R. C'était un repas assis là.

16 Q. **[264]** O.K.

17 R. Ce n'était pas un cocktail dînatoire, c'était
18 vraiment un soirée où est-ce qu'il y avait un
19 souper.

20 Q. **[265]** O.K. Est-ce qu'il y avait... je vous ai parlé
21 tantôt, est-ce qu'il y avait des entrepreneurs de
22 la Ville de... pas de la Ville de... pas de la
23 Ville de Boisbriand, mais Montréal et Rive-Nord,
24 vous m'avez dit « non, pas vraiment », du monde de
25 Québec, est-ce qu'il y en avait de Québec?

1 R. Écoutez, je ne peux pas vous répondre, je ne
2 connais pas les gens, les entrepreneurs de Québec
3 là.

4 Q. **[266]** O.K. Et est-ce que...

5 R. Je ne suis pas en mesure de vous dire s'il y en
6 avait ou il n'y en avait pas.

7 Q. **[267]** Et est-ce que dans ce genre d'activités-là on
8 peut avoir, quand on paye mille dollars (1 000 \$)
9 le couvert, est-ce qu'on peut avoir accès au
10 ministre? Est-ce qu'on peut s'asseoir avec le
11 ministre, jaser avec le ministre?

12 R. La façon de faire, c'est... ce sont des groupes
13 restreints. Il y a, je vous dirais là, une
14 quarantaine ou une cinquantaine de personnes.

15 Q. **[268]** Ce soir-là, vous souvenez-vous du nombre
16 approximatif?

17 R. Je vous dirais une quarantaine à cinquantaine de
18 personnes.

19 Q. **[269]** O.K.

20 R. Et la façon que c'est fait, c'est que ce sont des
21 tables où est-ce qu'il y a un nombre de sept à huit
22 personnes qui sont assises par table. Et la
23 ministre, bien, elle fait le tour, à tour de rôle,
24 elle s'assoit avec... elle va s'asseoir à une
25 table, puis dix (10), quinze (15) minutes plus

1 tard, elle va aller à l'autre table. Elle va se
2 promener pour échanger avec les invités qui sont
3 présents à la soirée.

4 Q. **[270]** O.K. Et est-ce que son entourage, sa garde
5 rapprochée la suit quand elle fait ça? Est-ce
6 que...

7 R. Oui, elle se déplace un peu avec son directeur de
8 cabinet, puis il y a souvent un attaché politique
9 là qui la suit là. Ils sont à... ils échantent avec
10 le monde, puis souvent quand il y a des élus de
11 ville ou du monde qui leur font part de certains
12 problèmes qu'ils ont dans leur municipalité, bien,
13 l'attaché prend en note. Il tente de vérifier ou de
14 leur revenir avec des réponses là-dessus.

15 Q. **[271]** Outre madame de... j'ai un blanc, madame de
16 Roche là.

17 R. Michaud.

18 Q. **[272]** Madame Michaud de Roche, est-ce qu'il y avait
19 d'autre monde à part monsieur Marc-Yvan Côté de
20 chez Roche ce soir-là?

21 R. Écoutez, je sais qu'il y avait des employés de
22 Roche Québec, ils m'ont été présentés, mais ce
23 n'est pas du monde avec qui je faisais affaires vu
24 que c'étaient des employés de Québec. Les noms
25 aujourd'hui sont loin dans ma mémoire.

1 Q. **[273]** Parfait. Vous allez... Et ça va durer combien
2 de temps à peu près cette soirée-là, ce souper-là?

3 R. Je vous dirais là neuf heures et demie, dix heures
4 (21 h 30-22 h 00) gros maximum, c'est une soirée
5 qui s'est terminée.

6 Q. **[274]** Avez-vous été en mesure de parler directement
7 à madame Normandeau ce soir-là?

8 R. J'ai échangé, je vous dirais là, l'équivalent d'un
9 petit cinq minutes, cinq... cinq, dix (10) minutes
10 avec elle pendant qu'elle était assise à notre
11 table là.

12 Q. **[275]** Avez-vous été en mesure de parler avec les
13 attachés politiques ou avec l'attaché politique de
14 madame Normandeau ce soir-là?

15 R. Il m'a été présenté, sans plus. J'ai échangé un
16 peu...

17 Q. **[276]** Bruno Lortie?

18 R. Non. Ça, c'était son directeur de cabinet,
19 l'attaché...

20 Q. **[277]** Lui, il était là ce soir-là également?

21 R. Oui, il l'accompagnait.

22 Q. **[278]** O.K. Et à qui vous avez parlé finalement?

23 R. Bien, j'ai parlé, j'ai échangé aussi avec monsieur
24 Lortie.

25 Q. **[279]** Vous avez parlé avec monsieur Lortie.

1 R. Oui, absolument.

2 Q. **[280]** Effectivement. Longtemps?

3 R. Je vous dirais quelques minutes, le temps qu'il
4 était assis. C'étaient... c'étaient des discussions
5 informelles là, un peu de quelle région... C'était
6 la première fois que je le rencontrais aussi « de
7 quelle région que tu viens? C'est quoi? Dans quelle
8 industrie que t'es? Qu'est-ce que vous faites? Dans
9 quel domaine? À quel endroit vous travaillez? ».
10 C'est un peu une discussion informelle d'usage.

11 Q. **[281]** Vous avez parlé de madame Violette Trépanier.

12 R. Oui.

13 Q. **[282]** Avez-vous parlé avec madame Trépanier ce
14 soir-là?

15 R. Elle m'a été présentée, mais sans plus cette fois-
16 là.

17 Q. **[283]** D'autres personnes dignes de mention?

18 R. Écoutez, je pense que, en deux mille six (2006),
19 c'était... c'était essentiellement les gens que
20 j'avais rencontrés.

21 Q. **[284]** O.K. Et outre monsieur Descoteaux que vous
22 connaissiez déjà parce qu'il était votre député...

23 R. Oui.

24 Q. **[285]** ... ces gens-là, c'est la première fois que
25 vous les rencontriez, outre...

1 R. Bien, madame Michaud, je la connaissais.

2 Q. **[286]** Non. Je parle des gens au niveau politique
3 là, je parle de...

4 R. Ces gens-là, oui, c'était la première fois que je
5 les rencontrais.

6 Q. **[287]** Parfait. Ceci étant dit, vous avez parlé
7 tantôt qu'il allait y avoir une annonce ce soir-là.

8 R. Oui.

9 Q. **[288]** Est-ce qu'il y en a eu une?

10 R. Oui, absolument. Il y a madame Normandeau avec
11 monsieur Lortie, qui étaient un peu, accompagnés de
12 madame Michaud, ils ont annoncé à madame St-Jean,
13 ils lui ont remis un document qui, lui, leur
14 octroyait une subvention pour le projet de l'usine
15 d'épuration de Boisbriand.

16 Q. **[289]** O.K. Est-ce qu'on a annoncé, ce soir-là,
17 publiquement le montant de la subvention?

18 R. De mémoire, oui.

19 Q. **[290]** Dans une activité de financement du Parti
20 libéral, c'est ça?

21 R. Oui. On avait annoncé une subvention de douze
22 millions (12 M), puis...

23 Q. **[291]** Et la subvention, est-ce que... De quel
24 ministère elle venait? Vous souvenez-vous?

25 R. Bien, écoutez, là, je n'ai pas vu le document, mais

1 je présume que c'est le ministère des Affaires
2 municipales qui faisait la subvention.

3 Q. **[292]** O.K. Donc, publiquement on lui... on annonce,
4 là, que Boisbriand, maintenant, peut compter sur le
5 gouvernement du Québec pour subventionner la mise à
6 niveau de l'usine d'épuration. C'est ça que je
7 comprends?

8 R. Oui.

9 Q. **[293]** Parfait. D'autre chose de particulier pendant
10 cette soirée-là?

11 R. Bien, écoutez, moi, comme invité, j'avais eu le
12 réflexe, puis j'avais trouvé ça un peu drôle et
13 bizarre qu'on prenne l'opportunité, puis je l'ai
14 vécu à d'autres reprises, que lors d'une activité
15 de financement d'un parti politique, qui était une
16 activité partisane, on annonçait, on donnait des
17 montants à certaines villes et municipalités. Ça
18 fait que, pour des... Pour des fonctions du
19 gouvernement, je trouvais ça un peu, un manque de
20 logique et d'éthique. Je me disais on est dans une
21 activité partisane, qui sert à ramasser de l'argent
22 pour un parti politique, mais on profite du fait
23 pour donner une subvention... On exerce quand même
24 son rôle de ministre dans une activité politique.
25 C'est quelque chose qui, personnellement, m'avait

1 surpris un peu.

2 Q. **[294]** Juste pour bien vous comprendre, là, on fait
3 cette annonce-là mais il y a des gens, quand même,
4 qui sont là et qui sont... Je vous dirais qu'ils
5 ont un grand intérêt à cette subvention-là. Qu'on
6 parte avec la mairesse de Boisbriand, c'est sa
7 ville...

8 R. Oui.

9 Q. **[295]** Je vais terminer, je vais vous nommer des
10 gens.

11 R. Oui.

12 Q. **[296]** Qu'on pense au député du coin, donc c'est
13 assez important également, là...

14 R. Bien, pour lui, oui.

15 Q. **[297]** Et on parle également d'un conseiller
16 municipal de Boisbriand. Madame Michaud, est-ce
17 qu'elle vous a dit pourquoi elle n'a pas invité
18 directement madame St-Jean, puis qu'elle a plutôt
19 passé par vous? Est-ce que ça a été évoqué, ça?

20 R. Non. Ça ne m'a jamais été demandé, moi, ça...
21 Sûrement, écoutez, la raison est simple. En me
22 demandant à moi de l'inviter, j'allais payer pour
23 elle. Si elle, elle l'aurait invitée, elle aurait
24 dû payer pour elle. Donc, c'est facile. « Tu peux-
25 tu l'inviter? » Je l'ai invitée puis j'ai payé pour

1 elle. Je pense que... Roche faisait un événement de
2 financement où est-ce qu'ils allaient chercher de
3 l'argent, donc, si Roche invitait tout le monde, il
4 aurait fallu qu'ils sortent l'argent au complet.
5 Donc, en appelant du monde, des entrepreneurs puis
6 d'autres firmes comme moi, des entrepreneurs de la
7 région de Québec que je ne connaissais pas, en me
8 demandant d'inviter madame St-Jean, bien,
9 c'était... c'était évident et officiel que c'est
10 moi qui allais payer pour elle, et non Roche.

11 Q. **[298]** Parfait. Avant que je l'oublie, je vais coter
12 l'invitation de Pierre Descoteaux datée du deux (2)
13 novembre deux mille sept (2007), je vais coter ça
14 sous 13NP-182. C'est exact?

15 MADAME LA GREFFIÈRE :

16 184.

17 Me DENIS GALLANT :

18 184, oui.

19

20 13NP-184 : Invitation P. Descoteaux 2006-11-03.

21 (Sera renommée -183)

22

23 LA PRÉSIDENTE :

24 NP-184?

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Oui. Oui. NP-184, oui.

3 Q. **[299]** Il y a un chemin de retour, j'imagine?

4 Québec... Québec Boisbriand, c'est un bon deux
5 heures (2 h), il y a sûrement eu des discussions?

6 R. Oui. Écoutez, je ne vous cache pas que madame St-
7 Jean puis monsieur Frégeau étaient heureux.

8 Q. **[300]** Étaient heureux?

9 R. Ils étaient heureux, oui, de la subvention. C'est
10 quand même un projet, là, que... On est en deux
11 mille six (2006), puis comme je vous ai dit, je
12 n'ai pas les dates précises, mais c'est un projet
13 que la Ville de Boisbriand travaillait dessus
14 depuis plusieurs années, le projet de l'usine
15 d'épuration. Puis la question de subvention, je
16 n'ai pas tous les détails, je n'ai pas été
17 impliqué, mais... Ce soir, on m'a confirmé que
18 c'était une subvention qu'on attendait, à la Ville,
19 depuis longtemps.

20 Q. **[301]** Qui vous a confirmé ça?

21 R. Bien, madame St-Jean.

22 Q. **[302]** O.K. Dans les... je vous dirais, là, dans les
23 jours, semaines ou mois qui vont suivre, est-ce que
24 vous allez avoir d'autres nouvelles de madame
25 Michaud et/ou de d'autres personnes quant à des

1 activités du Parti libéral?

2 R. Non, pas en deux mille six (2006).

3 Q. **[303]** Pas en deux mille six (2006).

4 R. Non.

5 Q. **[304]** On va aller en deux mille sept (2007)

6 maintenant.

7 R. Oui.

8 Q. **[305]** En deux mille sept (2007), est-ce qu'il y en

9 a eu en deux mille sept (2007)?

10 R. Oui, on a eu... Entre-temps, là, juste pour

11 spécifier...

12 Q. **[306]** Oui, allez-y. Oui, oui.

13 R. ... j'ai assisté à d'autres événements, là, du

14 Parti libéral, là. Mais, en deux mille sept (2007),

15 madame Michaud m'a rappelé.

16 Q. **[307]** Quand, à peu près, en deux mille sept (2007)?

17 R. Bien, à l'automne deux mille sept (2007), il y

18 avait un autre événement, qui se tenait à Québec,

19 pour madame Normandeau, sensiblement dans les mêmes

20 dates. Puis c'était... cette fois-ci c'était à...

21 j'ai un blanc de mémoire, là, c'était sur la

22 Grande-Allée, le nom m'échappe, l'Auberge St-Denis,

23 là... ça va me revenir, j'ai un petit blanc de

24 mémoire.

25 Q. **[308]** Bon, on va continuer, là, mais, si ça vous

1 revient, vous donnerez le nom.

2 R. Oui. Ça fait qu'elle m'avait mentionné si j'étais
3 intéressé à prendre des billets encore puis j'avais
4 dit, oui. Puis j'avais pris deux... trois billets,
5 cette fois-ci c'était au montant de deux mille
6 dollars (2 000 \$) chaque. Donc, je lui avais donné
7 le O.K. pour trois billets et je m'étais rendu à
8 l'événement, à l'automne deux mille sept (2007).

9 Q. **[309]** Toujours à Québec?

10 R. À Québec, oui.

11 Q. **[310]** Et vous dites, « aux alentours des mêmes
12 dates », êtes-vous capable d'être un petit peu plus
13 précis, là on est en novembre? Là on avait un
14 document mais...

15 R. Mais, écoutez, c'était octobre ou novembre, je n'ai
16 pas la date.

17 Q. **[311]** Vous n'avez pas la date.

18 R. Je peux vous dire que c'était à l'automne deux
19 mille sept (2007), là. Plus vers fin octobre, début
20 novembre.

21 Q. **[312]** Parfait. Et vous dites, « je prends trois
22 billets », donc six mille dollars (6 000 \$). Alors,
23 les deux autres personnes qui vont vous accompagner
24 sont qui?

25 R. Cette fois-ci j'étais accompagné par monsieur Peter

1 Kouri, qui était mon vice-président chez... vice-
2 président finance chez Infrabec, il m'a accompagné.
3 Et j'avais appelé une connaissance à moi, qui...
4 sans être des grands amis, on avait un certain lien
5 d'amitié, on se voyait à l'occasion, monsieur Alain
6 Guindon, qui était maire de St-Joseph-du-Lac.

7 Q. **[313]** O.K. Lui, c'est à titre d'ami que vous l'avez
8 invité?

9 R. Oui, oui, à titre d'ami.

10 Q. **[314]** Parce que, dans le fond, ce qui est important
11 c'est le montant d'argent qui vous est demandé.
12 Madame Michaud, elle, elle veut... vous dites,
13 c'est deux mille (2 000) par personne, puis vous
14 dites : « Bien, regarde, moi, ça va être six mille
15 (6 000) puis ça arrête là. » Que vous amenez
16 n'importe qui, ça importe peu à madame Michaud, là?

17 R. Oui, cette fois-ci, je n'avais pas eu... la
18 dernière fois, j'avais eu une demande d'amener
19 madame St-Jean. Cette fois-ci, elle m'a dit :
20 « Est-ce que tu peux prendre trois billets à la
21 hauteur de six mille (6 000) puis tu me donneras le
22 nom de tes invités. » Donc, j'ai invité... Vous
23 savez, je pense que ça avait été fait avec un avis
24 de deux, trois jours puis, à un moment donné,
25 Québec, j'ai demandé à mon v.-p., il dit : « Je

1 vais y aller. » Puis j'ai appelé... j'avais, je
2 pense, même, dans la semaine, croisé monsieur
3 Guindon, j'ai dit : « J'ai une activité à Québec
4 avec la ministre Normandeau, ça te tente-tu de
5 venir. Tu es maire de ta ville puis ça va te donner
6 l'occasion, si tu as des dossiers que tu veux faire
7 avancer ou regarder ou en parler, ça va te donner
8 l'occasion de la rencontrer. » Ça fait qu'il
9 m'avait dit : « Pas de problème, je vais y aller
10 avec toi. »

11 Q. **[315]** Puis ça, si on se situe à l'automne deux
12 mille sept (2007), la Ville vous a octroyé le
13 contrat. Alors, on comprend, là... on a vu la
14 résolution du conseil de ville de septembre deux
15 mille sept (2007) hier?

16 R. Oui, les travaux étaient débutés à l'usine
17 d'épuration.

18 Q. **[316]** Donc, les travaux étaient débutés.

19 R. Oui.

20 Q. **[317]** Parfait. Et on va vous demander de participer
21 à une autre activité de financement?

22 R. Oui.

23 Q. **[318]** Et vous vous y rendez.

24 R. Oui.

25 Q. **[319]** Rendu là-bas, qui va être... combien de

1 personnes est là, environ?

2 R. Écoutez, je ne suis pas sûr, mais je pense que le
3 restaurant c'est le Saint-Denis. Dans ma tête,
4 j'essaye d'aller chercher l'information. C'était au
5 deuxième étage aussi, on était encore une fois, je
6 vous dirais, une quarantaine d'invités. C'était une
7 salle un peu privée. Donc, quand je suis arrivé,
8 bien, moi je suis arrivé avec mes deux invités, et
9 j'ai rencontré madame Trépanier du Parti libéral,
10 elle était là, madame Michaud était là. Cette fois-
11 ci, il y avait monsieur Marc-Yvan Côté aussi, de
12 Roche, qui était là. On m'a présenté... bien, on
13 m'a présenté, je connaissais monsieur Gaétan Chatel
14 du groupe John Meunier.

15 Q. **[320]** John-Meunier, ça c'est la technologie dont
16 vous avez parlé?

17 R. La technologie qui était à Boisbriand. J'ai
18 rencontré madame Normandeau, monsieur Lortie, son
19 attaché politique. Et cette fois-là, il y avait la
20 présence aussi de maître Marcel Aubut, qui était
21 présent et qui m'avait été présenté.

22 Q. **[321]** C'est les personnes que vous vous souvenez
23 qui étaient présentes?

24 R. Oui, puis il y avait d'autres personnes que je ne
25 connaissais pas.

1 Q. **[322]** O.K. Puis est-ce que c'était encore la même
2 formule? Est-ce que c'était un repas assis, puis la
3 ministre se promène de table en table?

4 R. Oui, mais cette fois-ci c'était deux tables. Il y
5 avait, je vous dirais, deux tables de vingt (20),
6 donc elle a passé la première partie de la soirée
7 sur l'autre table, puis la deuxième soirée (sic) à
8 notre table. Ça fait que ça donnait l'occasion aux
9 gens d'avoir plus de temps avec la ministre.

10 Q. **[323]** Avez-vous été en mesure d'avoir des échanges
11 seul à seule avec elle à un moment donné dans la
12 soirée?

13 R. Non, c'était tout le temps avec du monde, c'était
14 un échange de groupe, là.

15 Q. **[324]** O.K. Vous a-t-il été possible d'avoir des
16 échanges seul à seul avec d'autres personnes de
17 l'entourage de madame Normandeau ce soir-là, ou du
18 Parti libéral du Québec?

19 R. J'ai eu un échange avec madame Violette Trépanier
20 où est-ce que premièrement j'ai, de mémoire, remis
21 mes chèques pour payer mon événement, et...

22 Q. **[325]** Vous les avez remis à...? Vos chèques?

23 R. À madame Trépanier.

24 Q. **[326]** O.K. Puis je vais juste ouvrir là-dessus,
25 est-ce que vous avez... ça a été comme la première

1 fois, c'est-à-dire des chèques avec des noms...

2 R. Écoutez, je pense, mon VP avait fait un chèque
3 personnel, que je lui avais dit... parce qu'il faut
4 comprendre que rendu au mois d'octobre, novembre,
5 l'année s'achève, puis on était sollicités souvent
6 dans des activités de financement, puis nos quotas
7 de trois mille dollars (3 000 \$), ils étaient pas
8 mal dépassés. Ça fait que si vous me demandez
9 aujourd'hui si j'ai fait un chèque personnel, je
10 n'ai pas mémoire. La seule chose, c'est que mon VP,
11 Peter Kouri, avait fait lui un chèque, puis je lui
12 avais dit : « Fais un chèque personnel, puis tu te
13 passeras une dépense dans la compagnie, puis je te
14 rembourserai. » Moi j'avais fourni un chèque pour
15 moi et pour monsieur Guindon.

16 Q. **[327]** Donc, le maire de Saint-Joseph-du-Lac n'a pas
17 payé non plus ce soir-là?

18 R. Non.

19 Q. **[328]** Non?

20 R. Non.

21 Q. **[329]** O.K. Alors, vous parlez avec madame Violette
22 Trépanier, qui elle, ce que vous avez dit tantôt,
23 est organisatrice libérale? Est-ce que je me
24 trompe, là?

25 R. Elle s'occupe de financement et de recrutement de

1 candidats. Elle n'est pas organisatrice.

2 Q. **[330]** Bon. Et elle vous rencontre, est-ce que vous
3 l'aviez déjà rencontrée la première fois au
4 Sirocco?

5 R. Oui, oui, je l'avais vue.

6 Q. **[331]** Est-ce qu'elle vous connaissait, là?

7 R. Oui, oui, oui, elle savait qui j'étais.

8 Q. **[332]** O.K. Puis ça va être quoi l'objet de vos
9 discussions avec madame Trépanier?

10 R. Écoutez, j'ai jasé avec elle quelques minutes,
11 comme je vous dis, dans le passage, et je lui ai
12 fait part, j'ai dit : « Écoutez, si jamais il y a
13 de l'intérêt que je vous donne un coup de main
14 éventuellement, organiser un événement pour madame
15 Normandeau, j'ai dit, dans la région des
16 Laurentides, je suis prêt à vous donner un coup de
17 main et faire une activité de financement pour la
18 ministre. » Donc, par après, je vous dirais
19 quelques minutes plus tard, elle m'a rappelé et
20 j'ai rencontré monsieur Bruno Lortie. Ça fait qu'il
21 m'a demandé, il dit : « Tu vois ça comment? Tu as
22 quoi en tête? » Écoutez, moi, j'ai dit : « Je pense
23 qu'on pourrait faire une activité de financement,
24 une soirée pour les gens de la Rive-Nord,
25 Laurentides, puis je pense que bien organisé, je

1 serais en mesure d'aller chercher un montant de
2 cent mille dollars (100 000 \$) pour cet événement-
3 là. »

4 Q. **[333]** O.K. Juste... donc vous dites « elle m'a
5 rappelé », vous êtes toujours dans le restaurant
6 là.

7 R. Bien, je veux dire, je lui ai jaser, je suis
8 retourné me rasseoir. Elle, je pense qu'elle a fait
9 ses démarches...

10 Q. **[334]** O.K.

11 R. ... avec monsieur Lortie, puis elle m'a fait signe
12 d'aller la revoir dans le corridor.

13 Q. **[335]** Et la discussion va avoir, quoi? Vous allez
14 être en retrait du groupe quand ça va se faire ça?

15 R. Oui, on est dans un passage là, il y a un passage
16 qui donne accès aux escaliers pour descendre au
17 premier étage du restaurant.

18 Q. **[336]** O.K. C'est quoi à ce moment-là le but de Lino
19 Zambito, entrepreneur à Boisbriand, qui a pignon
20 sur rue à Boisbriand, d'offrir... d'offrir à madame
21 Violette Trépanier et à monsieur Bruno Lortie
22 d'organiser, pour la vice-première ministre, une
23 activité de financement dans votre région?

24 R. Écoutez, quel but! C'était une offre qui a été
25 faite dans le sens de dire « regardez, si les

1 partis... » moi, l'expérience que j'avais eue au
2 cours des années, ils étaient tout le temps à la
3 recherche de financement et d'activités pour faire
4 du financement. Moi, je lui ai offert, j'ai dit...

5 Q. **[337]** Étiez-vous un bon libéral convaincu à ce
6 moment-là?

7 R. J'ai... j'ai été... là je n'ai pas eu le droit de
8 vote, mais j'ai tout le temps été un bon libéral,
9 oui.

10 Q. **[338]** Sauf que je vous montrerai des choses plus
11 tard, vous avez été également un contributeur du PQ
12 et de l'ADQ là.

13 R. Absolument. Notre... notre position d'entreprise
14 nous oblige des fois à aller à plusieurs
15 événements, mais je pense que...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[339]** Monsieur Zambito...

18 R. Oui.

19 Q. **[340]** ... juste entre vous et moi...

20 R. Entre vous et moi! O.K.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[341]** Et les trois millions (3 M) de personnes.

23 R. Les trois millions (3 M)! Oui.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[342]** Votre intérêt personnel pour organiser des

1 activités de financement.

2 R. Écoutez, il n'y avait pas... honnêtement, il n'y
3 avait pas d'intérêt personnel, c'était plus... puis
4 sincèrement, c'était le « glamour » de dire
5 j'organise de quoi, on va chercher de l'argent et
6 c'est moi que, pour une fois là - moi, je l'ai vu
7 de même - si j'avais le O.K. de le faire, c'est moi
8 qui allais appeler les bureaux d'ingénieurs et les
9 bureaux d'avocats pour dire « là c'est moi qui
10 organise, vous allez contribuer ». C'était...
11 c'était...

12 Q. **[343]** Vous faisiez d'une pierre deux coups.

13 R. Bien, écoutez, ça n'a pas été... Si vous cherchez
14 une réponse à dire « je l'ai fait et j'ai eu ça en
15 échange », ce n'est pas... ce n'est pas le cas. Je
16 l'ai fait dans...

17 Q. **[344]** Mais, vous espériez avoir des choses en
18 échange.

19 R. Écoutez, c'était du... moi, je le voyais comme du
20 développement d'affaires. Comme je vous ai dit
21 tantôt...

22 Q. **[345]** Voilà!

23 R. ... dans un éventuel été où, à un moment donné,
24 j'ai besoin de quoi ou j'ai affaire à une
25 situation, je...

1 Q. [346] Du développement d'affaires est...

2 R. Du développement d'affaires.

3 Q. [347] ... est bien dit.

4 R. Mais, je veux juste dire que ce n'est pas j'ai fait
5 ça et j'ai eu ça en retour. Ce n'était pas le but
6 et ce n'était pas le cas.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. [348] Non, mais quand on connaît les bonnes
9 personnes, après ça on peut directement de son
10 bureau appeler... appeler, genre, monsieur Lortie
11 puis d'avoir accès à la vice-première ministre là.

12 R. Bien...

13 Q. [349] Ça, c'est facile après ça quand les portes
14 sont tombées et qu'on a aidé, on a aidé le parti
15 là.

16 R. Bien, je pense que, oui, ça aide, puis c'est une
17 façon qui se fait dans le milieu des affaires où
18 est-ce que, à un moment donné, quand...

19 Q. [350] Parce qu'on va y revenir plus tard, mais
20 envoyer... envoyer des roses à la vice-première
21 ministre et lui payer des billets au Centre Bell,
22 on a toujours un petit but intéressé quand on fait
23 ça là, hein?

24 R. Écoutez, moi, ça a tout le temps été fait dans
25 un... Les billets au Centre Bell, ça a tout le

1 temps été fait dans un but de développement
2 d'affaires, ça n'a jamais été fait, dire, j'envoie
3 des billets puis en retour j'ai ça. Écoutez, j'ai
4 assisté au cocktail, comme je vous ai dit, deux
5 mille six (2006), deux mille sept (2007). En deux
6 mille huit (2008), j'ai organisé la leur et c'est
7 sûr que j'ai connu madame Normandeau, je l'ai
8 croisée à plusieurs reprises. Puis, à un moment
9 donné, on m'a mis au courant que c'était son
10 anniversaire...

11 Q. **[351]** Je vais y revenir cet après-midi parce que là
12 on rentre dans...

13 R. Oui, c'est parce que vous m'avez ouvert la porte,
14 ça fait que j'essaie de...

15 Q. **[352]** Mais, on rentre dans plus long que la pause
16 du dîner.

17 R. Parfait.

18 Q. **[353]** Si vous me le permettez.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Très bien. Bon appétit à tout le monde.

21

22 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

23 REPRISE DE L'AUDIENCE

24

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Bon après-midi à tous.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Bon après-midi.

5 LA GREFFIÈRE :

6 Monsieur Zambito, vous êtes toujours sous le même
7 serment.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Parfait. Juste avant, on va rectifier une cote,
10 Madame la Présidente. L'invitation à monsieur
11 Descoteaux sur un document de transmission par
12 télécopieur de la compagnie Infrabec, on l'avait
13 coté 13NP-184, aurait dû être nommé 183.

14

15 13NP-183 : Invitation P. Descoteaux 2006-11-03

16

17 Q. **[354]** Alors je vais continuer mes questions. Je
18 vais rester à la deuxième activité de financement
19 organisée en l'honneur de madame Duchesneau à
20 Québec, au Restaurant St-Denis...

21 R. Madame Duchesneau? Madame Normandeau.

22 Q. **[355]** Quel lapsus... Madame Normandeau. Je ne sais
23 pas pourquoi...

24 R. Je ne sais pas.

25 Q. **[356]** Une chance qu'on est en non-pub. Madame

1 Normandeu. Ça va? Vous vous souvenez de
2 l'événement, là?

3 R. Oui oui.

4 Q. **[357]** O.K. Alors, au Restaurant St-Denis à Québec.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Lui, oui.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Oui, hein?

9 Q. **[358]** Au Restaurant St-Denis à Québec. C'est ça?
10 Vous nous avez donné le... Je vous avais demandé le
11 nom, vous m'avez dit, « Je ne m'en souviens pas »,
12 après ça vous nous avez dit c'était le Restaurant
13 St-Denis à Québec.

14 R. C'est l'Auberge... Je cherche tout le temps le nom.
15 Honnêtement.

16 Q. **[359]** O.K. St-Denis, ce n'est pas bon?

17 R. Bien, ça me vient à St-Denis, mais je n'ai pas le
18 nom... Ça ne me revient pas à l'idée.

19 Q. **[360]** O.K. Bon, bien, c'est à Québec?

20 R. Oui.

21 Q. **[361]** C'est à Québec?

22 R. Oui.

23 Q. **[362]** Et je vais juste revenir... Je vais juste
24 revenir. Alors, c'est vraiment un souper, il y a
25 deux tables de vingt, une quarantaine de personnes

1 invitées, et c'est deux mille dollars (2 000 \$) la
2 tête. C'est exact?

3 R. C'est bien ça, oui.

4 Q. **[363]** Et vous, ça vous a coûté six mille (6 000).

5 R. C'est ça.

6 Q. **[364]** À ce moment-là il va y avoir des discussions
7 un petit peu plus, je vous dirais, avec des gens de
8 l'entourage de madame... du Parti libéral, qui est
9 madame Violette Trépanier?

10 R. Oui.

11 Q. **[365]** Et de monsieur... Voyons, j'ai un blanc...

12 R. Bru...

13 Q. **[366]** Bruno Lortie.

14 R. Bruno Lortie.

15 Q. **[367]** Bruno Lortie. Parfait. Et c'est à ce moment-
16 là qu'on va évoquer le fait que vous puissiez, à un
17 moment donné, peut-être vous-même vous investir au
18 sein du Parti libéral pour organiser des soirées de
19 financement. C'est exact?

20 R. Oui.

21 Q. **[368]** Parfait. Alors, ces discussions-là vont durer
22 combien de temps, à peu près?

23 R. Je vous dirais environ cinq minutes, là. C'est dans
24 le passage, et on discute de ça. Monsieur Lortie
25 aussi m'avait demandé si j'étais heureux d'avoir eu

1 le projet de l'usine d'épuration de Boisbriand,
2 chose que je lui avais confirmée. Puis je pense
3 qu'à ce moment-ci il y a un événement qui s'est
4 produit concernant le projet de l'usine à
5 Boisbriand, que je pense qu'il est important que je
6 vous raconte.

7 En juin deux mille sept (2007), quand j'ai
8 été le plus bas soumissionnaire du projet de
9 l'usine d'épuration à Boisbriand, dans les
10 prochains, dans les journées qui ont suivi
11 l'ouverture de l'appel d'offres, ou dans les
12 prochaines semaines, je n'ai pas une date précise,
13 mais...

14 Q. **[369]** On parle du vingt-deux (22) juin, là,
15 l'ouverture.

16 R. Écoutez. Je peux vous confirmer que c'est entre
17 l'ouverture des soumissions et le...

18 Q. **[370]** Allez-y.

19 R. ... où le moment où le nouveau règlement d'emprunt
20 supplémentaire a été autorisé.

21 Q. **[371]** Donc c'est juillet, ça.

22 R. C'est ça. On l'a vu dans le document que c'est en
23 juillet, là.

24 Q. **[372]** Oui.

25 R. Entre ces deux dates-là, un jeudi soir, j'étais à

1 ma résidence, je reçois un appel sur mon
2 cellulaire. C'était un numéro... un numéro de...
3 l'indicatif régional de Québec. Je vois
4 l'indicatif, donc je réponds. C'est un individu qui
5 demande à me parler. Je réponds, « Oui », il dit :
6 « C'est Christian Côté. » J'ai dit, « Qu'est-ce que
7 je peux faire pour vous? » Il me demande s'il y
8 avait une possibilité qu'on ait une rencontre, moi
9 et lui, le len...

10 Q. **[373]** Juste un instant.

11 R. Oui.

12 Q. **[374]** Christian Côté, c'est quelqu'un que vous
13 connaissez? Je m'appelle... Je vous appelle à votre
14 domicile, donc, forcément j'ai votre numéro de
15 téléphone.

16 R. Il m'a appelé sur mon cellulaire.

17 Q. **[375]** Sur votre cell, puis il dit, « Je m'appelle
18 Christian Côté. »

19 R. Il m'a appelé... Il s'est présenté comme Christian
20 Côté, il m'a dit qu'il était dans l'entourage du
21 ministre Whissell, c'est quelqu'un qui s'occupait
22 d'organisation et de financement pour le compte du
23 ministre Whissell. Moi, le nom m'était totalement
24 inconnu. Ça fait qu'il m'a demandé une rencontre,
25 de me rencontrer. Donc, moi je lui ai dit,

1 « Écoutez, je suis disponible à vous rencontrer à
2 partir de demain matin 8 h 00. »

3 Donc, monsieur Côté est venu me rencontrer
4 le lendemain matin à 8 h 00 aux bureaux d'Infrabec.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. [376] Je m'excuse, juste un moment.

7 R. Oui.

8 Q. [377] Je veux juste clarifier quelque chose. Vous
9 dites que cette personne-là, vous ne la connaissiez
10 pas?

11 R. Non.

12 Q. [378] Il avait votre numéro de cellulaire?

13 R. Oui.

14 Q. [379] Il demande à vous rencontrer?

15 R. Oui.

16 Q. [380] Et...

17 R. Mais il se présente comme un organisateur du Parti
18 libéral...

19 Q. [381] O.K.

20 R. ... du Québec, qui s'occupe de l'organisation du
21 ministre Whissell, et aussi du financement du
22 ministre Whissell. Donc, il me demande s'il y a
23 possibilité qu'on puisse se rencontrer. Donc, on se
24 donne rendez-vous le lendemain matin à 8 h 00, il
25 vient à mes bureaux, je le reçois.

1 Donc, c'était une personne, un visage qui
2 m'était inconnu. Je me suis assis avec lui, puis il
3 m'a fait part que c'est lui qui était dans
4 l'organisation du ministre Whissell dans
5 Argenteuil, c'est lui qui s'occupait un peu de son
6 organisation, qu'il travaillait pour une filiale de
7 Dessau-Soprin, le nom de la filiale je ne m'en
8 rappelle pas, c'était plutôt dans l'architecture
9 d'aménagement.

10 Donc, il me nomme qu'il est un ami
11 personnel à Bruno Lortie, le directeur de cabinet
12 de madame Normandeau, et il me fait part qu'il est
13 au courant qu'il y a un règlement d'emprunt pour le
14 projet d'usine d'épuration de Boisbriand qui avait
15 été envoyé, une demande additionnelle d'argent,
16 parce que comme on a vu hier, il manquait un
17 montant pour pouvoir aller de l'avant avec le
18 projet d'épuration de Boisbriand.

19 Donc, monsieur Côté me dit que le dossier
20 est sur le bureau de la ministre, donc il est venu
21 me voir pour me demander... Il a été assez direct
22 avec moi, il dit, « Écoutez, si vous voulez que le
23 règlement d'emprunt soit approuvé pour la Ville de
24 Boisbriand, je vous demande de me verser un montant
25 de cinquante mille dollars (50 000 \$) comptant. »

1 Je l'ai écouté, je ne le connais pas, puis il me
2 référerait à du monde que moi je connaissais. Il m'a
3 parlé...

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[382]** Comme?

6 R. Il m'a parlé de mon oncle qui était décédé, le
7 sénateur Rizzuto, comme de quoi il avait fait de la
8 politique avec lui, il m'a mentionné qu'il
9 connaissait très bien Denis Coderre et tout ça. Moi
10 je lui ai dit carrément, j'ai dit, « Écoutez,
11 Monsieur Côté, je ne vous connais pas, vous arrivez
12 dans mes bureaux, vous me demandez cinquante mille
13 (50 000) comptant, je ne sais pas qui vous êtes.
14 Vous vous présentez comme un organisateur ou un
15 proche du ministre Whissell, je ne mets pas en
16 doute ça. J'ai dit, j'aimerais que vous me donniez
17 la fin de semaine pour valider, et je vais vous
18 revenir. Laissez-moi votre numéro et je vais vous
19 rappeler. » Donc, il a quitté.

20 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

21 Q. **[383]** Je comprends qu'il travaillait pour la firme
22 Dessau, c'est ce que vous avez dit. Mais il...

23 R. Une filiale de Dessau.

24 Q. **[384]** De Dessau.

25 R. Je n'ai pas le nom exact, c'est une compagnie qui

1 appartenait à Dessau. Donc, j'ai laissé passer la
2 journée du vendredi, du samedi, puis je vais être
3 bien honnête avec vous, ça me tracassait
4 énormément. Le dimanche matin j'ai communiqué avec
5 un de mes oncles, qui est monsieur...

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[385]** Quel oncle?

8 R. C'est Jean Rizzuto, qui... mon oncle avait quand
9 même beaucoup de lien dans le Parti libéral du
10 Québec. Je l'ai appelé, je lui ai demandé à le
11 voir, je l'ai rencontré chez eux, à sa maison, je
12 lui ai conté la situation. J'ai dit : « Est-ce que
13 c'est un individu que, toi, tu connais, Christian
14 Côté? Il m'a dit, écoute, c'est une personne qui
15 m'est inconnue. Il dit, mais on va valider, il dit,
16 on va voir qui est Christian Côté. » Donc, il a
17 pris son téléphone, il a appelé directement
18 monsieur Pierre Bibeau et on a demandé à monsieur
19 Bibeau d'avoir une rencontre avec lui pour lui
20 parler de la situation. Nous avons rencontré
21 monsieur Bibeau le lundi matin, la rencontre s'est
22 faite à Laval, au marché public 440, dans les
23 bureaux de mon oncle, Jean Rizzuto. Monsieur Bibeau
24 est arrivé. Donc, en arrivant, je lui ai conté la
25 situation. J'ai dit : « Écoutez, moi, j'ai un

1 individu qui m'appelle jeudi, il me demande à me
2 rencontrer, il me fait cette demande-là. Je ne le
3 connais pas, moi, je veux savoir c'est qui cet
4 individu-là. On vient me voir puis on me demande
5 cinquante mille dollars (50 000 \$) comptant au
6 nom... pour le financement du Parti libéral du
7 Québec. Je ne sais pas c'est qui. À un moment
8 donné, les entrepreneurs... moi, je ne commencerai
9 pas à donner de l'argent au premier venu. » Ça fait
10 que monsieur Bibeau m'a dit : « Écoute, c'est
11 quelqu'un qui travaille pour l'organisation du
12 Parti libéral dans le comté de monsieur Whissell,
13 c'est quelqu'un qui s'occupe du financement de
14 monsieur Whissell. Il dit, mais je vais régler la
15 situation. »

16 Q. **[386]** Mais il y a un petit bout que... est-ce qu'il
17 vous explique... Je reviens juste à Christian Côté.

18 R. Oui.

19 Q. **[387]** Il n'est pas dans le bon ministère, là. Vous,
20 le bureau... le document d'emprunt additionnel est
21 sur le bureau de la ministre des Affaires
22 municipales.

23 R. Oui, mais il ne faut pas oublier que le ministre
24 responsable de la région des Laurentides et de...

25 Q. **[388]** C'est monsieur Whissell?

1 R. C'est monsieur Whissell qui est le ministre en
2 titre. C'est lui qui est responsable de la région.
3 Donc, monsieur Bibeau prend le téléphone, il
4 appelle Alexandre Bibeau, qui est son fils, qui lui
5 est le directeur de cabinet de monsieur Whissell.
6 Il lui fait part qu'il est en présence de ma
7 compagnie à moi et de mon oncle et il lui raconte
8 la situation. Une fois que la situation est
9 racontée à son fils, monsieur Bibeau dit :
10 « Alexandre, j'aimerais que tu avertisses monsieur
11 Côté de ne plus intervenir auprès de monsieur
12 Zambito et je veux que tu appelles monsieur Bruno
13 Lortie, à Québec, et que le règlement d'emprunt
14 soit autorisé et renvoyé à la Ville de
15 Boisbriand. »

16 Q. **[389]** En faisant ça, il vous donnait le contrat,
17 là. On s'entend, là.

18 R. Bien, le contrat allait de l'avant. La Ville, en
19 ayant l'argent, la Ville était en mesure de pouvoir
20 m'octroyer le contrat par après, par le conseil de
21 ville. Et il a dit à son fils : « Alexandre, si
22 jamais t'as des questions tu rappelleras Lino
23 Zambito directement », je lui ai donné mon numéro
24 de cellulaire. L'appel s'est terminé et le dossier
25 était clos.

1 Q. **[390]** Est-ce qu'il a demandé quelque chose en
2 retour? Parce que là il y a une personne qui vous
3 appelle pour un cinquante mille dollars (50 000 \$)
4 pour une approbation de la ministre; monsieur
5 Bibeau, est-ce qu'il a fait ça gratuit, lui?

6 R. Écoutez, moi, j'ai demandé à monsieur Bibeau, j'ai
7 dit : « Écoutez, est-ce qu'il y a de quoi à faire?
8 Il dit, écoutez, c'est réglé. Éventuellement, quand
9 j'aurai besoin de vous, je ferai appel à vous,
10 prenez ça comme un service rendu. »

11 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

12 Q. **[391]** Est-ce que monsieur Bibeau vous aurait déjà
13 laissé entendre qu'un règlement d'emprunt...
14 l'approbation d'un règlement c'est conditionnel à
15 quelconque aide de financement qu'on peut obtenir
16 ou c'est plutôt un mécanisme assez automatique?

17 R. Je ne comprends pas...

18 Q. **[392]** Monsieur Bibeau, lorsque vous l'avez
19 rencontré...

20 R. Oui.

21 Q. **[393]** ... vous aurait dit que, oui, c'est possible
22 qu'un règlement d'emprunt ne soit pas donné si on
23 ne contribue pas ou bien si c'est totalement
24 automatique ces choses-là?

25 R. Non, aucunement. Moi, j'ai exposé ma situation à

1 monsieur Bibeau, monsieur Bibeau a pris le
2 téléphone, comme je vous ai expliqué, il a fait les
3 démarches pour que le dossier soit réglé. Moi,
4 je... on ne m'a pas expliqué que c'était la façon
5 de faire ou quoi que ce soit. Moi, je l'ai appelé
6 avec mon oncle pour vérifier qui était Christian
7 Côté et on lui a parlé de la situation. Il nous a
8 confirmé que monsieur Côté était un proche du
9 ministre Whissell, que son fils connaissait, et, à
10 partir de là, comme je vous ai dit, il a donné des
11 instructions claires et le dossier s'est réglé.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[394]** Est-ce que vous pensez que le fait que votre
14 oncle soit entré en contact avec ces personnes-là
15 ait eu une quelconque influence?

16 R. Non, je pense que mon oncle avait la connaissance.
17 Moi, je connaissais monsieur Bibeau mais,
18 honnêtement, je n'étais pas assez à l'aise pour
19 l'appeler directement. Mon oncle le connaissait via
20 Loto-Québec, le casino et tout ça, ils se sont déjà
21 côtoyés. C'est quelqu'un, quand même, monsieur
22 Bibeau, qui est dans l'entourage politique depuis
23 plusieurs années. Mon oncle c'est quand même
24 quelqu'un qui a une soixantaine d'années, ça fait
25 qu'il est dans le milieu politique et dans ces

1 alentours-là de... plus longtemps que moi. Donc,
2 j'ai utilisé sa façon... sa connexion à lui pour
3 aller valider avec quelqu'un que je savais qui
4 était proche du pouvoir. Parce qu'en vérifiant avec
5 monsieur Bibeau, je m'attendais à avoir l'heure
6 juste. Je savais qu'il était proche des hauts
7 organismes et de l'appareil gouvernemental. Ça
8 fait que ça a été fait dans ce but-là, c'était...
9 c'est une façon, pour nous, de valider honnêtement
10 c'était qui Christian Côté. Quand on lui a conté
11 l'histoire, on n'a pas eu besoin de dire quoi que
12 ce soit. Je vous confirme, il a pris le téléphone
13 et le dossier s'est réglé. Moi j'étais,
14 honnêtement, mal à l'aise, j'ai dit « S'il y a de
15 quoi à faire dites-moi le. ». Il a dit « Écoutez,
16 le dossier est réglé, en temps et lieu, quand
17 j'aurai besoin de vous, je vous appellerai. ». Puis
18 la rencontre s'est terminée là.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[395]** Puis Christian Côté, lui, avez-vous eu, est-ce
21 que vous avez eu d'autres nouvelles de lui par
22 après?

23 R. Christian Côté, je l'ai revu une ou deux fois dans
24 des occasions de tournoi de golf puis je peux vous
25 confirmer qu'il n'a jamais voulu m'adresser la

1 parole.

2 Q. [396] O.K. Je reviens maintenant à la rencontre
3 alors du, du fameux auberge là dont le nom va
4 sûrement vous revenir à un moment donné. On est en,
5 on est à l'automne de deux mille sept (2007) et à
6 ce moment-là vous avez des discussions avec
7 Violette Trépanier pour...

8 R. Oui.

9 Q. [397] ... pouvoir, pour organiser quelque chose
10 pour madame Normandeau dans votre, je vous dirais,
11 sur la Rive-Nord de Montréal.

12 R. C'était, oui, exactement, j'ai des discussions puis
13 c'est de là que comme je vous dis quand monsieur
14 Lortie m'a demandé si j'étais content d'avoir eu le
15 contrat d'usine d'épuration de Boisbriand, j'ai
16 compris un genre de message entre les lignes parce
17 que monsieur Côté avait été clair que c'était un
18 ami personnel à lui, donc c'est de là, comme quand
19 j'ai offert à madame Trépanier puis je vous le dis,
20 ça a pris trois, quatre minutes, cinq minutes plus
21 tard elle m'a fait signe puis c'est monsieur Lortie
22 qui m'a dit « Supposément que tu voudrais nous
23 organiser un cocktail de financement... » et ci et
24 ça. Il dit « C'est sûr que ça nous intéresse parce
25 que nous, comme parti politique, on est tout le

1 temps à la recherche de financement. ». Puis à ce
2 moment-là, je me suis engagé, comme je vous ai dit,
3 j'ai dit « Regarde, moi je pense que je suis
4 capable d'organiser une activité sur la Rive-Nord
5 de Laval avec les gens du milieu de ces environs-là
6 et je suis confiant que par cette activité-là je
7 suis capable d'aller chercher un cent mille dollars
8 (100 000 \$) pour une soirée. ». C'est les
9 discussions que j'ai eues et je suis retourné
10 m'asseoir et je vous dirais qu'une quinzaine (15)
11 de minutes plus tard madame Normandeau est venue me
12 voir et elle m'a juste mentionné « Merci pour
13 l'aide. ». Sans plus.

14 Q. **[398]** À ce moment-là c'est la deuxième fois que
15 vous rencontriez madame Normandeau? Parce que vous
16 l'avez, vous avez été dans une activité de
17 financement l'année d'avant au restaurant Sirocco à
18 l'automne de deux mille six (2006) si je ne
19 m'abuse, au mois de novembre deux mille six (2006).

20 R. Oui.

21 Q. **[399]** Là on est rendu, on est à l'automne de deux
22 mille sept (2007) là.

23 R. Je viens de ravoir le nom, ça vient de me revenir,
24 c'était l'auberge Le Louis-Hébert à Québec.

25 Q. **[400]** Parfait. Alors et madame Normandeau, ma

1 question, la deuxième fois?

2 R. Oui, de mémoire c'était la deuxième fois que je la
3 rencontrais.

4 Q. **[401]** Allez-vous avoir d'autres nouvelles suite à
5 votre offre après ça là, du, du Parti libéral?

6 R. Écoutez, sans être humoristique, je n'ai même pas
7 eu le temps de me rendre à Montréal que le
8 téléphone sonnait. Le lendemain matin à la première
9 heure madame Trépanier m'a appelé et elle m'a
10 demandé le sérieux de mon offre si c'était vraiment
11 sérieux qu'est-ce qu'on avait discuté la veille et
12 j'ai confirmé que moi, de mon côté à moi, l'offre
13 tenait et c'était à eux de me dire quand et comment
14 et les disponibilités de la vice-première ministre,
15 c'est pas moi qui tenais son agenda.

16 Q. **[402]** Je vais déposer un document qui a été saisi,
17 une copie d'une lettre qui a été adressée à madame
18 Violette Trépanier, je vais vous la déposer parce
19 que ça va vous mettre une date ça. Alors ça va être
20 le document numéro 15 Madame Blanchette, et c'est
21 une invitation à madame Violette Trépanier par
22 vous-même en date du deux (2) novembre deux mille
23 sept (2007). Ce qui va être la pièce 13NP-184.

24

25 13NP-184 : Invitation de Violette Trépanier 2007-

1 11-02

2

3 Elle est très courte là :

4 Madame Violette Trépanier, Directrice,
5 Service de recrutement et financement
6 du Parti libéral.

7 Chère Violette,

8 Pour faire suite à notre conversation,
9 je confirme la tenue d'un souper avec
10 l'invitée, madame Nathalie Normandeau,
11 vice-première ministre et ministre des
12 Affaires municipales des régions.

13 L'événement aura lieu jeudi le vingt-
14 deux (22) novembre deux mille sept à
15 dix huit heures (18 h 00) au
16 Ristorante Mattissimo, sis au 2 de La
17 Grande-Côte à Rosemère, rendez-vous à
18 ne pas manquer. Cordialement.

19 Et si vous allez défiler, signée par vous. Alors
20 vous vous souvenez d'avoir envoyé cette lettre-là à
21 madame Trépanier?

22 R. Oui.

23 Q. **[403]** Alors et est-ce que ça, ça peut vous aider à
24 vous situer la date de l'événement du Louis-Hébert?

25 R. Écoutez, je vois sur la lettre que c'est le deux

1 (2) novembre ça fait que comme j'avais un peu dit
2 auparavant, l'événement s'est produit fin octobre.

3 Q. **[404]** Parfait. Alors parlez-nous de ça, parlez-nous
4 de l'activité au Ristorante Mattissimo qui devrait
5 avoir lieu le vingt-deux (22) novembre deux mille
6 sept. A-t-il eu lieu, première des choses?

7 R. L'événement n'a pas eu lieu au restaurant Chez
8 Mattissimo le vingt-deux (22) novembre puis je vais
9 vous expliquer...

10 Q. **[405]** Oui, allez-y.

11 R. ... par après pourquoi.

12 Q. **[406]** Parfait.

13 R. Entre temps, au moment où j'ai envoyé la lettre
14 avec... à madame Trépanier j'ai eu des discussions,
15 écoutez, ça avait l'air un peu compliqué de
16 logistique. Madame Trépanier m'a appelé et elle
17 m'expliquait que vu que les Laurentides c'était le
18 ministre responsable Whissell et que Laval n'était
19 pas loin, que c'était Courchesne qui était
20 ministre, c'était un peu difficile d'après elle
21 d'amener madame Normandeau dans des comtés où est-
22 ce que ce n'était pas elle la ministre responsable
23 où il y avait d'autres ministres, écoutez, ça avait
24 l'air compliqué au point de vue de la logistique.
25 Moi, j'ai fait part à madame Trépanier, j'ai dit

1 « Écoutez, mon offre moi c'était d'organiser pour
2 madame Normandeau. Si vous voulez faire l'activité,
3 nous allons la faire. C'est hors de question que
4 moi j'organise quoi que ce soit pour madame
5 Courchesne parce que pour moi, madame Courchesne
6 c'est une proche, c'est une ministre, qui est
7 proche du maire Vaillancourt ». Puis je pense que
8 ça a été démontré que le maire Vaillancourt et mon
9 oncle, ma famille, ce n'est pas l'amour...

10 Q. **[407]** On ne vous invite pas au même party, c'est
11 ça?

12 R. ... l'amour fou. On ne s'invite pas au même
13 banquet.

14 Q. **[408]** Parfait.

15 R. Le ministre Whissell, pareil, c'est un ministre, il
16 est en charge de la région, mais c'est quand même,
17 via une fiducie familiale, le propriétaire de ABC
18 Rive-Nord qui est une compagnie avec qui je
19 compétitionne à tous les jours. Donc, mon offre
20 était claire, j'ai dit : « S'il faut se déplacer de
21 région, je suis prêt à la faire ailleurs, mais mon
22 offre tient ». Quelques jours ont passé, madame
23 Trépanier m'a rappelé et elle m'a fait mention,
24 elle dit : « Est-ce que t'as... » elle était dans
25 le bureau de monsieur Marc Bibeau. Elle m'a demandé

1 si j'étais disposé à parler à monsieur Bibeau. J'ai
2 parlé à monsieur Bibeau, Marc Bibeau et non Pierre
3 Bibeau. Monsieur Bibeau m'a demandé si c'était
4 possible pour moi le lendemain...

5 Q. **[409]** Là je suis mélangé un peu. Il y a Pierre
6 Bibeau, il y a Alexandre Bibeau et il y a Marc
7 Bibeau.

8 R. Oui.

9 Q. **[410]** Marc Bibeau, c'est qui là?

10 R. Marc Bibeau, c'est un... Écoutez, moi, on m'a tout
11 le temps présenté Marc Bibeau comme le grand
12 argentier du Parti libéral du Québec. C'était le
13 grand boss des finances du Parti libéral du Québec
14 et celui qui s'occupait du financement. On m'avait
15 fait un peu la comparaison comme dans le temps de
16 Robert Bourassa, c'était le Tommy d'Errico du Parti
17 libéral. Donc, moi, je connaissais Marc Bibeau
18 comme le grand boss du financement du Parti libéral
19 du Québec. Donc, il me convoque le lendemain matin
20 à ses bureaux à Saint-Eustache. Donc je me rends à
21 Saint-Eustache à ses bureaux. Madame Trépanier est
22 présente, mais monsieur Bibeau, c'est un individu
23 que, moi, je connaissais. Je l'avais déjà vu à
24 l'occasion de parties de hockey dans l'ancien
25 Forum. Je pense qu'il faisait juste pas le lien

1 entre mon nom et mon visage. Quand je suis arrivé à
2 ses bureaux, il m'a reconnu, il dit : « Ah! Bien,
3 c'est toi. Je sais t'es qui maintenant ». Donc, je
4 suis entré dans ses bureaux.

5 Q. **[411]** Le neveu de Jean Rizzuto, j'imagine que ça,
6 il le savait là.

7 R. Oui, oui, oui. Il savait très... il savait très
8 bien qui j'étais...

9 Q. **[412]** O.K.

10 R. ... sauf qu'il ne faisait pas le lien, mon nom avec
11 mon visage, quand il m'a vu... Veux, veux pas, Marc
12 Bibeau, son père habitait à Laval-sur-le-Lac en
13 face de mon oncle qui était le sénateur Rizzuto, il
14 savait très bien qui j'étais. Donc, je me suis
15 rendu dans ses bureaux, on était moi, monsieur
16 Bibeau, Marc, et Violette Trépanier. Donc, il m'a
17 fait part qu'il était au courant que je voulais
18 organiser une activité pour madame Normandeau. Je
19 lui ai dit « oui » et je lui ai demandé la
20 permission, si c'était possible, au lieu de le
21 faire à Rosemère, de le faire à Laval, au
22 restaurant l'Unique dans le marché public 440 qui
23 était la propriété de mon oncle Jean Rizzuto.

24 Là, madame Trépanier, elle est intervenue,
25 elle a dit : « Oui, mais on va mettre en grogne la

1 ministre Courchesne et tout ça ». J'ai dit :
2 « Écoutez, moi, j'aimerais le faire à l'Unique ».

3 Q. **[413]** Parce que c'est Laval ça, c'est ça?

4 R. Oui. Oui. J'ai dit : « Écoutez, moi, c'est moi qui
5 l'organise, j'aimerais avoir la liberté de pouvoir
6 le faire à cet endroit ». Ça fait que monsieur
7 Bibeau m'a regardé, il dit : « Écoute, il n'y a pas
8 de problème, tu veux le faire à l'Unique, fais-le à
9 l'Unique ». Je lui donne un peu l'idée de qu'est-ce
10 que je veux faire. J'ai dit : « Je veux inviter une
11 vingtaine de personnes, vingt (20), vingt-cinq (25)
12 personnes et aller chercher un montant de cent
13 mille dollars (100 000 \$) ». Monsieur Bibeau m'a
14 dit : « Écoutez, n'oubliez pas que la loi permet un
15 don de trois mille dollars (3 000 \$) par
16 individu ». J'ai dit : « C'est très bien ». Ça fait
17 qu'il a averti madame Trépanier de vérifier avec
18 monsieur Lortie de la disponibilité dans l'agenda
19 de la ministre Normandeau. Et lui, il s'est engagé
20 personnellement à parler à madame Courchesne pour
21 s'assurer qu'il n'y ait pas de différend. Ça fait
22 qu'à partir de là, j'ai eu le O.K., je suis parti
23 et j'ai commencé à faire les démarches pour inviter
24 du monde à cet événement-là.

25 Q. **[414]** Parfait. Je vais déposer un autre document,

1 ce qui va être plus simple, qui a été également
2 saisi au bureau d'Infrabec par l'escouade Marteau
3 qui s'appelle une « Confirmation de la liste
4 d'invités ». Vous allez avoir ça, Madame
5 Blanchette, à l'onglet 16, confirmation liste
6 d'invités trente et un (31) janvier deux mille huit
7 (2008), et on le voit à l'écran. Je vais le coter
8 tout de suite avant de l'oublier sous 13NP-185.

9

10 13NP-185 : Confirmation de la liste d'invités
11 2008-01-31

12

13 Vous allez comprendre que, nous, on ne nous a pas
14 envoyé l'original. Est-ce que ce document-là qui
15 est annoté, est-ce que vous le reconnaissez?

16 R. Oui. Mais, je veux juste spécifier que, parce qu'on
17 voit le trente et un (31) janvier deux mille huit
18 (2008), l'événement devait... d'après ma lettre
19 précédente...

20 Q. **[415]** O.K.

21 R. ... devait se tenir le vingt-deux (22) novembre, je
22 pense, deux mille sept (2007).

23 Q. **[416]** Parfait. Donc, pourquoi il est le trente et
24 un (31) janvier maintenant? Parce que vous avez
25 changé d'endroit?

1 R. Non, on a changé de date parce que le jour du
2 vingt-deux (22) novembre deux mille sept (2007), il
3 y avait une tempête de neige. Donc, j'ai communiqué
4 avec monsieur Lortie à Québec pour voir quoi faire
5 parce que, la ministre, il fallait qu'elle se
6 rende. Là monsieur Lortie m'a dit : « Écoutez, si
7 vous voulez tenir l'événement, on va s'assurer que
8 la ministre soit là ». Après réflexion, je lui ai
9 dit que j'allais le rappeler dans la demi-heure.
10 J'y ai pensé et j'ai dit : « Écoute, si je fais
11 l'événement, je suis convaincu que la moitié des
12 invités ne pourront pas se rendre, puis ça va être
13 des excuses légitimes pour dire : regarde, je n'ai
14 pas pu y aller ». Ça fait que j'ai dit à monsieur
15 Lortie : « Je pense que dans la meilleure des
16 circonstances, vu la tempête de neige, j'ai dit, je
17 pense qu'on est mieux de reporter l'événement ».

18 Donc, monsieur Lortie m'a fait part, il
19 dit : « Écoute, on est en fin de session
20 parlementaire. Au mois de décembre, souvent on
21 siège vingt-quatre (24) heures pour passer les
22 projets de loi, donc on va remettre ça, l'activité,
23 à l'an prochain ». J'ai dit : « Aucun problème avec
24 ça, faites-moi signe la prochaine date disponible,
25 et on fera l'événement à ce moment-là. » C'est pour

1 ça que l'activité s'est faite le trente et un (31)
2 janvier deux mille huit (2008).

3 Q. **[417]** Parfait. Alors je vous disais tantôt, c'est
4 un document qui est déjà annoté. Ces annotations-
5 là... C'est un document qui a été saisi à votre
6 entreprise, savez-vous qui a annoté ce document-là?

7 R. Écoutez, je ne me souviens pas si c'est moi ou
8 c'est mon assistante, mais c'est une annotation qui
9 a été faite par quelqu'un de notre bureau.

10 Q. **[418]** Les crochets, est-ce que, ça veut dire quoi?
11 Confirmer, ne pas confirmer? Le savez-vous?

12 R. Je pense que c'était... Écoutez, je ne peux pas
13 vous répondre. Honnêtement, là, je ne sais pas
14 c'est quoi les crochets.

15 Q. **[419]** Parfait. Alors, il y a des noms?

16 R. Oui.

17 Q. **[420]** Et ça, c'est, vous avez... Qui a fait cette
18 liste-là? Qui a fait le gabarit de cette liste-là,
19 qui s'appelle « Confirmation des invités, souper
20 avec madame Nathalie Normandeau, vice-première
21 ministre et ministre des Affaires municipales des
22 régions, jeudi 31 janvier 2008 à 18 h 00,
23 Restaurant L'Unique, au 3535 Autoroute 440 ouest à
24 Laval ».

25 R. Le document a été préparé par mon assistante, mais

1 l'information a été donnée par moi.

2 Q. **[421]** O.K. Ça c'est des gens, je comprends que
3 c'est des gens que vous invitez?

4 R. Oui.

5 Q. **[422]** Et c'est des gens que vous invitez et que
6 vous... vous réclamez combien de billets pour
7 assister à cet événement-là?

8 R. Écoutez, moi, ma façon de faire, que j'ai faite,
9 moi je voulais, j'invitais... J'appelais, mettons,
10 un individu comme Yannick Bouchard, je lui faisais
11 part, de dire, « Regarde... » Ma stratégie derrière
12 la façon de le faire, je voulais que chaque bureau
13 d'ingénieurs ou chaque entrepreneur réussisse à
14 amener un élu d'une ville pour vraiment rester dans
15 le cadre du ministère des Affaires municipales. Je
16 voulais qu'il y ait une rencontre entre plusieurs
17 élus municipaux et la ministre, pour leur faire
18 part d'un peu qu'est-ce que c'était les besoins
19 dans leur ville et tout ça.

20 Donc, qu'est-ce que j'ai fait, j'ai rentré
21 en contact avec des ingénieurs que je
22 connaissais...

23 Q. **[423]** Est-ce que Yannick Bouchard, Genivar, deux
24 crochets, est-ce que ça signifie deux personnes?

25 R. Bien, j'ai comme l'impression. Mais je ne peux pas

1 vous le confirmer c'était...

2 Q. **[424]** Vous n'êtes pas capable de me le dire?

3 R. ... c'était quoi vraiment, là, l'objet des
4 crochets. Donc, moi j'ai communiqué avec les gens,
5 j'ai dit : « Écoutez, la façon qu'on fait, je te
6 vends deux billets. La présence de chaque individu,
7 je la mets à cinq mille dollars (5 000 \$).
8 N'oubliez pas qu'il y a la loi électorale, donc si
9 vous venez deux individus, ça vous coûte dix mille
10 (10 000), mais il ne faut pas me faire de chèque
11 au-delà de trois mille (3 000). La loi est claire,
12 c'est trois mille (3 000). » Donc...

13 Q. **[425]** Ça fait qu'on fait quoi, quand on dit ça,
14 c'est-à-dire, « Amène des chèques », puis après ça
15 il y a une poche... il y a une poche...

16 R. Non.

17 Q. **[426]** ... occulte dans laquelle on re...

18 R. Non. Non. Non.

19 Q. **[427]** Je veux juste terminer.

20 R. Oui.

21 Q. **[428]** Dans laquelle on réclame, dans laquelle on
22 demande à des gens, « Déposez votre argent
23 liquide? » Comment ça fonctionne?

24 R. Non. Ça veut dire à la personne amène quatre
25 chèques de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$),

1 qui va équivaloir à dix mille dollars (10 000 \$).

2 Q. **[429]** O.K. Donc, il n'y avait pas de liquide ce
3 soir-là.

4 R. Il n'y avait aucun liquide.

5 Q. **[430]** Parfait. Vous venez de mettre ça clair. Alors
6 Yannick Bouchard, vous en avez parlé ce matin, de
7 chez Genivar. Un ingénieur chez Genivar. C'est ça?

8 R. Oui.

9 Q. **[431]** Michel Lalonde, Groupe Séguin?

10 R. Oui. C'est un ingénieur... Je pense que son nom a
11 ressorti dans, quand on parlait de monsieur
12 Abdallah de la Ville de Montréal.

13 Q. **[432]** Normand Grenier, maire de Ville Charlemagne.
14 Moi, quand vous avez dit ce matin « un maire ça ne
15 paie pas », là, il est invité par qui, le savez-
16 vous?

17 R. À ma connaissance, il avait été invité par monsieur
18 Lalonde.

19 Q. **[433]** France Michaud du Groupe Roche?

20 R. Oui.

21 Q. **[434]** René Mergl, ou Mergl, je ne sais pas, de
22 Nepcon.

23 R. Lui, ce monsieur-là, était sur ma liste d'invités,
24 mais je peux vous confirmer qu'il n'était pas
25 présent à la soirée.

1 Q. **[435]** O.K.

2 R. Cependant, il m'a versé sa contribution.

3 Q. **[436]** Je vais vous emmener un autre... Je vais...

4 D'abord, ce qu'on va faire, on va le faire de
5 façon... Yannick Bouchard, est-ce qu'il était
6 présent?

7 R. Oui, il était présent.

8 Q. **[437]** A contribué cinq mille (5 000) ou dix mille
9 (10 000), s'il y a deux personnes, là?

10 R. Oui.

11 Q. **[438]** C'est ça?

12 R. Oui.

13 Q. **[439]** Michel Lalonde, présent, non présent?

14 R. Présent.

15 Q. **[440]** Normand Grenier, le maire de Charlemagne?

16 R. Il était en compagnie de monsieur Lalonde.

17 Q. **[441]** France Michaud du Groupe Roche?

18 R. Présente.

19 Q. **[442]** René Mergl, ce que vous venez de dire, du
20 Groupe Nepcon, pas présent mais payé?

21 R. Oui. C'est ça.

22 Q. **[443]** Pierre Martin, Faubourg Boisbriand, qu'est-ce
23 que... C'est qui, lui, Pierre Martin?

24 R. C'était le président du projet Faubourg Boisbriand
25 à Boisbriand, là, comme je vous ai expliqué,

1 l'ancien site GM. Je lui avais lancé l'invitation
2 que j'organisais un tel événement et il m'avait
3 rappelé pour me dire qu'il allait être en présence
4 d'un de ses ingénieurs, Marco Boisvert, donc qu'ils
5 étaient deux.

6 Q. **[444]** Parfait. Pierre Collin, C.A.C. Entrepreneur
7 Électricien?

8 R. C'est un entrepreneur, un électricien de Laval, une
9 personne que je connais depuis vingt (20) ans. Je
10 l'avais... J'avais communiqué avec lui, il était
11 présent.

12 Q. **[445]** Pierre Vandelac, Marché Public 440?

13 R. C'est un monsieur que je connais et que j'avais
14 invité, qui travaille avec mon oncle, comme vous
15 pouvez voir, au Marché Public 440, puis il était
16 présent.

17 Q. **[446]** Bernard Brunet, de Béton Brunet, on en a
18 parlé amplement, donc était-il présent?

19 R. Oui, il était là.

20 Q. **[447]** Paolo Catania de Catcan?

21 R. Présent.

22 Q. **[448]** Gaétan Chatel de chez John-Meunier. Donc, ça
23 c'est la compagnie qui avait la technologie pour
24 l'usine d'épuration de Boisbriand. C'est exact?

25 R. C'est bien ça. Il était là.

1 Q. [449] Jean Rizzuto, votre oncle?

2 R. Oui. Il était présent.

3 Q. [450] Benoit Fradet, Ville Laval, c'est qui, lui?

4 R. Monsieur Fradet, à ce moment-là, si ma mémoire est
5 bonne, il était président du comité exécutif de la
6 Ville de Laval, donc on avait fait un compromis vu
7 qu'on n'invitait pas monsieur Vaillancourt au même
8 endroit que mon oncle. Monsieur Fradet représentait
9 Ville de Laval et monsieur... C'est important de
10 préciser que monsieur Fradet était vice-président
11 chez Schokbeton, une entreprise qui appartient à la
12 famille Bibeau, à la famille de Marc Bibeau.

13 Q. [451] D'accord. Ensuite en ça, bien, vous-même, là?

14 R. Oui.

15 Q. [452] Peter Kouri, qui est votre vice-président...

16 R. Oui. Oui.

17 Q. [453] Était-il présent?

18 R. Oui. Il était avec moi.

19 Q. [454] Sylvie St-Jean?

20 R. Oui, elle était là.

21 Q. [455] Robert Marcil de Ville de Montréal, on en a
22 parlé, alors...

23 R. Oui.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. [456] Qui avait invité Sylvie St-Jean?

1 R. Moi-même.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. **[457]** Tous les gens qui sont invités, pour
4 continuer dans cette liste-là, est-ce que vous avez
5 vous-même fait tous les coups de téléphone ou des
6 invitations par lettre?

7 R. Écoutez, moi j'ai invité les bureaux d'ingénieurs,
8 les personnes que je connaissais. Il y a des
9 individus, des maires qui ont été apportés par...
10 ils ont été invités par d'autres bureaux
11 d'ingénieurs ou d'autres entrepreneurs.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[458]** Puis on comprend que quand vous dites que
14 vous les avez invités, ça veut dire que vous avez
15 payé pour eux?

16 R. Non, non. Qu'est-ce que je veux dire, comme Yannick
17 Bouchard, j'ai communiqué avec lui pour lui faire
18 part qu'il y avait un événement.

19 Q. **[459]** Oui, non mais ça c'était..

20 R. Il a payé...

21 Q. **[460]** ... une firme.

22 R. Moi j'ai invité, comme madame St-Jean...

23 Q. **[461]** C'est ça.

24 R. ... c'est moi qui ai payé pour madame St-Jean.

25 Q. **[462]** C'est ça.

1 Me DENIS GALLANT :

2 O.K.

3 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

4 Q. **[463]** Mais vous avez dit que c'était cinq mille
5 dollars (5 000 \$) par personne. C'est ça?

6 R. Oui.

7 Q. **[464]** Donc, ceux qui viennent, invités par
8 quelqu'un d'autre, donc c'était un cinq mille
9 (5 000) à payer mais il faut arriver avec des
10 chèques de deux mille cinq cents (2 500) par
11 personne. C'est ce que, le message que vous disiez
12 tout à l'heure.

13 R. Je vous donne l'exemple, si moi, comme... Je prends
14 l'exemple, Michel Lalonde a amené le maire de
15 Charlemagne, Normand Grenier, cinq mille (5 000)
16 par personne, ça lui coûtait dix mille (10 000).
17 Donc, monsieur Lalonde m'a remis quatre chèques de
18 deux mille cinq cents dollars (2 500 \$), qui
19 arrivaient au montant de dix mille dollars
20 (10 000 \$).

21 Q. **[465]** Au nom... Certains au nom des invités ou des
22 fois même pas des gens qui n'étaient pas là,
23 simplement?

24 R. Non. Je peux vous dire que les élus qui étaient là,
25 il n'y a aucun chèque qui m'a été remis en leur nom

1 personnel. C'était vraiment au nom de monsieur
2 Lalonde ou de son entourage, là. Ce n'était pas...
3 Le nom des maires et mairesses, il n'y a aucun...
4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[466]** Peut-être juste pour bien comprendre, là...

6 R. Oui.

7 Q. **[467]** ... puis je vais faire une parenthèse, là.

8 R. Oui.

9 Q. **[468]** Mais vous, là, qui avez donné, mais donné
10 énormément, à un moment donné, c'est qui, c'est
11 votre secrétaire qui est prête-nom, votre mère,
12 votre femme, votre cousine? Comment ça fonctionne?

13 R. Écoutez, à un moment donné, quand on nous demande
14 de fournir des chèques, comme je vous dis, la loi,
15 on ne peut pas remettre plus que trois mille
16 dollars (3 000 \$). Donc, quand mon trois mille
17 dollars (3 000 \$) est atteint, c'est sûr que je
18 dois demander à ma conjointe, je dois demander à
19 mes parents, à mon entourage de me faire des
20 chèques. Et quand c'est ma conjointe et mes
21 parents, je prends le chèque puis je ne redonne pas
22 l'argent. C'est sûr, quand je demande à mes
23 employés, les ingénieurs, de faire des chèques au
24 montant de trois mille (3 000), eux ne sont pas
25 intéressés à contribuer au Parti libéral ou à

1 d'autres partis, donc je dois rembourser l'argent
2 en comptant. Sauf qu'il faut être prudent. Moi, je
3 pense qu'on l'a vu dans le passé, que ça a sorti
4 dans les médias Axar, moi, je trouvais ça illogique
5 de demander à ma secrétaire, qui travaillait pour
6 moi, qui avait quand même un revenu de vingt-cinq
7 mille dollars (25 000 \$), de lui demander un chèque
8 de trois mille (3 000), qu'elle faisait une
9 donation à un parti politique. Il fallait quand
10 même que ça se tienne. Je pense que la logique veut
11 que quelqu'un, qui gagne vingt-cinq (25 000),
12 trente mille dollars (30 000 \$) par année, donner
13 un trois mille dollars (3 000 \$) à un parti
14 politique, c'est quand même un montant important de
15 son salaire. Donc, souvent on était appelé à... nos
16 ingénieurs, qui, eux, avaient des salaires plus
17 importants, on allait dans notre famille, on allait
18 dans nos connaissances. On allait, à un moment
19 donné, comme je vous dis... on était accoté aussi,
20 il n'y a plus de monde qu'on pouvait aller voir
21 pour avoir des chèques. Ça fait que c'était la
22 façon de faire.

23 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

24 Q. [469] Déjà, appeler des amis pour dire : « Est-ce
25 que ça te dérange de me faire un chèque de deux

1 mille cinq cents (2 500) au nom du Parti libéral
2 puis je vais te rembourser l'argent », là...
3 R. Ah! je l'ai fait avec... il y avait des sous-
4 traitants avec qui j'ai fait affaire, qui étaient
5 des amis, puis je leur ai dit, je les ai
6 rencontrés, j'ai dit : « Écoute, j'ai besoin des
7 chèques, peux-tu, s'il vous plaît, me faire deux
8 chèques de trois mille dollars (3 000 \$) et tu me
9 factureras des travaux supplémentaires sur tel
10 chantier et on va te payer. » À un moment donné, on
11 doit... on doit fournir des chèques puis on n'a
12 plus la possibilité de le faire. Puis c'est
13 important aussi de voir que, souvent, la chaîne...
14 et ça, dans le financement des partis politiques
15 provinciaux, les parties donnent des commandes aux
16 bureaux d'ingénieurs, les bureaux d'ingénieurs se
17 retournent vers les entrepreneurs, donc ils ont
18 besoin de notre aide, en considération de paiement
19 futur sur un chantier étant payé en extra, de
20 quelque façon que ce soit. Sauf que... en début
21 d'année, janvier, février c'est facile, mais rendu
22 au mois de mars, avril... puis je peux vous dire
23 que des événements politiques, des campagnes de
24 financement, il y en a quasiment à toutes les
25 semaines, donc...

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. [470] Et ça peut figurer combien en termes de
3 chiffres, là, ce que ça vous coûte, là, à financer
4 tout le monde, à rembourser... pas à financer mais
5 à rembourser tout le monde pour financer un parti
6 politique? Ça peut... dans les grosses années que
7 vous en avez fait, tantôt on ira plus loin, là,
8 mais ça peut être des chiffres de comment, pour
9 nous donner une idée?

10 R. Écoutez, juste pour cette activité-là, moi, ça m'a
11 coûté trente mille (30 000).

12 Q. [471] Puis cet argent-là... parce que, tantôt, ce
13 que vous avez dit c'est que : « À un moment donné,
14 les gens font un chèque mais je les rembourse » et
15 vous avez parlé d'argent liquide. Est-ce que ça
16 veut dire que même si c'est par chèque vous devez
17 encore faire tout le stratagème de fausse
18 facturation pour pouvoir rembourser ces gens-là en
19 liquide?

20 R. Absolument. C'est pour ça que je vous dis que,
21 souvent, quand on voyait les reportages qui
22 disaient : « Les entrepreneurs... les grands
23 entrepreneurs font de la fausse facturation pour
24 aller chercher de l'argent liquide pour payer leurs
25 employés », moi, j'ai tout le temps dit, depuis des

1 années...

2 Q. **[472]** Ce n'est pas ça.

3 R. ... je le répétais aux gens : « Faites attention,
4 l'argent liquide ce n'est pas pour payer nos
5 employés. L'argent liquide c'est pour rencontrer
6 nos exigences, nos dus, nos demandes de
7 financement, payer nos cotes, payer ci, c'est
8 incroyable l'argent qui peut nous être demandé dans
9 une année. »

10 Q. **[473]** Donc, ce que vous dites, il faut faire de la
11 fraude fiscale pour pouvoir financer les partis
12 politiques, c'est ce que vous nous dites?

13 R. Écoutez, on n'est pas une entreprise qui est dans
14 le domaine où est-ce qu'on se fait payer en
15 « cash ». Je pense que je l'ai fait valoir, quatre-
16 vingt-dix-neuf point neuf neuf neuf pour cent
17 (99.999 %) de notre chiffre d'affaires c'est les
18 Villes et le Ministère, on n'est jamais payé en
19 « cash ».

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[474]** Donc, si je comprends bien, c'est de la
22 fausse facturation dans les contrats publics, c'est
23 ça en bout de ligne?

24 R. De la fausse facturation, il faut faire attention.
25 La compagnie fait de la fausse facturation, mais,

1 je veux dire...

2 Q. **[475]** Oui, mais dans les contrats publics, c'est ce
3 que je veux dire.

4 R. Oui, on les fait passer...

5 Q. **[476]** Alors, en bout de ligne...

6 R. ... dans nos dépenses de contrats.

7 Q. **[477]** C'est ça. Alors, en bout de ligne, toutes ces
8 contributions-là, en réalité, sont payées par le
9 public, par les contribuables?

10 R. Bien, par le contribuable, je ne le dirais pas de
11 cette façon-là, parce que c'est une dépense
12 additionnelle à nos coûts d'opération. Sauf que,
13 par après, l'ingénieur, quand il... dans le
14 maillon, dans la chaîne de façon de faire, quand il
15 vous autorise des extra pour vous compenser, c'est
16 sûr que c'est les coûts...

17 Q. **[478]** Mais c'est ça. Donc...

18 R. Non, c'est les coûts des contrats qui augmentent...

19 Q. **[479]** Exactement.

20 R. ... et c'est le citoyen qui paie.

21 Q. **[480]** Exactement.

22 R. C'est bien ça, oui.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[481]** C'est en plein ça. Alors, on va continuer.

25 Donc, Sylvie St-Jean invitée par vous. Robert

1 Marcil, c'est invité par qui, ça, de la Ville de
2 Montréal?

3 R. Par lui-même.

4 Q. **[482]** Par lui-même?

5 R. Oui.

6 Q. **[483]** Puis, Robert Marcil, vous en avez parlé hier,
7 c'était un chef d'équipe, lui, si je me souviens
8 bien, un ingénieur à la Ville de Montréal?

9 R. C'est une personne qui était responsable d'un
10 module à la Ville de Montréal.

11 Q. **[484]** Laurent Paquette, maire de la Ville de
12 Sainte-Agathe, qui a payé pour lui ou a-t-il payé
13 pour lui-même?

14 R. Il avait été invité, je ne pourrais pas vous dire
15 par qui, mais il a été invité par quelqu'un...

16 Q. **[485]** Était-il présent?

17 R. Oui, il était présent.

18 Q. **[486]** Monsieur Marcil, était-il présent?

19 R. Oui.

20 Q. **[487]** Dominic Cayer, du Groupe Domco?

21 R. Il était présent.

22 Q. **[488]** François Cantin, le maire de Blainville?

23 R. Il avait été invité par monsieur Dominic Cayer.

24 Q. **[489]** François Cantin, maire de Blainville et,
25 ensuite de ça, Claude Brière, BPR-Triax?

1 R. Il était présent.

2 Q. **[490]** Il était présent. Hélène Daneault, mairesse
3 de Rosemère?

4 R. Elle avait été invitée par BPR-Triax.

5 Q. **[491]** Gilles Desrochers de Construction ABC Rive-
6 Nord?

7 R. Il était présent.

8 Q. **[492]** Marc Gascon, maire de Ville de Saint-Jérôme?

9 R. Il avait été invité par Gilles Desrochers de
10 Construction ABC Rive-Nord.

11 Q. **[493]** Et Yves Lortie de Genivar?

12 R. Il était présent.

13 Q. **[494]** Il était présent, parfait.

14 R. À cette liste-là, il faut juste rajouter...

15 Q. **[495]** Oui, allez-y, allez-y.

16 R. Il y a monsieur Marc Bibeau qui était présent. Il y
17 avait monsieur Bruno Lortie, madame Normandeau.

18 Q. **[496]** Normandeau, bien entendu.

19 R. Et, de mémoire, il y avait un attaché politique qui
20 était avec eux, donc ça complétait la liste.

21 Q. **[497]** Parfait. Vous avez obtenu, vous avez
22 comptabilisé combien d'argent pour cette activité-
23 là?

24 R. Moi, pour cet événement-là, j'ai ramassé la somme
25 de cent dix mille dollars (110 000 \$).

1 Q. **[498]** Parfait, je vais vous je vais déposer un
2 autre document qui est une... je vais le déposer
3 sous 13NP-186, c'est l'onglet 20. C'est une
4 comptabilisation des chiffres qui nous proviennent
5 du Directeur général des élections pour le Parti
6 libéral du Québec, sommes recueillies à l'occasion
7 d'activités ou manifestations à caractère politique
8 exercice terminant, qui est terminé le trente et un
9 (31) décembre deux mille huit (2008). Et je vous
10 amène à la ligne du trente et un (31) janvier deux
11 mille huit (2008), Laval, souper, prix d'admission,
12 mille dollars (1 000 \$). Alors, le voyez-vous?

13

14 13NP-186 : Activité financement PLQ 2008

15

16 R. Oui.

17 Q. **[499]** Où est-ce qu'il y a, où est-ce qu'il y a le
18 curseur, et contributions avec reçus, soixante-dix
19 sept mille cinq cents (77 500 \$). Alors, ce qui est
20 écrit dans les livres manifestement ne reflète pas
21 la réalité que vous venez de nous expliquer depuis
22 à peu près dix (10) minutes.

23 R. Absolument pas.

24 Q. **[500]** Alors pouvez-vous expliquer ça?

25 R. Je pense que je ne suis pas la bonne personne pour

1 pouvoir vous expliquer ça.

2 Q. **[501]** Alors vous, c'était cinq mille (5 000 \$)?

3 R. Moi, c'était comme je vous ai dit, c'était, il y
4 avait, j'ai ramassé la somme de cent dix mille
5 (110 000 \$) et c'est des chèques qui m'ont été
6 faits au montant de... il n'y a aucun chèque qui
7 dépassait la somme de trois mille dollars
8 (3 000 \$). Moi j'ai remis à madame Trépanier, du
9 Parti libéral du Québec, la somme de cent dix mille
10 (110 000 \$). Les rapports au Directeur général des
11 élections n'ont pas été faits et émis par moi, ce
12 n'était pas de ma responsabilité.

13 Q. **[502]** Mais comment ça fonctionne quand on... là
14 juste nous expliquer, là, quand on... c'est la
15 première activité que vous organisiez, c'est exact?

16 R. Hum, hum.

17 Q. **[503]** Pour le Parti libéral. Est-ce qu'on doit être
18 accrédité, est-ce qu'on doit signer quelque chose,
19 est-ce qu'on... Comment ça fonctionne, là,
20 expliquez-nous ça?

21 R. Moi, au début de la soirée, quand je suis arrivé,
22 puis madame Trépanier est arrivée, elle m'a fait
23 signer un document qui m'autorise à solliciter de
24 l'argent pour du financement au nom du Parti
25 libéral du Québec. C'est la façon de faire.

1 Q. **[504]** O.K. Puis ensuite de ça, vous ramassez les
2 chèques, j'imagine que c'est vous qui en êtes
3 responsable à la fin.

4 R. Oui. Oui.

5 Q. **[505]** Et j'imagine que vous comptabilisez vous-même
6 les montants reçus.

7 R. Absolument.

8 Q. **[506]** Vous nous avez dit que c'était uniquement des
9 chèques donc ça peut aller...

10 R. Oui.

11 Q. **[507]** ... quand même assez vite.

12 R. Oui.

13 Q. **[508]** Et à un moment donné, les chèques, ils
14 sont... tout cet argent-là en chèques va être remis
15 à qui? Vous l'avez, vous allez le remettre à qui?

16 R. Je l'ai mentionné, je les ai remis...

17 Q. **[509]** À madame Trépanier?

18 R. Pas le soir même, je suis allé une journée, ou la
19 journée d'après, je suis allé au bureau du Parti
20 libéral du Québec qui est à Montréal, là le nom de
21 la rue m'échappe, je suis allé à leur instance de
22 parti et j'ai remis les chèques et réglé la soirée.

23 Q. **[510]** La rue Waverly, 7240, ça vous dit quelque
24 chose, à Montréal?

25 R. Oui, oui. Absolument.

1 Q. **[511]** C'est à cet endroit-là?

2 R. Oui. Donc j'ai remis le montant de cent dix mille
3 (110 000 \$) à madame Trépanier.

4 Q. **[512]** Puis ce qui s'est passé puis les... ensuite
5 de ça, toute la correspondance avec le DGEQ, vous,
6 ce que vous nous répondez, c'est que...

7 R. Écoutez, ce n'est pas de ma responsabilité. Moi,
8 une fois... puis je vais vous dire, j'ai été
9 surpris du montant parce que moi, le soir, c'est
10 connu, au mois de... au mois d'avril deux mille...
11 de cette année, il y avait eu l'émission avec
12 madame Marie-Maude Denis à Radio-Canada où est-ce
13 qu'elle m'avait présenté le document et la question
14 m'avait été posée « Comment ça que dans le document
15 du Directeur général des élections on voyait la
16 somme de soixante-dix sept mille cinq cents
17 (77 500 \$)? ». Écoutez, moi je vous dis, j'ai remis
18 cent dix mille (110 000 \$). À partir de ce moment-
19 là, je ne suis pas en mesure de vous expliquer
20 pourquoi le montant diffère, je pense qu'il y a
21 d'autres personnes qui vont être mieux placées que
22 moi pour vous répondre là-dessus.

23 Q. **[513]** Parfait. Est-ce que je l'ai coté, Madame la
24 Greffière?

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 Oui.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[514]** Parfait. Donc le prochain document,
5 j'aimerais déposer, toujours en lien avec cette
6 activité-là, une lettre qui a été également saisie
7 ou copie de lettre qui a été saisie aux bureaux
8 d'Infrabec qui... invitation P. Catania en date du
9 dix (10) janvier deux mille huit (2008) à l'onglet
10 17, Madame Blanchette. Alors que je vais coter
11 13NP-187.

12

13 13NP-187 : Invitation Paolo Catania 2008-01-10

14

15 Monsieur Paolo Catania, les Entreprises Catcan
16 et...

17 Monsieur Catania, tel que prévu la
18 tenue du souper que nous avons dû
19 annuler au mois de novembre dernier
20 avec madame Nathalie Normandeau, vice-
21 première ministre et ministre des
22 Affaires municipales et des régions a
23 été remis au mois de janvier 2008.
24 L'événement aura lieu jeudi le 31
25 janvier à 18 h 00 au Restaurant

1 L'Unique situé au 3535, Autoroute 440
2 Ouest, un rendez-vous à ne pas
3 manquer.

4 Ceci étant dit, est-ce que tous les invités ont été
5 invités par lettre ou ça a été des coups de
6 téléphone? Comment ça s'est passé?

7 R. Je pense qu'il y avait un peu des deux puis à un
8 moment donné, écoutez, je ne suis pas certain,
9 j'avais demandé à mon assistante d'envoyer des
10 lettres juste pour mettre un rappel. Mais la
11 majorité des gens, je leur ai parlé au téléphone.

12 Q. **[515]** Je vais déposer une autre lettre qui a été
13 également saisie à vos bureaux, qui va être le
14 prochain onglet, Madame Blanchette, qui est une
15 lettre adressée à madame France Michaud en date du
16 trente et un (31) janvier deux mille huit (2008),
17 que je vais déposer sous 13NP-188 qui est à peu
18 près au même effet, mais la journée même de
19 l'activité.

20

21 13NP-188 : Invitation France Michaud 2008-01-31

22

23 Madame Michaud, un simple rappel pour
24 la soirée de ce soir avec l'invitée
25 madame Natalie Normandeau, vice-

1 première ministre et ministre des
2 Affaires municipales et des régions.
3 L'événement aura lieu ce soir à
4 18 h 00 au restaurant l'Unique situé
5 au 3535 Autoroute 440 Ouest à Laval.

6 Alors, un rappel?

7 R. C'est un rappel. Possiblement, là, dans les jours
8 précédents, je n'avais pas été en mesure de la
9 rejoindre et j'avais demandé à mon assistante de
10 s'assurer d'envoyer une correspondance pour que...
11 un rappel que l'événement se tenait.

12 Q. **[516]** Parfait. À la suite de cette activité-là qui
13 va s'être déroulée le trente et un (31) janvier
14 deux mille huit (2008), allez-vous avoir d'autres
15 contacts avec l'entourage de madame Normandeau?

16 R. Oui, j'en ai eu d'autres. J'ai eu d'autres
17 contacts, puis je pense qu'il y a un autre
18 événement qui avait été organisé, une activité de
19 financement, qui s'était fait ici au centre-ville
20 de Montréal qui avait été organisé par la firme
21 Dessau. J'avais assisté puis, je vous dirais, on
22 était possiblement une centaine de personnes.

23 Q. **[517]** Et vous situez ça quand, à peu près?

24 R. Écoutez...

25 Q. **[518]** Ce n'est pas quelque chose que vous avez

1 organisé, là.

2 R. Non, non, non.

3 Q. **[519]** C'est Dessau qui organise ça.

4 R. On m'a vendu un billet, ça m'avait coûté mille
5 dollars (1 000 \$). Je ne me rappelle pas exactement
6 le nom de l'hôtel, mais j'avais assisté à
7 l'activité au centre-ville de Montréal.

8 Q. **[520]** Toujours pour madame Normandeau?

9 R. Pour madame Normandeau, puis à cette occasion-là,
10 l'interlocuteur, le maître de cérémonie, avait été
11 monsieur Christian Côté.

12 Q. **[521]** Parfait. Au mois de mai, au mois de mai deux
13 mille huit (2008), allez... Est-ce que vous allez
14 avoir un contact avec... en particulier avec le
15 bureau de madame Normandeau et, si oui, pourquoi?

16 R. Écoutez, j'avais... quelques jours auparavant,
17 j'avais croisé madame Michaud qui me mentionnait
18 que c'était... dans les prochains jours, c'était
19 l'anniversaire de madame Normandeau et que madame
20 Normandeau allait avoir quarante (40) ans. Donc,
21 j'ai communiqué avec monsieur Lortie à Québec en
22 lui demandant de me confirmer l'information que
23 j'avais eue de madame Michaud. Monsieur Lortie
24 m'avait confirmé que son anniversaire était bel et
25 bien, de mémoire, là, le huit (8) ou le neuf (9)

1 mai.

2 Donc, je lui avais fait part, j'ai dit :
3 « Écoute, Bruno, je n'irai pas par quatre chemins,
4 j'ai dit, si on veut souligner l'anniversaire de
5 madame Normandeau, on envoie quoi à une vice-
6 première ministre? Ça n'arrive pas à tous les
7 jours ». Comme je vous dis, je l'avais vue une
8 couple de fois dans des activités.

9 Ça fait que monsieur Bruno Lortie m'avait
10 dit : « Écoute, Lino, il dit, tu sais, les femmes
11 souvent aiment recevoir des fleurs, donc, il dit,
12 je suis sûr que si tu envoyais des fleurs, elle
13 serait très heureuse ». Ça fait qu'à partir de ce
14 moment-là, je me suis fait donner les coordonnées
15 du bureau à Québec où il était situé, j'ai
16 raccroché. Puis il m'avait confirmé, mais je n'ai
17 pas la date exacte, là, si c'était le huit (8) ou
18 le neuf (9) mai.

19 Donc, en raccrochant avec monsieur Lortie,
20 j'avais dit à mon assistante, à mon adjointe, j'ai
21 dit : « Écoute, telle date, assure-toi d'envoyer un
22 bouquet de roses à madame Normandeau. Trouve un
23 fleuriste à Québec pour souligner son anniversaire
24 « Bonne fête » et... ».

25 Q. [522] Combien de roses?

1 R. Pardon?

2 Q. **[523]** Combien de roses?

3 R. Quarante (40) ans pour... quarante (40) roses pour
4 ses quarante (40) ans.

5 Q. **[524]** O.K.

6 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

7 Q. **[525]** Si je peux me permettre, sérieusement, est-ce
8 que vous étiez toujours en développement des
9 affaires pour...

10 R. Tout le temps. On ne lâchait jamais.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Q. **[526]** Je vais également déposer le signe
13 d'appréciation à votre petit geste de développement
14 des affaires qui a été saisi, toujours dans les
15 locaux d'Infrabec, par l'escouade Marteau dans le
16 projet Fish, une lettre du vingt-deux (22) mai deux
17 mille huit (2008) qui émane du cabinet de la vice-
18 première ministre. Alors, ça va être 19, alors que
19 je vais coter à l'instant. Alors, ce qui va nous
20 donner 13NP-189.

21

22 13NP-189 : Lettre de remerciements de Nathalie
23 Normandeau

24

25 Alors, Québec, le vingt-deux (22), au gouvernement

1 du Québec, la vice-première ministre, ministre des
2 Affaires municipales et des régions et ministre
3 responsable de la région de la Gaspésie, îles-de-
4 la-Madeleine, la député de Bonaventure. Alors,
5 Québec le vingt-deux (22) mai deux mille huit
6 (2008), Monsieur Lino Zambito, avec votre adresse
7 « Monsieur » barré :

8 Cher Lino,
9 C'est avec plaisir que j'ai reçu les
10 magnifiques fleurs que vous m'avez
11 transmises à l'occasion de mon
12 anniversaire. Cette délicate attention
13 m'a grandement touchée, elle est
14 l'expression de votre générosité et je
15 tiens à vous remercier
16 chaleureusement. Vous avez contribué à
17 rendre cette journée encore plus
18 belle.

19 Veuillez accepter, Monsieur le
20 Président, directeur général, mes
21 salutations cordiales.

22 Nathalie Normandeau

23 et c'est écrit :

24 Les roses étaient magnifiques, 40
25 fois, merci.

1 Ça fait quoi recevoir une lettre de la vice-
2 première ministre dans laquelle on va voir puis on
3 dit : « Cher Lino »?

4 R. Bien, écoutez, ça fait quoi!

5 Q. **[527]** Toujours en développement des affaires?

6 R. Oui, puis aujourd'hui, je suis triste que Marteau
7 l'ait saisie, puis je ne l'ai plus.

8 Q. **[528]** La copie va devenir publique un jour.

9 R. Je pense que je vais la voir dans les médias.

10 Q. **[529]** Parfait. Bien, sur ces belles paroles-là,
11 Madame la Présidente, il va me rester à peu près
12 une petite demi-heure, trois quarts d'heure de
13 questions, on prendrait la pause.

14

15 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

16 REPRISE DE L'AUDIENCE

17

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Monsieur Zambito, vous êtes toujours sous le même
20 serment.

21 PAR LE TÉMOIN :

22 R. Oui.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[530]** Alors, avec madame Normandeau donc, elle vous
25 remercie de lui avoir envoyé des fleurs. Est-ce

1 que, à votre souvenir, vous lui avez fait d'autres,
2 vous lui avez offert d'autres présents à un moment
3 donné suite à l'envoi de roses?

4 R. Bien, il y avait eu une activité, je pense que ça
5 avait été rendu...

6 Q. **[531]** Non... Oui, les médias. Mais, moi, là, je
7 demande ça à Lino Zambito sous serment devant la
8 commission d'enquête.

9 R. Oui, oui. Au mois d'août deux mille huit (2008), je
10 n'ai pas la date précise, mais il y a une
11 invitation que j'avais faite via monsieur Lortie,
12 son directeur de cabinet, pour un concert au Centre
13 Bell, pour un concert de Céline Dion, j'avais
14 communiqué avec monsieur Lortie et je lui avais
15 offert, j'avais une loge corporative, donc j'avais
16 dit à monsieur Lortie que j'avais une loge, puis
17 s'il y avait un intérêt quelconque pour assister au
18 concert. Il m'a dit qu'à cette époque-là, madame
19 Normandeau était en vacances, il allait vérifier et
20 il allait me revenir.

21 Dans les prochains... je vous dirais une
22 journée ou deux après, monsieur Lortie a communiqué
23 avec moi et il m'a dit qu'il y avait de l'intérêt
24 pour le concert de Céline Dion. Donc, j'ai dit à
25 monsieur Lortie, j'ai dit : « Écoute, je vais

1 garder un billet. » J'avais dix billets. J'ai dit :
2 « Je vais garder un billet, je vais t'envoyer huit
3 billets... excusez, neuf billets, et vous inviterez
4 les gens que vous voulez, je vais être présent et
5 je vous donne les neuf autres billets. » Donc, par
6 l'entremise de ma... pas ma conjointe, ma
7 secrétaire, j'ai fait parvenir les billets au
8 bureau à Québec. Donc, l'événement a eu lieu, comme
9 je vous dis, au mois d'août deux mille huit (2008).
10 La date précise, je ne l'ai pas.

11 Q. **[532]** Et vous envoyez les billets. Est-ce que ces
12 billets-là vont être utilisés? Comment ça va se
13 passer?

14 R. Oui. Bien, la soirée du concert, moi, j'avais mon
15 billet, je me suis rendu au Centre Bell. Et quand
16 je suis arrivé, peu de temps après, il y a monsieur
17 Lortie qui est arrivé à l'événement avec sa copine
18 ou sa conjointe. Il y avait...

19 Q. **[533]** Monsieur Lortie, avec sa copine... sa
20 conjointe, dans la loge corporative que vous
21 détenez, c'est ça?

22 R. Oui, oui, les billets que je leur avais envoyés.

23 Q. **[534]** O.K.

24 R. Il m'avait présenté un dénommé monsieur Tétreault
25 qui était accompagné de sa copine ou conjointe qui,

1 lui, était... Je ne me rappelle plus exactement
2 s'il était directeur de cabinet ou assistant
3 directeur du cabinet. Mais il m'avait été présenté
4 comme quelqu'un qui oeuvrait au cabinet du ministre
5 Dupuis. Et aussi...

6 Q. **[535]** Ministre Dupuis, Jacques Dupuis?

7 R. Jacques Dupuis, oui. Monsieur Jacques Dupuis. Et
8 aussi il y avait eu aussi des amis... des billets
9 que madame Normandeau avait donné à des amis à elle
10 de Québec, là. Les noms, je ne m'en souviens pas.
11 Ça fait que... elle, elle est arrivée juste au
12 début du concert. Elle était accompagnée d'un
13 membre de sa famille et de son garde du corps.

14 Q. **[536]** O.K. Et à ce moment-là, vous allez être
15 environ combien dans la loge? La loge, vous avez
16 dit loge corporative à vous ou à Infrabec?

17 R. Non, la loge appartient à un membre de ma famille.

18 Q. **[537]** O.K. Bon. Donc, membre de votre famille. Et
19 vous allez être à peu près, là, dans une loge au
20 Centre Bell, c'est quand même, vous êtes combien à
21 peu près?

22 R. Écoutez, on était huit, neuf. Pas plus que huit ou
23 neuf.

24 Q. **[538]** Il va y avoir le spectacle de Céline Dion.
25 Est-ce que vous allez rencontrer d'autre monde au

1 cours de cette soirée-là?

2 R. Oui. Je ne me rappelle pas si c'était au début du
3 concert ou s'il y avait eu un entracte, à quel
4 moment exact. Mais à un moment donné, on était dans
5 la loge. Et ça a cogné à la porte. Je suis allé
6 ouvrir la porte. Et à ma grande surprise, on a eu
7 droit à la visite du maire de Laval, monsieur
8 Vaillancourt qui était accompagné de madame
9 Michelle Courchesne. Demandez-moi pas de quelle
10 façon qu'ils ont su que madame Normandeau était là.
11 Mais ils venaient saluer madame Normandeau. Donc,
12 ils sont entrés dans la loge. Ils ont discuté entre
13 eux. J'ai été présenté à monsieur Vaillancourt que
14 je connaissais, mais qui a fait comme s'il ne me
15 connaissait pas. Ça fait que je me suis introduit
16 comme le neveu de Jean Rizzuto. Ça fait qu'il m'a
17 reconnu assez vite. Ça fait qu'ils ont discuté. À
18 un moment donné, je me suis...

19 Q. **[539]** Vous précisez « qu'ils ont discuté »?

20 R. Oui, il y avait un échange qui avait lieu. Mais,
21 là, par après, je me suis retiré un peu et je les
22 ai laissés discuter entre eux pendant quelques
23 minutes. Ça a duré, je vous dirais, cinq, dix
24 minutes. Et les gens, monsieur Vaillancourt et
25 madame Courchesne ont quitté.

1 Q. **[540]** O.K. Suite à ça, conversation, là, il y avait
2 vraiment une proximité, là, avec la vice-première
3 ministre, là. Tu sais, vous avez dit que vous
4 l'avez rencontrée à quelques reprises dans des
5 activités de financement, que vous aviez peu de
6 temps avec la ministre, qui devait également là,
7 voir à peu près tout le monde. Un show de Céline
8 Dion, c'est minimalement deux heures de temps, si
9 ce n'est pas plus, là. L'arrivée, l'entracte, et
10 caetera, on parle de quoi, avec la vice-première
11 ministre, pendant un show de Céline Dion?

12 R. Bien, écoutez, pendant le show, on ne parle pas de
13 grand-chose, mais je peux vous dire qu'à l'arrivée,
14 c'est arrivé quasiment à l'heure du début du show.
15 À l'entracte, on a eu de la visite. Puis les
16 moments que j'ai pu jaser avec, c'était vraiment de
17 tout et de rien, là. Il n'y avait aucun sujet
18 précis sur lequel qu'on a discuté.

19 Q. **[541]** Comment vont les travaux...

20 R. Non. Non.

21 Q. **[542]** ... les travaux à l'usine de Boisbriand?

22 R. Non. Aucune... Aucunement. Aucunement, aucunement.

23 Q. **[543]** Je suis content de ta subvention, mon Lino?

24 R. Non. Aucunement.

25 Q. **[544]** O.K.

1 R. Aucunement. Aucunement.

2 Q. [545] On parle de quoi?

3 R. On parle de tout. Le spectacle, l'industrie en
4 général, si j'avais de l'ouvrage ou quoi, mais rien
5 de précis. C'est vraiment de tout et de rien.

6 Q. [546] Est-ce qu'on parle de se revoir, est-ce qu'on
7 parle d'organiser de futures - parce que monsieur
8 Lortie est là - de futures activités de
9 financement, justement pour madame Normandeau, est-
10 ce que...

11 R. Non. À ce moment-là, il n'y a aucune mention
12 d'autres cocktails de financement. On ne discute
13 pas de rien. Juste pendant le concert ou à
14 l'entracte, là, écoutez, je n'ai pas souvenir
15 exact, on a annoncé au Centre Bell qu'il y avait un
16 concert qui allait avoir lieu dans les prochaines
17 semaines ou mois, je ne me souviens pas de la date
18 exacte, qu'ils annonçaient la venue de Madonna à
19 Montréal. Donc, je pense que madame Normandeau
20 avait manifesté à monsieur Lortie le désir
21 d'assister à ce concert-là.

22 Monsieur Lortie est venu me voir, puis il
23 m'a demandé, il dit : « Est-ce que tu es dans la
24 mesure d'avoir des billets? » J'ai dit : « Regarde,
25 je pense... Je ne peux pas te répondre là, mais je

1 ne devrais pas avoir de difficulté à trouver... »

2 Il m'avait demandé deux billets, puis je lui avais

3 dit, « Je ne devrais pas avoir de difficulté à

4 trouver deux billets. »

5 Q. **[547]** Et est-ce que vous avez fait des démarches
6 pour obtenir deux billets pour le show de Madonna?

7 R. Oui, j'ai trouvé, je vous dirais dans les jours qui
8 ont suivi, j'ai eu deux billets, et je les ai
9 acheminés... J'ai averti monsieur Lortie que
10 j'avais eu deux billets, et je les ai acheminés à
11 Québec, au bureau de la ministre.

12 Q. **[548]** Et est-ce que vous êtes en mesure de nous
13 dire si ces billets-là ont été utilisés par madame
14 Normandeau?

15 R. Écoutez, honnêtement je n'ai jamais fait la
16 vérification, parce que le concert, je pense, qui a
17 eu lieu beaucoup plus tard, quelques mois plus
18 tard, à un moment donné, avec une rencontre avec
19 une journaliste, qui est madame Marie-Maude Denis,
20 elle m'a fait part que madame Normandeau, pour des
21 obligations, n'a pas pu assister au concert, et
22 elle les avait remis à un fonctionnaire quelconque,
23 mais je ne suis pas en mesure de vous dire ça a été
24 là ou pas. Je ne suis pas au courant.

25 Q. **[549]** On est toujours... On se situe là, environ au

1 mois d'août deux mille huit (2008).

2 R. Oui.

3 Q. **[550]** Est-ce que, à partir de ce moment-là, le
4 Parti Libéral du Québec va vous redemander, soit de
5 participer, soit d'organiser d'autres activités de
6 financement?

7 R. Au mois d'août... Excusez. Au mois d'octobre, au
8 mois d'octobre, novembre deux mille huit (2008),
9 j'ai eu un appel de madame Michaud, de Roche, qui
10 m'avait demandé de lui donner un coup de main. Il y
11 a un autre souper cocktail qui s'organisait à
12 Québec, au Louis-Hébert, pour madame Normandeau. Et
13 cette fois-ci madame Michaud m'a demandé si j'étais
14 capable de lui donner un coup de main en ramassant
15 un dix mille dollars (10 000 \$). Donc, j'ai dit à
16 madame Michaud que, de m'envoyer la date, et que
17 j'allais m'assurer d'être présent à l'événement et
18 de ramasser le montant qu'elle me demandait.

19 Q. **[551]** Est-ce que vous lui dites que vous y allez
20 avec d'autres personnes, comme vous avez fait les
21 années précédentes, à savoir peut-être une
22 mairesse, ou...

23 R. Oui. À l'occasion de cet événement-là, j'avais
24 invité madame Sylvie St-Jean. J'avais invité madame
25 Hélène Daneault, qui était mairesse de Rosemère.

1 J'avais invité aussi monsieur Claude Brière de BPR-
2 Triax, et j'avais demandé à monsieur Brière
3 d'inviter quelqu'un d'autre, et lui avait invité
4 madame Catherine Collin, qui était mairesse de Ste-
5 Anne-des-Plaines.

6 Q. [552] Et qui a payé pour toutes ces personnes?

7 R. C'est moi qui ai payé pour tout le monde.

8 Q. [553] Y compris pour monsieur Brière?

9 R. Oui.

10 Q. [554] Et vous vous êtes rendu à l'événement?

11 R. Oui.

12 Q. [555] Et l'événement que vous situez en octobre
13 deux mille huit (2008). C'est exact?

14 R. Oui. Au Louis-Hébert à Québec.

15 Q. [556] O.K. Et il y avait combien de personnes qui
16 ont participé à cette activité-là?

17 R. Je vous dirais, c'était aux environs de quarante
18 (40) à cinquante (50) personnes. Cette fois-ci
19 l'événement s'est tenu au premier étage, dans une
20 salle en retrait. C'était plus un cocktail
21 dînatoire, il n'y avait pas, à cette occasion-là,
22 il n'y avait pas de souper assis, on était
23 vraiment... Il y avait des canapés, puis le monde
24 prenait un verre de consommation. C'était debout,
25 le monde était debout, tout le monde jasait avec

1 tout le monde.

2 Q. **[557]** Et qui était présent? Êtes-vous capable de
3 nous nommer des personnes, outre les personnes avec
4 qui vous êtes allé à Québec?

5 R. Bien, il y avait monsieur Bruno Lortie, madame
6 Violette Trépanier, madame Normandeau...

7 Q. **[558]** Évidemment!

8 R. J'ai rencontré madame Michaud, des employés de
9 Roche que j'ai rencontrés là-bas, monsieur Marc-
10 Yvan Côté était présent, monsieur Gaétan Chatel de
11 John-Meunier était présent, plus ou moins ces gens-
12 là, les autres, c'est du monde que je reconnais de
13 visage des années précédentes, mais le nom... je ne
14 suis pas en mesure de vous donner des noms.

15 Q. **[559]** O.K. Octobre deux mille huit (2008), est-ce
16 qu'il va y en avoir d'autres après ça, à votre
17 souvenir, auxquels vous avez participé ou on va
18 vous demander de participer?

19 R. Moi, j'étais supposé, en octobre, le quinze (15)...
20 bien, la date, je la connais très bien, c'est le
21 quinze (15) octobre deux mille neuf (2009). Il y a
22 un événement qui se tenait dans le centre-ville de
23 Montréal, auquel on m'avait demandé, monsieur
24 Lortie, de donner un coup de main, d'essayer de
25 ramasser trente mille dollars (30 000 \$) pour cet

1 événement-là. Donc, cet événement-là s'est tenu le
2 quinze (15) octobre deux mille neuf (2009) puis,
3 comme je vous dis, une semaine avant l'événement ou
4 une dizaine de jours, j'avais eu vent, et j'avais
5 monsieur Alain Gravel, de Radio-Canada, qui me
6 cherchait un peu partout à travers la ville de
7 Boisbriand et à ma résidence, donc j'avais su qu'il
8 y a une émission qui sortait sur la Ville de
9 Boisbriand le quinze (15) octobre, où j'étais
10 impliqué.

11 Donc, une journée ou deux avant
12 l'événement, j'ai appelé monsieur Bruno Lortie et
13 j'ai dit : « Écoute, je pense que ça serait une
14 bonne idée que je ne sois présent à tel événement
15 pour telle, telle, telle raison. » Donc, monsieur
16 Lortie m'avait dit : « Écoute, laisse-moi vérifier
17 et je te rappelle. » Dans l'heure qui a suivi ou
18 une heure... une ou deux heures par après, j'ai
19 reçu un appel de Québec, de quelqu'un du Parti
20 libéral du Québec, me disant : « Écoutez, ça ne
21 sera pas nécessaire que vous soyez là, et qu'est-ce
22 qu'on vous a demandé comme financement, oubliez ça,
23 on se reparlera. » Donc, je n'ai pas assisté à
24 l'activité puis je n'ai pas contribué à cette
25 activité-là non plus.

1 Q. **[560]** Je vais avoir des questions des suites, après
2 l'émission Enquête... bien, peut-être juste la
3 préciser. Est-ce qu'à ce moment-là, le Parti
4 libéral du Québec a pris des distances avec vous?
5 Est-ce que vous avez eu, après l'émission... la
6 diffusion de l'émission Enquête, avez-vous pu faire
7 d'autres activités ou participer à d'autres
8 activités du Parti libéral du Québec?

9 R. Écoutez, à partir du quinze (15) octobre deux mille
10 neuf (2009), je n'ai pas assisté à aucune activité.
11 Je n'ai pas eu d'autres appels, je n'ai pas eu
12 d'autres personnes qui ont tenté de me contacter.
13 Mon aide et... l'aide que j'ai pu leur apporter
14 s'est terminée à ce moment-là. Puis, comme vous le
15 savez, je pense que c'est connu, le premier (1^{er})
16 décembre deux mille neuf (2009), Marteau a
17 perquisitionné. Ça fait qu'à partir de ce moment-
18 là...

19 Q. **[561]** Alors, juste répéter parce qu'on va achever,
20 là, le volet Boisbriand...

21 R. Oui.

22 Q. **[562]** ... et le volet non-publication. C'est-à-
23 dire, perquisitionné, premier (1^{er}) décembre deux
24 mille neuf (2009)?

25 R. Deux mille neuf (2009)...

1 Q. **[563]** Par Marteau?

2 R. Par l'escouade Marteau.

3 Q. **[564]** Est-ce qu'on parle uniquement de vos bureaux?

4 R. Écoutez, ils ont perquisitionné mes bureaux, ils
5 ont perquisitionné l'hôtel de ville, dans les
6 bureaux des travaux publics. Je pense qu'ils sont
7 allés chez Roche aussi, ils ont fait plusieurs
8 endroits, là.

9 Q. **[565]** Et, ça a sorti de vos réponses, là, mais vous
10 avez été arrêté plus tard, je comprends?

11 R. J'ai été arrêté le trois (3) février deux mille
12 onze (2011).

13 Q. **[566]** Parfait. Nous reviendrons à d'autres
14 activités de financement de partis politiques
15 pendant cette période-là, mais juste avant, pour
16 terminer le volet...

17 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

18 Q. **[567]** Pour revenir sur l'activité de financement
19 d'octobre deux mille huit (2008). Lorsqu'on vous
20 approche pour y participer, est-ce qu'on vous
21 approche, vous, pour venir à Québec ou on présume
22 que vous ne viendrez pas seul ou vous prenez un
23 engagement sur un montant précis?

24 R. Vous parlez de l'activité deux mille huit (2008)?

25 Q. **[568]** Oui, de deux mille huit (2008), c'est ça.

1 R. Non, madame Michaud m'approche, elle m'appelle,
2 elle me dit : « Écoute, j'aimerais ça que tu me
3 donnes un coup de main à la hauteur de dix mille
4 dollars (10 000 \$). » Puis écoutez, il faut
5 comprendre un peu la relation, puis c'est ça, je
6 pense, qui est important de comprendre, le chaînon
7 entre le politique, qui donne des commandes aux
8 bureaux d'ingénieurs, les bureaux d'ingénieurs qui
9 se retournent vers les entrepreneurs. En octobre
10 deux mille huit (2008), j'étais en train d'exécuter
11 les travaux de l'usine d'épuration à Boisbriand,
12 madame Michaud était l'ingénieure, le bureau Roche
13 était l'ingénieur qui s'occupait de la surveillance
14 de nos travaux.

15 Ça fait qu'en bout de ligne, quand ils nous
16 appellent, on est comme mal placé de leur dire :
17 « Non, je ne t'aiderai pas. » C'est eux qui ont...
18 je ne dirais pas, doit de vie ou de mort, mais ceux
19 qui autorisent nos extra, ça fait que quand ils
20 nous appellent pour nous demander un coup de main,
21 ils s'attendent à avoir une réponse positive. Donc,
22 à ce moment-là, elle m'a appelé pour me demander de
23 l'aider à la hauteur de dix mille dollars
24 (10 000 \$) et elle m'a dit... et me dit : « Écoute,
25 en me donnant dix mille dollars (10 000 \$), soit à

1 l'aise d'amener jusqu'à cinq personnes. » Donc,
2 j'ai déduit que l'activité valait deux mille
3 dollars (2 000 \$) par personne. À partir de ça,
4 c'est moi qui ai invité les gens.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[569]** Parfait. Je vais terminer sur le projet...
7 pas sur le projet, mais sur la Ville de Boisbriand
8 et votre dossier, là.

9 R. Oui.

10 Q. **[570]** Et votre dossier là, en regard avec vos
11 accusations, avec deux pièces qui ont été saisies
12 chez vous, que je vous ai déjà exhibées mais qu'on
13 avait juste parler de la Ville de Montréal. Alors,
14 compte tenu que nous sommes maintenant là, rendus à
15 ce moment-là, je vais... les pièces, je les avais
16 cotées 13P-176, qui était le tournoi de golf.
17 Saisie chez vous, une liste pour un tournoi de
18 golf. Et pour un souper de Noël, qui était 13P-177.
19 Ce qu'on va faire c'est que maintenant on va leur
20 donner une copie officielle. Et la confirmation de
21 golf du dix-huit (18) septembre deux mille sept
22 (2007) va devenir 13NP-176. Et je demanderais à
23 madame Blanchette de nous la mettre à l'écran.

24 Alors, maintenant, on va en parler, on va
25 la voir. Alors, on est au dix-huit (18) septembre

1 deux mille sept (2007), c'est un tournoi de golf,
2 et je vous avais déjà posé des questions, je les
3 avais limitées pour les employés de la Ville de
4 Montréal.

5 R. Oui.

6 Q. **[571]** Mais ce qu'on comprend, ce que vous nous avez
7 dit, ça c'était sur votre bras, ça, vous payez pour
8 tout le monde?

9 R. Oui. C'est moi qui invitais, oui.

10 Q. **[572]** Vous invitez tout le monde. Une journée comme
11 ça, là, on va voir le nombre de personnes, ça coûte
12 combien à un entrepreneur, ça, à peu près?

13 R. Bien, écoutez, je pense qu'il y avait... on était
14 vingt-huit (28) personnes, comme je vous ai dit,
15 plus ou moins cent cinquante dollars (150 \$) par
16 personne, donc trois (3), quatre mille dollars
17 (4 000 \$).

18 Q. **[573]** Parfait. On va la défiler. Allez au début de
19 la liste, Madame Blanchette. Alors, vous invitez
20 des gens de Faubourg Boisbriand. Ce que vous avez
21 expliqué tantôt, ça c'est des gens avec qui vous
22 travaillez, là. Techniquement, des gens, des
23 connaissances, puis c'est des gens qui étaient à
24 l'oeuvre là, à un contrat spécifique qui s'appelle
25 Faubourg Boisbriand.

1 R. Oui.

2 Q. **[574]** Ce que vous avez parlé...

3 R. C'était le promoteur qui s'occupait du
4 développement de l'usine GM, et je faisais des
5 travaux pour eux sur une base privée.

6 Q. **[575]** O.K. Marco Boisvert, c'est qui, ça?

7 R. C'est un ingénieur qui travaillait pour Faubourg
8 Boisbriand.

9 Q. **[576]** O.K. Quand vous dites invitation, vous
10 indiquez que ça lui a été faxé, l'invitation,
11 j'imagine le premier (1^{er}) août?

12 R. Oui.

13 Q. **[577]** Et vous avez une confirmation qu'il vient
14 seulement souper.

15 R. C'est ça.

16 Q. **[578]** Exact?

17 R. Oui.

18 Q. **[579]** Pierre Martin.

19 R. C'était le président du Faubourg Boisbriand.

20 Q. **[580]** John Davis.

21 R. C'était...

22 Q. **[581]** Davies.

23 R. C'était un des actionnaires du projet.

24 Q. **[582]** Hélène Gignac.

25 R. C'était sa conjointe.

1 Q. **[583]** Henry Tomei (sic).

2 R. C'était un ingénieur du projet.

3 Q. **[584]** O.K. Genivar. Yannick Bouchard on en a parlé?

4 R. Oui.

5 Q. **[585]** Alors, ça c'est un ingénieur, lequel vous lui
6 avez déjà donné des sous, je pense, hein?

7 R. Oui.

8 Q. **[586]** Parfait. Steven Frenza?

9 R. Un ingénieur chez Genivar.

10 Q. **[587]** Yves Lortie?

11 R. Un vice-président chez Genivar.

12 Q. **[588]** Et François Petro, lui, il n'est pas venu.

13 R. C'était François Perreault, mais...

14 Q. **[589]** Perreault?

15 R. ... il n'est pas venu. Oui.

16 Q. **[590]** Oui, Perreault.

17 R. C'est un vice-président chez Genivar.

18 Q. **[591]** Ah! Parfait. Ville de Montréal, on les a tous
19 vus, je ne recommencerai pas.

20 R. Oui.

21 Q. **[592]** Ville de Boisbriand. Qui est Michel Lacasse?

22 R. C'était le directeur général de la Ville.

23 Q. **[593]** Alors, ne vient pas.

24 R. Non.

25 Q. **[594]** André Lapointe.

1 R. Directeur du service de l'ingénierie.

2 Q. **[595]** N'est pas venu.

3 R. Non.

4 Q. **[596]** Stéphane Marcotte.

5 R. C'est un ingénieur de la Ville de Boisbriand.

6 Q. **[597]** Madame St-Jean était mairesse à ce moment-là?

7 R. Oui.

8 Q. **[598]** Lyne Levert, conseillère, c'est ce que vous
9 avez dit?

10 R. Oui. Oui.

11 Q. **[599]** Mario Lavallée.

12 R. Conseiller.

13 Q. **[600]** Gilles Sauriol?

14 R. Il est conseiller.

15 Q. **[601]** Louise Lemay, non, conseillère, ce que vous
16 nous avez dit, exact?

17 R. Mais, juste vous dire aussi, avant...

18 Q. **[602]** Oui?

19 R. Monsieur Sauriol n'était pas venu non plus.

20 Q. **[603]** Ah! Oui. Tout à fait. Robert Frégeau, le
21 monsieur qui vous a accompagné à Québec...

22 R. C'est un conseiller, oui.

23 Q. **[604]** Souper seulement?

24 R. Oui.

25 Q. **[605]** Et Jean-François Gagné?

1 R. C'était... un avocat, l'avocat de Deveau Lavoie,
2 qui étaient les procureurs de la Ville de
3 Boisbriand.

4 Q. **[606]** Vous nous avez parlé tantôt d'un dénommé
5 Laporte.

6 R. Oui.

7 Q. **[607]** Et vous avez dit Gilles Laporte.

8 R. Oui.

9 Q. **[608]** Est-ce que vous avez confondu? Parce qu'il
10 n'y a pas de Gilles Laporte chez... Est-ce que ça
11 serait plutôt un Daniel Laporte?

12 R. Non. C'est Gilles Laporte. Ce n'est pas un avocat,
13 c'est quelqu'un qui est à l'emploi de...

14 Q. **[609]** O.K., ce n'est pas un avocat.

15 R. Non. J'ai dit, j'ai mentionné, j'ai dit Gilles
16 Laporte de Dunton Rainville.

17 Q. **[610]** O.K.?

18 R. Mais il n'est pas avocat. Monsieur Laporte, c'est
19 un employé de Dunton Rainville à Laval, au bureau
20 de Laval.

21 Q. **[611]** Mais il fait quoi, un employé, dans un bureau
22 d'avocats?

23 R. Bien, écoutez, il fait du développement des
24 affaires, je pense.

25 Q. **[612]** O.K. Comme ceux qui ne sont pas ingénieurs

1 dans les firmes de génie-conseil. C'est exact?

2 R. Vous avez tout compris.

3 Q. **[613]** O.K. Pas pire. Groupe Séguin. Michel Lalonde.

4 Il n'est pas venu, lui.

5 R. Non.

6 Q. **[614]** Et Michel Lalonde, on en a parlé, c'est un
7 ingénieur, ça, ou...

8 R. Oui, c'est un ingénieur.

9 Q. **[615]** André Prieur?

10 R. C'est un ingénieur.

11 Q. **[616]** Non plus. Éric Fortier, oui?

12 R. C'est un ingénieur aussi, puis c'est quelqu'un qui,
13 à ce moment-là, s'occupait de notre... Il était
14 l'ingénieur en charge du projet du collecteur
15 Sherbrooke dans l'est de Montréal, le projet qu'on
16 a parlé, avec monsieur Robert Abdallah.

17 Q. **[617]** Yvan Côté?

18 R. C'est un ingénieur du Groupe Séguin.

19 Q. **[618]** Il ne venait pas.

20 R. Non.

21 Q. **[619]** Chez Roche, madame Michaud, elle a dit oui?

22 R. Oui.

23 Q. **[620]** Éric Bélanger?

24 R. Ingénieur chez Roche.

25 Q. **[621]** Également oui?

1 R. Oui.

2 Q. **[622]** Prochaine page. Chez Triax, Claude Brière a
3 décidé qu'il ne venait pas, et monsieur De
4 Maisonneuve non plus. Ça c'est deux personnes, là,
5 vraiment, vous avez fait affaire avec ces gens-là à
6 Boisbriand, là...

7 R. Oui. Oui.

8 Q. **[623]** ... pendant toute la durée de votre aventure
9 à Boisbriand.

10 R. Oui.

11 Q. **[624]** CIMA+, Alain Gonthier, non.

12 R. C'est un ingénieur.

13 Q. **[625]** Stéphane Bouffard, oui?

14 R. C'est un surveillant de chantier.

15 Q. **[626]** Benoit Marcil?

16 R. Écoutez, je ne me rappelle pas de lui, qu'est-ce
17 qu'il faisait, mais je pense... C'est quelqu'un qui
18 avait oeuvré dans le cadre des travaux, lorsqu'on
19 avait fait le projet du pont Préfontaine, qu'on
20 appelait le vieux pont de Terrebonne.

21 Q. **[627]** O.K. Et Laval Gagnon, CIMA+?

22 R. Non. Il n'était pas là. C'est un ingénieur.

23 Q. **[628]** C'est un ingénieur. François de CIMA?

24 R. Écoutez, je n'ai pas de mémoire, là, je pense que
25 ce n'est pas son nom de famille, là, François de

1 CIMA, là, mais...

2 Q. **[629]** Des gens qui ne m'intéressent pas ici, là,
3 HSBC, ça c'est des compagnies de finances, c'est
4 des clients?

5 R. Ça c'est mes banquiers.

6 Q. **[630]** Des Travelers, c'est la même chose?

7 R. C'était mes compagnies de cautionnement.

8 Q. **[631]** Puis Arbour et Associés?

9 R. C'était un ami personnel, ça. Marc Mousset, c'est
10 un ami personnel à moi.

11 Q. **[632]** Parfait. Donc, vingt-cinq (25) de confirmés
12 et sept « foursomes ». Alors, dépôt officiel de la
13 liste sous 13NP-176.

14

15 13NP-176 : Confirmation golf 18-09-2007.

16

17 Q. **[633]** Nous allons maintenant aller au souper de
18 Noël Infrabec, au Restaurant San Lorenzo, quatre
19 (4) décembre deux mille huit (2008), et nous allons
20 coter officiellement sous 13NP-177, et ensuite nous
21 allons aller.

22

23 13NP-177 : Liste d'invités du souper de Noël
24 Infrabec 2008-12-04

25

1 Alors, ces soupers de Noël, ce que vous expliquez,
2 ça également, c'est la clientèle et partenaires
3 d'affaires, c'est votre souper de compagnie, ça.

4 R. C'est ça.

5 Q. **[634]** Parfait. Et là, généralement, c'est vous
6 également qui défrayez la totalité des coûts,
7 puisqu'on avait parlé d'un cocktail dînatoire,
8 c'est des choses dans ce style-là, ou c'est un
9 souper?

10 R. Oui. On l'avait mentionné, c'était un cocktail
11 dînatoire.

12 Q. **[635]** On l'avait mentionné. Alors, France Michaud
13 qu'on connaît, là on a, je vous avais déjà fait
14 élaborer, là, RSVP oui. Il y a également des... la
15 colonne non, puis il y a également des... Non, ce
16 n'est pas... Ce n'est rien, là, dans le... À droite
17 complètement, là, je vois des...

18 R. Je ne le sais pas. Honnêtement, je ne le sais pas
19 moi non plus.

20 Q. **[636]** Je vois des 1, mais je ne sais pas c'est quoi
21 moi non plus. Alors, France Michaud on en a parlé.
22 Claude Tessier, c'est qui?

23 R. C'est un ingénieur chez Roche.

24 Q. **[637]** Paul Renaud?

25 R. Surveillant de chantier.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[638]** Mais est-ce que vous... Il n'y a rien sous
3 Claude Tessier.

4 R. C'est parce qu'à ce mo...

5 Q. **[639]** Alors, il n'y a ni oui ni non.

6 R. À ce moment-là il n'avait pas répondu. Puis de
7 mémoire, je ne me rappelle pas s'il avait assisté.

8 Q. **[640]** O.K.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. **[641]** Paul Renaud, il a répondu oui?

11 R. Oui.

12 Q. **[642]** Riad Taouk, il n'y a rien.

13 R. Il n'y a rien.

14 Q. **[643]** Vous ne savez pas si...

15 R. Je ne pourrais pas vous dire.

16 Q. **[644]** C'est qui, Riad Taouk?

17 R. Je pense que c'était un surveillant de chantier.

18 Q. **[645]** Parfait. Éric Bélanger?

19 R. Ingénieur.

20 Q. **[646]** Oui. À la Ville de Boisbriand, André

21 Lapointe, on en a parlé tantôt, c'est le directeur?

22 R. Oui.

23 Q. **[647]** À la Ville de Boisbriand, André Lapointe. On
24 en a parlé tantôt. C'est le directeur?

25 R. Oui.

1 Q. **[648]** Alors André Lapointe. Stéphane Marcotte, il
2 n'y a rien sur lui?

3 R. Il n'avait pas assisté.

4 Q. **[649]** Ludovic Morin?

5 R. Il n'avait pas assisté. C'est un ingénieur de la
6 Ville.

7 Q. **[650]** Et Sylvie St-Jean?

8 R. Mairesse.

9 Q. **[651]** La mairesse. Ensuite de ça, reçu appel de
10 l'adjoint : « Monsieur Lacasse a un contretemps, ne
11 pourra pas être présent. » Michel Lacasse?

12 R. Directeur général de la Ville.

13 Q. **[652]** Donc n'était présent. Gilles Sauriol?

14 R. Conseiller.

15 Q. **[653]** Présent. Mario Lavallée?

16 R. Conseiller.

17 Q. **[654]** Lyne Levert, il n'y a rien. Vous souvenez-
18 vous?

19 R. Non.

20 Q. **[655]** Robert Frégeau?

21 R. Conseiller.

22 Q. **[656]** Louis Lemay?

23 R. Louise Lemay.

24 Q. **[657]** Louise Lemay. Je m'excuse.

25 R. Elle n'était pas présente.

1 Q. **[658]** Louise Lemay, il n'y a rien. Et Louise
2 Gauthier?

3 R. Non plus.

4 Q. **[659]** Ce sont des conseillères?

5 R. Oui.

6 Q. **[660]** Ville de Montréal, on ne refera pas ça.

7 Faubourg Boisbriand, je pense que c'est pas mal les
8 mêmes personnes dont on a parlé tantôt?

9 R. Oui.

10 Q. **[661]** Il n'y a pas rien, là. Marco Boisvert, Pierre
11 Martin, Hélène Gignac et John Davis?

12 R. Oui.

13 Q. **[662]** Savez-vous si ces personnes-là étaient
14 présentes ou certaines...

15 R. Oui, à ma mémoire, ils étaient présents.

16 Q. **[663]** Parfait. BPR-Triax, Claude Brière?

17 R. Était présent.

18 Q. **[664]** André De Maisonneuve?

19 R. Il était absent.

20 Q. **[665]** Yvon Gauthier?

21 R. Absent.

22 Q. **[666]** Et Yvon Gauthier, de mémoire, c'est un?

23 R. C'est un ingénieur.

24 Q. **[667]** C'est un ingénieur. Patrick O'Connor?

25 R. Bien, c'est un surveillant ou un ingénieur, mais il

1 était absent.

2 Q. **[668]** Il était absent. Geneviève Cauden.

3 R. C'est une ingénieure. Elle était absente.

4 Q. **[669]** Et Rosaire Fontaine?

5 R. Il était absent.

6 Q. **[670]** Et Rosaire Fontaine, c'est qui?

7 R. C'est un ingénieur. Je pense, il est vice-président
8 chez BPR-Triax.

9 Q. **[671]** Parfait. Ensuite de ça, on a Ville
10 Sainte-Thérèse. On a Robert Asselin qui sera
11 remplacé par Alain Bérubé, Direction des travaux
12 publics. Robert Asselin c'est qui? Qui vous aviez
13 invité?

14 R. Il était directeur de l'ingénierie dans le temps.
15 Je pense qu'il est rendu directeur général de la
16 Ville de Sainte-Thérèse.

17 Q. **[672]** Finalement, on comprend que c'est monsieur
18 Bérubé qui est venu?

19 R. Oui.

20 Q. **[673]** Mario Morin?

21 R. Un ingénieur.

22 Q. **[674]** Toujours de Ville de Sainte-Thérèse. On a
23 Amélie Doyon, il n'y a rien. Gilles Morin, il n'y a
24 rien. Qui sont ces personnes?

25 R. Écoutez, je pense que c'est des employés, des

1 surveillants de chantier pour la Ville de
2 Sainte-Thérèse, mais je ne suis pas certain.

3 Q. **[675]** O.K. Et pas certain s'ils sont venus non
4 plus?

5 R. Non.

6 Q. **[676]** Groupe Séguin, Michel Lalonde?

7 R. Il était présent.

8 Q. **[677]** André Prieur?

9 R. Il était présent. C'est un ingénieur.

10 Q. **[678]** Des gens qu'on a vus?

11 R. Oui.

12 Q. **[679]** Éric Fortier?

13 R. C'est un surveillant de chantier.

14 Q. **[680]** Et Yvan Côté?

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[681]** Il était présent?

17 R. Oui, il était présent, monsieur Fortier. Yvon Côté,
18 je pense qu'il est ingénieur chez Séguin, mais il
19 n'était pas présent.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. **[682]** Gino Lanni?

22 R. C'est un ingénieur chez Séguin. Mais je l'avais
23 plus invité à base personnelle. C'est quelqu'un que
24 je connais depuis plusieurs années.

25 Q. **[683]** Il était présent?

1 R. Oui.

2 Q. **[684]** Chez CIMA, c'est CIMA+, ça, j'imagine?

3 R. Oui.

4 Q. **[685]** François Plourde, qui est qui?

5 R. C'est... Je pense que c'est un vice-président.

6 C'est un vice-président chez CIMA, mais il n'était
7 pas présent.

8 Q. **[686]** Alain Gonthier?

9 R. Oui, ingénieur.

10 Q. **[687]** Ingénieur.

11 R. Absent.

12 Q. **[688]** Stéphane Bouffard?

13 R. C'est un surveillant de chantier. Il était présent.

14 Q. **[689]** Laval Gagnon, on l'a vu tantôt.

15 R. Absent.

16 Q. **[690]** Absent. Alain De Vaudreuil?

17 R. C'est un surveillant de chantier. Il était absent.

18 Q. **[691]** Parfait. Le MTQ maintenant.

19 R. Ils étaient tous absents.

20 Q. **[692]** Ils étaient tous absents?

21 R. Oui.

22 Q. **[693]** Ensuite Genivar. Yves Lortie?

23 R. Présent.

24 Q. **[694]** Steven Frenza qu'on a vu tantôt?

25 R. C'est un ingénieur. Il était présent.

1 Q. [695] John Carra?

2 R. Surveillant de chantier. Il était absent.

3 Q. [696] Yannick Bouchard?

4 R. Il était présent.

5 Q. [697] Progeco. C'est quoi ça Progeco?

6 R. C'est une firme d'ingénieurs qui est basée à Saint-
7 Eustache avec laquelle j'avais fait des projets là,
8 plus dans le coin de Saint-Adolphe-d'Howard. Mais
9 ils étaient absents les deux.

10 Q. [698] Julie Larocque et René Bourgeois?

11 R. Oui.

12 Q. [699] Étaient absents. LBHA Leroux, c'est quoi ça?

13 R. Ça, c'est un bureau d'ingénieurs. C'est le Groupe
14 Leroux, là. Je ne pourrais pas vous donner le nom
15 complet. Les lettres, c'est des initiales pour un
16 nom complet.

17 Q. [700] Pierre Chartrand, c'est?

18 R. Écoutez, je ne connaissais pas. C'est mon ingénieur
19 Marc Dagenais qui l'avait mis sur la liste. Je ne
20 connais pas personnellement.

21 Q. [701] Parfait. Ville de Terrebonne. Jacques Dumas?

22 R. Ce n'est pas des gens que je connais. Ça avait été
23 invité par mes ingénieurs.

24 Q. [702] Benoit Champoux?

25 R. Aucunement.

1 Q. **[703]** De Pointe-Calumet. Connaissez-vous ces gens-
2 là : Guy Simoneau, Chantal Pilon, Jacques Séguin?

3 R. Oui. Guy Simoneau, c'était, il travaillait aux
4 travaux publics. Chantal Pilon, directrice
5 générale. Les deux étaient présents. Jacques
6 Séguin, c'était le maire de Pointe-Calumet, mais il
7 n'était pas présent.

8 Q. **[704]** Il n'était pas présent. De Pointe-Claire.
9 Daniel McDuff?

10 R. Écoutez, on avait un contrat de déneigement dans
11 cette ville-là. Et ce n'est pas du monde qui me
12 sont familiers. Puis je pense qu'il n'était pas
13 présent.

14 Q. **[705]** Et comme Minh Duy Nguyen, ça vous dit rien
15 non plus?

16 R. Non, je ne connais pas.

17 Q. **[706]** Chez John-Meunier. Gaétan Chatel?

18 R. Oui, il était présent.

19 Q. **[707]** Philippe Olivier?

20 R. C'était leur chargé de projet. John-Meunier est un
21 sous-traitant pour nous à l'usine d'épuration de
22 Boisbriand.

23 Q. **[708]** Parfait. Donc, ces gens-là étaient présents
24 quand je peux voir...

25 R. Oui.

1 Q. **[709]** Prochaine. Lyne Daneau, Ville de Rosemère,
2 est-ce qu'elle était présente madame Daneau?

3 R. Elle était présente, oui.

4 Q. **[710]** Ville de Blainville. François Cantin?

5 R. Absent.

6 Q. **[711]** Qui est François Cantin?

7 R. Maire de Blainville.

8 Q. **[712]** Maire de Blainville à cette époque. Paul
9 Allard?

10 R. Directeur général de la Ville de Blainville. Il
11 était absent.

12 Q. **[713]** Absent aussi. Éric de la Sablonnière?

13 R. Assistant directeur général.

14 Q. **[714]** Daniel Trudeau, ça, c'est le directeur des
15 Travaux publics?

16 R. Oui.

17 Q. **[715]** Présent?

18 R. Oui.

19 Q. **[716]** Jocelyn Tremblay, directeur adjoint?

20 R. Oui.

21 Q. **[717]** Patrick Gariépy, contremaître?

22 R. Il n'était pas là.

23 Q. **[718]** O.K. Fondation Lionel-Groulx. Ça, je passe
24 ça.

25 R. Oui.

1 Q. **[719]** HBC, je passe ça. Travelers, je passe ça.
2 Ensuite de ça, il y a des compagnies d'assurances
3 qui ne sont pas importantes pour notre mandat.
4 Asphalte Desjardins, Jacques Desjardins et Danielle
5 Desjardins, ces gens-là?

6 R. Jacques Desjardins puis madame Danielle Desjardins
7 étaient absents, mais leur frère était là. Il
8 s'appelle Claude Desjardins, qui est un ami
9 personnel à moi.

10 Q. **[720]** O.K. Yann Lavallée de Ciment Lavallée?

11 R. C'est un de nos sous-traitants avec qui on faisait
12 affaire. Puis monsieur Lavallée, c'est un ami
13 personnel.

14 Q. **[721]** Bruno Lortie, ministère des Affaires
15 municipales?

16 R. Absent.

17 Q. **[722]** Nathalie Normandeau, ministère des Affaires
18 municipales?

19 R. Absente.

20 Q. **[723]** Michel Binette, ministère des Affaires
21 municipales?

22 R. Absent.

23 Q. **[724]** Jean-François Gauthier, Genivar « va venir
24 faire un tour »?

25 R. Je pense, écoutez, je n'ai pas, je n'ai pas

1 mémoire.

2 Q. [725] Alexandre Bibeau?

3 R. Absent.

4 Q. [726] Chef de cabinet de David Whissell. Jean-
5 François Gagné, Deveau?

6 R. Il était présent.

7 Q. [727] Dominique Caillé, Tapage Communication, ça,
8 ça nous regarde moins. Vincent Lauzon, Genivar?

9 R. Écoute, je n'ai pas de mémoire. C'est un ingénieur
10 ou un surveillant de projet chez Genivar.

11 Q. [728] Là, vous avez des gens des Régies
12 intermunicipales de police, Michel Faucher et
13 Denise Thérout. C'est quoi l'intérêt d'inviter des
14 Régies intermunicipales de police?

15 R. C'est des gens que je connaissais, c'est des gens
16 que, lors de leur tournoi de golf, j'avais été à
17 leur tournoi, puis à un moment donné, une certaine
18 année, là on m'avait mis... Je n'ai pas l'année
19 exacte, mais j'avais été comme président d'honneur
20 du tournoi de golf de la Régie de police de
21 Thérèse-de-Blainville. Là, j'étais comme dans les
22 invités d'honneur, là.

23 Q. [729] Paul...

24 R. Donc, je connaissais monsieur Faucher puis madame
25 Denise Thérault. Thérout.

1 Q. **[730]** Paul Larocque? Paul Larocque, Ville de Bois-
2 des-Filion.

3 R. C'était le maire de Bois-des-Filion.

4 Q. **[731]** Catherine Collin, Ville de... Est-ce qu'il
5 est venu, Paul Larocque?

6 R. Écoutez, honnêtement je n'ai pas mémoire de...

7 Q. **[732]** Il a confirmé, en tout cas, ce que je vois.

8 R. Oui, mais je n'ai pas mémoire de l'avoir vu là.

9 Q. **[733]** O.K. Catherine Collin, Ville de Sainte-Anne-
10 des-Plaines?

11 R. Elle était présente.

12 Q. **[734]** Sylvie Surprenant, Ville de Sainte-Thérèse.
13 C'est qui, Sylvie Surprenant?

14 R. C'est la mairesse de Sainte-Thérèse, mais elle
15 n'était pas présente.

16 Q. **[735]** Chantal Gauvreau, Ville de Sainte-Thérèse.

17 R. La directrice générale de la Ville, mais elle était
18 absente.

19 Q. **[736]** Joey Piazza, TGA.

20 R. C'est un ami personnel, un entrepreneur de
21 Montréal, qui était présent.

22 Q. **[737]** Et quelqu'un avec qui vous faisiez de la
23 collusion.

24 R. Oui.

25 Q. **[738]** Et Nick Milioto, monsieur deux cent trente-

1 six (236) fois au Cosenza. C'est ça?

2 R. Comme vous dites, oui. Mais il n'était pas présent.

3 Q. **[739]** Il n'était pas présent. Prochaine... Alors,
4 Estelle Labelle, Boisbriand?

5 R. C'était une amie à moi. Boisbriand, ça veut dire
6 qu'elle habitait à Boisbriand, là.

7 Q. **[740]** O.K. Architectes paysagers, là on va tomber à
8 Claude Desjardins, Asphalte Desjardins?

9 R. Je vous l'ai mentionné tantôt, je vous ai dit que
10 sa soeur est...

11 Q. **[741]** Oui. Le frère de...

12 R. Le frère de Danielle et Jacques Desjardins.

13 Q. **[742]** Jean Lussier?

14 R. C'est un directeur général de chez Asphalte
15 Desjardins.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[743]** Est-ce qu'ils étaient présents?

18 R. Oui, ils étaient présents. Excusez-moi.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[744]** Là, je vois des gens de Forbec et de quel...

21 R. Ça c'est des sous-traitants que j'avais, d'où je
22 louais des camions. C'est vraiment des gens avec
23 qui je faisais affaire. C'était plus à base
24 personnelle.

25 Q. **[745]** O.K. Vous pouvez descendre, le restant c'est

1 votre compagnie à vous. C'est ça?

2 R. Ça c'est nos employés à nous, c'est ça.

3 Q. **[746]** C'est vos employés. Alors ça fait le tour.

4 Et, Madame la Présidente, moi je considère que le
5 volet non-publication est terminé à ce stade-ci.

6 Juste un instant... Peut-être juste... Petite
7 question. Je vais revenir à L'Unique. Je vais
8 revenir à l'activité de financement du trente et un
9 (31) janvier deux mille sept (2007).

10 R. Huit (8).

11 Q. **[747]** Huit (8), huit (8).

12 R. Oui.

13 Q. **[748]** Au Restaurant L'Unique.

14 R. Oui.

15 Q. **[749]** Vous dites que vous avez ramassé cent dix
16 mille dollars (110 000 \$)?

17 R. Oui.

18 Q. **[750]** En chèques?

19 R. Oui.

20 Q. **[751]** Et c'était des chèques de deux mille cinq
21 cents dollars (2 500 \$).

22 R. Bien, écoutez, moi, deux mille cinq cents dollars
23 (2 500 \$)... L'important, c'est que les individus
24 devaient me donner dix mille (10 000). Il y en a
25 qui m'ont fait possiblement des chèques, trois de

1 trois mille (3 000), un de mille (1 000). La norme
2 était, n'oubliez pas, la limite c'est trois mille
3 (3 000). L'important, c'est d'arriver à dix mille
4 (10 000).

5 Q. **[752]** O.K.

6 R. Ça fait que ce n'était pas tout des chèques de deux
7 mille cinq cents dollars (2 500 \$), là.

8 Q. **[753]** O.K. Est-ce que vous devez, en plus de
9 remettre les chèques, est-ce que vous devez fournir
10 la liste de tous les invités? Comment ça
11 fonctionne?

12 R. Oui. La veille, écoutez, j'avais envoyé la liste
13 des invités à Québec, à monsieur Bruno Lortie.
14 C'était, à ma compréhension c'était pour vérifier
15 qui qui était là comme invités. Je ne sais pas si
16 la Sûreté du Québec faisait une vérification pour
17 voir qui assistait aux événements, mais j'ai fourni
18 la liste d'invités la veille ou l'avant-veille.

19 Q. **[754]** À monsieur Lortie?

20 R. Oui. La veille ou l'avant-veille.

21 Q. **[755]** O.K. Et les chèques, le total des chèques
22 ramassés lors de cette activité-là, vous dites vous
23 avez été les porter directement à madame Trépanier
24 sur la rue Waverly à Montréal. C'est exact?

25 R. Oui. Je suis allé les porter à madame Trépanier au

1 bureau...

2 Q. **[756]** Le lendemain ou le surlendemain, c'est ce que
3 vous nous dites.

4 R. Écoutez, je ne peux pas vous dire le lendemain, là,
5 mais dans les jours qui ont suivi, je suis allé
6 porter des chèques au Parti libéral du Québec.

7 Q. **[757]** Avez-vous fait mention du montant amassé à ce
8 moment-là? Que c'était de cent dix mille dollars
9 (110 000 \$)?

10 R. Dans la soi... À la soirée?

11 Q. **[758]** Non non, pas à la soirée. Je parle, à madame
12 Trépanier? Quand vous êtes allé porter... Vous êtes
13 allé porter les chèques, vous avez dit : « Regarde,
14 Violette, j'ai ici cent dix mille dollars
15 (110 000 \$) en chèques. »

16 R. Il y a un montant que moi j'ai amené, je pourrais
17 vous dire, j'ai amené, moi, madame Michaud...

18 Q. **[759]** Oui?

19 R. ... s'est organisée directement avec madame
20 Trépanier, elle lui a remis, montant que madame
21 Michaud m'a confirmé, un montant de vingt mille
22 (20 000) a été remis à madame Trépanier par madame
23 Michaud.

24 Q. **[760]** Quand ça?

25 R. Ah, écoutez... Quand moi je suis allé voir madame

1 Trépanier pour lui remettre ma différence de
2 chèque, elle avait déjà reçu le montant de madame
3 Michaud. Ça fait que, les jours, si c'était le soir
4 même, le lendemain ou le surlendemain, je ne suis
5 pas au courant. Moi je peux vous dire, j'ai remis
6 quatre-vingt-dix mille (90 000), et madame Michaud
7 m'a confirmé qu'elle, elle a remis vingt mille
8 (20 000) directement à madame Trépanier. Donc, moi,
9 pour mon activité, j'ai ramassé cent dix mille
10 (110 000).

11 Q. **[761]** Parfait.

12 R. C'était compris avec madame Trépanier que moi...

13 Q. **[762]** Mais ma ques...

14 R. ... que moi...

15 Q. **[763]** Elle, elle comprenait... Elle, elle
16 comprenait que vous lui donniez quatre-vingt-dix
17 mille (90 000). « Voici, Madame Trépanier, je vous
18 donne quatre-vingt-dix mille (90 000). »

19 R. Moi j'ai donné quatre-vingt-dix mille (90 000), et
20 j'ai spécifié, chose qu'elle m'a confirmée, que
21 madame Michaud lui avait remis vingt mille
22 (20 000). Donc, moi, pour l'activité, j'avais
23 ramassé cent dix mille (110 000).

24 Q. **[764]** O.K. Puis, comme vous dites, vous avez appris
25 plus tard que dans les livres du DGE, l'activité

1 était à soixante-dix mille cinq (70 500).

2 R. Écoutez, j'ai eu l'information cette année, au mois
3 d'avril deux mille douze (2012), là, lors d'une
4 entrevue avec madame Marie-Maude Denis de Enquête.

5 Q. [765] O.K. Ça complète, moi, ce volet-là, Madame,
6 s'il n'y a pas d'autres questions sur ce volet-là
7 de l'interrogatoire.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Est-ce qu'il y a des parties qui désirent contre-
10 interroger relativement au volet « Boisbriand »?

11 Me MARTIN ST-JEAN :

12 Ce n'est pas quant au volet « Boisbriand »
13 spécifiquement, mais c'est quant à la présence de
14 monsieur Robert Marcil lors du souper à l'Unique en
15 janvier deux mille huit (2008). Alors, je peux
16 réserver ma question pour un autre moment, en
17 fonction des représentations peut-être qui vous
18 seront faites.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Oui, parce que le contre-interrogatoire, à ce
21 moment-ci...

22 Me MARTIN ST-JEAN :

23 Exactement.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 ... ne doit porter que sur Boisbriand, et c'est

1 évidemment qu'à un moment donné, lorsque les... on
2 aura déterminé ce qui est en non-publication ou ce
3 qui doit le rester ou non, il vous sera permis de
4 poser cette question-là, mais à la fin de
5 l'interrogatoire de monsieur Zambito. Oui. Alors,
6 pour la suite des choses.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Moi, il est quatre heures et dix-huit (16 h 18), je
9 voudrais bien commencer, mais juste demander à la
10 régie de modifier pour que ça devienne... ça
11 devienne public...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Disons qu'à cette heure-ci, on ne commencera pas
14 grand-chose d'autre, mais je... votre collègue
15 derrière vous s'est levée et semblait vouloir
16 m'adresser la parole.

17 Me GENEVIÈVE GAGNON :

18 Oui. Bonjour. En fait, je voulais juste revenir sur
19 les propos, les échanges qu'on a eu hier pour vous
20 faire état du fait qu'on s'est parlé effectivement
21 entre procureurs avec les procureurs du DPCP. Une
22 chose est certaine, c'est qu'il y aura fort
23 probablement un débat à la toute fin. Alors, bon,
24 après discussions et échanges de ce qu'on avait
25 compris l'un et l'autre là, on a consenti à ce que

1 le débat sur la totalité se fasse à la toute fin de
2 l'interrogatoire de monsieur Zambito. Par ailleurs,
3 sur des parties qui nous semblent un petit peu plus
4 évidentes pour tout le monde, on a entrepris des
5 discussions et on est encore en discussion avec le
6 DPCP, mais rapidement on espère pouvoir vous
7 soumettre quelque chose pour qu'il y ait des
8 parties de consentement qui puissent être libérées.
9 Je vais peut-être laisser la parole à mon confrère
10 là-dessus.

11 Me CLAUDE GIRARD :

12 Alors, je confirme les dires de ma collègue. Alors,
13 les pourparlers ont porté fruit. Il y a une
14 certaine entente, un terrain d'entente qui a été
15 trouvé. Maintenant, il nous resterait à rencontrer
16 les procureurs de la Commission pour faire en sorte
17 que... de matérialiser cette partie-là à laquelle
18 on... sur laquelle on s'entend.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Alors, vous savez que la Commission ne siège pas la
21 semaine prochaine. Alors, ce que je vous suggère,
22 c'est de vous... de vous entendre si vous êtes
23 justement en train de vous entendre et de parler
24 ensemble et de faire parvenir à la Commission,
25 d'ici mercredi prochain, un projet des portions que

1 vous entendez... sur lesquelles vous vous entendez.
2 Et pour ce qui est des portions où vous ne vous
3 entendez pas, bien, à ce moment-là, ce sera reporté
4 à la fin du témoignage en chef, c'est-à-dire du
5 témoignage de monsieur Zambito, soit
6 l'interrogatoire principal et contre-
7 interrogatoires. Et ça devrait donc... les
8 audiences reprendront donc le... si je ne me trompe
9 pas, c'est le quinze... le quinze (15) octobre
10 prochain. Ça vous va?

11 Me CLAUDE GIRARD :

12 Très bien.

13 Me GENEVIÈVE GAGNON :

14 Oui, ça me va.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Oui.

17 Me GENEVIÈVE GAGNON :

18 En fait, j'espère seulement que ce sera avant
19 mercredi là, disons qu'on va le faire dans les plus
20 brefs délais pour pouvoir vous soumettre quelque
21 chose dans les plus brefs délais. Merci beaucoup.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Parfait.

24 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

25 **AUDIENCE CONTINUÉE AU 15 OCTOBRE 2012, 9 H 30**

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignés, **ROSA FANIZZI**, et **CLAUDE MORIN**,
4 sténographes officiels, dûment assermentés,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **ROSA FANIZZI**

18

19

20

21

22 **CLAUDE MORIN**

23

24